

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 23 décembre 2020 à 16h00 en vidéoconférence
Openbare zitting van woensdag 23 december 2020 te 16u00 in videoconferentie**

Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :

Je suis la centrale de vidéoconférence de la commune. Mon bureau est devenu une espèce d'extension de la NASA. Pour essayer de vous donner une bonne qualité, on essaie d'améliorer les bugs de la dernière fois.

Avant de basculer en séance publique, juste vous rappeler, ce sont des choses un peu embêtantes pour moi, c'est beaucoup plus facile si je peux voir les visages pour pouvoir interagir avec vous.

Oui, monsieur Ikazban ?

M. Ikazban :

Madame la bourgmestre, simplement, je voudrais vous signaler que vous venez d'ouvrir la séance, c'est normal, c'est votre rôle, et d'indiquer qu'on allait être en direct. Je viens d'apprendre, que depuis tout à l'heure, nous sommes en direct et nous pensions que nous étions entre nous, nous attendions que ce conseil commence. Nous étions très détendus, peut-être même trop détendus. Nous étions en direct, donc je signale, simplement, je ne sais pas qui a enclenché l'enregistrement à ce moment-là, mais il est évident que le conseil ne commence qu'à partir du moment où vous donnez le top de départ.

Mme la Présidente :

Je pense que jusqu'ici, on n'a absolument pas donné une mauvaise image de notre commune et c'est tout ce que je demande à chacun. Mais apparemment, on me fait signe dans la cabine de la NASA, qu'on n'était pas encore en direct. L'enregistrement a démarré, ça c'est autre chose, l'enregistrement a démarré, c'est simplement la captation audio.

M. Ikazban :

Madame la bourgmestre, je peux vous dire qu'avant que vous n'arriviez, on a eu quelques échanges, respectueux mais un peu rigolos et j'ai reçu des messages de citoyens me signalant qu'on nous entendait.

Mme la Présidente :

On était déjà en direct donc, bon, écoutez, très bien, merci beaucoup. Donc, s'il vous plaît, soyez attentifs à votre attitude, elle concerne l'image de la commune.

Je n'ai pas de questions d'actualité.

J'ai une demande de parole de monsieur El Bouazzati, une demande de parole de monsieur Ikazban et une demande de parole de monsieur El Khannouss. Je suppose que c'est sur l'ordre du jour.

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

M. El Bouazzati :

Ce n'est pas encore par rapport à l'ordre du jour, c'est par rapport à la vidéo. Est-ce qu'on est obligé de mettre la vidéo tout le temps ?

Mme la Présidente :

Non, vous n'êtes pas obligés de mettre la vidéo tout le temps, mais je compte procéder de manière relativement similaire à la séance de la dernière fois, c'est à dire que nous voterons essentiellement en fin de séance. Cependant, étant donné que nous avons aujourd'hui un très gros morceau à étudier ensemble, le budget, je m'attends à ce que la séance soit assez longue et je vous propose qu'on ait une série de points qu'on approuve dans une première vague de vote, après le budget, parce que ce sont des points qui sont soumis à des exigences à l'extérieur et il faut absolument qu'ils soient approuvés aujourd'hui pour pouvoir être dans les délais ailleurs. Donc, je pense qu'il y aura, après le budget, une première séance de vote, peut-être une deuxième séance de vote en cours de séance qui concernera une série de points pour lesquels nous avons des échéances extérieures et enfin, nous nous retrouverons à la fin de la séance pour le vote de fin de séance et la discussion et le vote du budget. Donc, il y aura probablement cette fois-ci quatre moments de vote et je demande à chacun de rester près de son ordinateur parce qu'évidemment, cette vidéoconférence et les votes qui y sont afférents, ça ne fonctionne que si chacun des conseillers est à sa place.

Pour la vidéo, si vous ne souhaitez pas être filmés tout au long, ce n'est pas grave. Par contre, ce que je demanderai, je sais que monsieur Ikazban est aujourd'hui, en première partie de séance, indisponible à la vidéo, il me l'a dit, mais c'est vrai que pour moi, c'est beaucoup plus facile d'avoir les chefs de groupe en visio. Si les autres ne déclenchent pas leur caméra, c'est beaucoup moins gênant. Mais moi qui dois diriger la réunion avec les 45, j'ai beaucoup plus facile si je peux voir si j'ai loupé une intervention d'un des chefs de groupe. J'ai mis chez moi les chefs de groupe en écran principal et c'est vrai que si eux peuvent avoir leur caméra branchée, c'est beaucoup plus facile pour moi.

M. El Bouazzati :

C'est plus clair. Comme ça au moins on sait que ce sont les chefs de groupe en priorité.
Merci.

Mme la Présidente :

Je vous en prie.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Non, j'ai fait la remarque

Mme la Présidente :

D'accord.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss, je n'ai plus monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à madame Kalimbiriro. Vous souhaitez vous prononcer sur l'ordre du jour ?

Mme Kalimbiriro :

Monsieur Emmanuel Mouroula, il fait partie du conseil ? Son nom est toujours là. Il ne fait pas partie du conseil.

Mme la Présidente :

Est-ce que ce n'est pas un alias? Ce n'est pas votre poste? Moi, je pensais que c'était votre poste.

Mme Kalimbiriro :

Non, ce n'est pas moi, je ne connais pas cette personne.

Mme la Présidente :

Je pense que c'est vous qui vous exprimez avec ce nom. A mon avis, c'est le nom de quelqu'un qui a déjà utilisé votre appareil.

Mme Kalimbiriro :

Ah d'accord.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, en fait, je n'ai rien entendu. Je vous attendais, puis, je ne vous ai pas entendu.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Simplement pour vous dire que lundi nous avons eu un incident. Un membre de votre collègue a enregistré la section réunie. Je vous ai envoyé un email, malheureusement je n'ai pas eu réponse de votre part, comme d'habitude. Je souhaiterais savoir quelle est l'attitude que vous allez adopter dans pareille situation qui est évidemment contraire au règlement et qui est tout simplement inacceptable.

Mme la Présidente :

Je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de prendre connaissance de votre mail. Il faut dire que les deux journées qui viennent de passer ont été fort chargées. Je ne sais pas ce qui s'est passé lundi. Je regarderai ça à mon avis après le conseil mais il est évident que ce n'est pas une bonne idée de jouer avec les enregistrements lorsqu'on fait une vidéo-conférence. Ce ne sont pas des choses qui sont très agréables pour les collègues et parfois, ces choses pourraient même se révéler, en justice, problématiques. J'incite chacun à considérer qu'il est seul et à ne pas jouer avec la vidéo-conférence.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Tout simplement demander peut-être que les gens qui mettent leur alias mettent le bon nom parce que finalement, effectivement, on voit qu'il y a des gens qui apparaissent dans le

conseil communal et on n'est pas très certain que ce soit les bonnes personnes, ou que ces personnes soient bien à leur place. Ce serait intéressant qu'ils y mettent leur vrai nom, svp.

Mme la Présidente :

Je pense qu'aujourd'hui vous avez encore des personnes qui sont ajoutées, qui sont les participants techniques responsables de la captation en direct. Je pense qu'à part madame **Kalimbiriro** qui manifestement ne le savait pas, les autres figurent avec leur propre nom.

M. Milis :

J'ai une certaine Eve.

Mme la Présidente :

Oui, c'est une des personnes de l'équipe technique chargée de la retransmission. On a plusieurs membres de l'équipe technique.

M. Milis :

Peut-être qu'on pourrait ajouter simplement à la place de 'invité', indiquer 'service technique'. Merci.

Mme la Présidente :

Je vais demander à monsieur Hildgen de tenir compte de cette remarque pour le prochain conseil, si jamais il devait avoir lieu également en vidéo-conférence.

Je vous propose qu'on commence tout simplement l'ordre du jour.

1. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant la tenue virtuelle, jusqu'au 13 janvier 2021 inclus, des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean.

Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging politieverordening van de burgemeester betreffende het houden van virtuele zittingen tot en met 13 januari 2021 van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek.

Mme la Présidente :

Le premier point, c'est celui concernant justement l'organisation de la tenue virtuelle des séances du conseil communal, du conseil de police et des conseils consultatifs communaux.

Je peux demander à chacun de désactiver son micro s'il vous plaît ? Merci.

Est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent s'inscrire dans le débat concernant cette ordonnance ? C'est la même que la dernière fois et elle est prolongée jusqu'au 13 janvier. C'est-à-dire qu'à chaque fois je tiens compte du fait que la situation Covid peut changer et qu'on pourrait à tout moment, dès que c'est possible, repasser dans une formule plus confortable et plus présente.

Je vois que monsieur De Block a demandé la parole, et monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Avec le PTB, nous allons nous abstenir.

Ce conseil, par exemple, est un conseil important avec le budget. C'est un sujet relativement intense. Je pense que cela aurait été plus bénéfique de l'avoir, au moins avec le chef du groupe, en présentiel et éventuellement en rajoutant les conseillers en 'Zoom' ou en 'Teams'.

Je pense que le fait qu'il n'y a, depuis quelque temps, plus d'interpellations citoyennes, même si officiellement vous dites que c'est encore possible, montre aussi que le virtuel est un frein pour la démocratie citoyenne.

Donc, on s'abstient. On comprend qu'il faut faire attention mais on s'abstient.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Simplement pour vous dire que j'ai un problème lorsque je m'exprime, lorsque je m'exprime, n'apparaît pas ma photo sur l'écran, il y a un véritable problème.

Mme la Présidente :

Je peux demander à l'informaticien de vous téléphoner mais je pense que ça dépend de votre réseau personnel.

M. El Khannouss :

Mon réseau est très bon. Au début on me voyait, ici subitement cela a changé

Mme la Présidente :

Dans la mesure où les autres conseillers n'ont pas bougé, je pense quand-même que c'est quelque chose qui se passe chez vous. Je vais demander à l'informatique de vous contacter. Quelqu'un qui va prendre contact avec vous de l'informatique.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Très brièvement.

Bonjour à toutes et à tous. Je vais également m'abstenir dû au fait de l'importance du vote du budget et le fait de l'explicitier non pas par les réseaux sociaux ou dans 'Teams', l'objectif étant de pouvoir au mieux échanger et j'estime qu'actuellement, la situation numérique actuelle ne nous le permet pas. Donc, je vais m'abstenir. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je vous entends. Je vais juste faire une réponse extrêmement brève.

Il faut vous rendre compte que nous sommes près de 10 groupes. Il y a aussi des échevins. Il y a forcément le personnel communal qui assiste classiquement à un conseil. Même en réunissant les chefs de groupe, nous dépasserions les limites autorisées au niveau sanitaire. Sachant qu'en général nos réunions durent plusieurs heures, c'est absolument impensable pour moi de montrer cet exemple-là aux citoyens. Je pense qu'aujourd'hui, nous n'avons absolument pas le choix. La formule que nous avons est la meilleure.

Comme je vous l'ai dit, les votes prendront place après le budget, dans un premier temps, après les échéances externes, dans un deuxième temps, puis deux votes en fin de séance, sur les points qui restent et sur le huis clos.

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 30 votes positifs, 6 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 onthoudingen.

2. Finances - CPAS - 112-20201125-A-0002 - Modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2020.

Financiën - CPAS - 112-20201125-A-0002 - Begrotingswijziging nr 1 van het dienstjaar 2020.

Mme la Présidente :

Est-ce qu'il y a une question ou des remarques ?

Je donne la parole à monsieur Dirk De Block.

M. De Block :

Nous sommes déjà intervenus sur la question, critiquant le fait qu'il y a un problème réel avec des retards dans les dossiers. Nous constatons que dans la modification budgétaire, il n'y a pas plus de moyens pour le personnel, mais moins de moyens, alors qu'il y a un retard de 1.000 dossiers.

La conséquence de cela ou la solution que la majorité a imposée au CPAS, c'est d'abandonner le système de titulaire, d'assistant social de référence, quelque chose qu'on regrette, on est contre parce que cela enlève tout le lien de confiance qui se construit entre les usagers et les assistants sociaux du CPAS, cela rend moins humain le fait que maintenant, ces usagers changeront d'assistant social. Peut-être qu'à terme, cela va aussi causer que les gens sont moins à l'aise de dire des choses qui sont importantes pour le jugement du dossier.

Et finalement, le fait que les frais de fonctionnement à Molenbeek sont vraiment inférieurs à la moyenne régionale, cela nous inquiète parce que cela veut dire que le personnel doit trouver avec les moyens du bord. On trouve que c'est un mauvais signal, qu'au moment où il y a vraiment des retards énormes sur les dossiers, on est en pleine crise Covid, les gens en ont besoin, attendre 2, 3 semaines, 4 semaines, c'est juste intolérable aujourd'hui.

Donc on votera cette fois-ci 'contre', pas parce qu'on trouve que le personnel ne fait pas des efforts énormes pour rattraper le retard mais surtout parce que la direction à la majorité ne donne pas les moyens au CPAS pour pouvoir résoudre les retards.

Mme la Présidente :

Merci.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui

M. Hamzaoui :

Nous constatons, en tout cas sur les documents fournis dans ce point, que la dotation communale pour le CPAS enregistre une diminution de 607.000€. Comment pouvez-vous justifier cette modification?

Nous constatons également que le budget est très serré et vous nous demandez, au CPAS des efforts concernant la gestion courante. Comment justifiez-vous également cette demande? Merci.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

La remarque de monsieur De Block à propos des assistantes sociales à la présidence du CPAS, je ne veux pas couper l'herbe sous le pied aux membres du CPAS qui sont présents mais justement, à ce sujet, elle m'a expliqué qu'à cause du télétravail, etc...avoir une assistante sociale qui peut prendre le dossier tout de suite et répondre tout de suite a permis de débloquer un certain nombre de dossiers. Et donc, contrairement à ce que monsieur De Block pense, apparemment le fait de pouvoir répondre plus vite a aidé énormément de personnes. Je n'irai pas plus loin puisque je ne suis pas membre du CPAS, je répète simplement.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, vous avez toujours la main levée.

M. El Khannouss :

Nous allons voter pour cette modification budgétaire concernant le CPAS, mais néanmoins, je rejoins mon collègue Dirk De Block concernant des dysfonctionnements qui sont liés à la lenteur de traitement des dossiers. Nous sommes régulièrement interpellés, comme mon collègue d'ailleurs, par de nombreuses personnes bénéficiant de l'aide sociale. Je rappelle que la loi prévoit 30 jours maximum pour traiter les dossiers, puis 15 jours pour pouvoir attribuer ou ne pas attribuer l'aide sociale en fonction des critères légaux. Et ici, malheureusement, il y a des gens qui attendent deux mois voire trois mois, qui n'ont toujours pas vu leur dossier atteindre la fin du parcours.

Je tire aussi la sonnette d'alarme pour dire attention, en cette période de crise que nous connaissons, il y a des personnes qui sont extrêmement précarisées, qui rencontrent d'énormes difficultés et lorsqu'elles s'adressent, ce n'est jamais par plaisir, lorsqu'elles

s'adressent au CPAS, malheureusement, leurs difficultés durent encore plus longtemps à cause de la lenteur du traitement. Et donc, je pense qu'il y a aussi des choses à revoir au niveau de la réorganisation...

(Interruption de l'enregistrement - Onderbreking van de opname)

... le fonctionnement du CPAS et je suis demandeur pour revoir cette façon de fonctionner, pour rendre nos services qui font un travail, je le rappelle, de première ligne et qui est extrêmement important, pour les rendre beaucoup plus efficaces qu'ils ne le sont actuellement. Merci.

(Interruption de l'enregistrement - Onderbreking van de opname)

M. Duquesne :

...beaucoup de réponses aux différentes questions, notamment le retard sur les dossiers qui était lié à la crise, avec le télétravail, cela a été complètement rattrapé.

Le modèle de gestion avec les titulaires n'est pas abandonné, il a été optimisé et remplacé par un système de référents. Ce n'est pas vrai de dire qu'il a été abandonné et je rappelle quand-même que cette année, le CPAS est passé de 73 millions d'euros de redistribution à 83 millions d'euros de redistribution. C'est une augmentation énorme, et on pourrait au moins se satisfaire de ça.

Quant à la tâche et à la charge de travail du personnel, le nouveau système informatique a été mis en place depuis le début de l'année. Il a, au contraire, optimisé la gestion des dossiers, puisque ce n'est plus une gestion par dossier, mais une gestion par tâche dans les dossiers et qui optimise et répartit beaucoup plus équitablement les tâches entre les différentes personnes. Et donc je ne suis pas du tout d'avis de ce qui a été annoncé jusqu'à présent.

Je terminerai même en rappelant, ou en tout cas en expliquant à ceux qui ne l'ont pas vu, qu'il y a eu une annonce dans un journal, qui critiquait très fortement le CPAS et en particulier assez insultant pour le personnel, par deux conseillères du CPAS, puisqu'elles sous-entendaient qu'ils avaient bâclé les dossiers et qu'ils les avaient tous refusés pour justifier que le retard avait été rattrapé. Je trouve que, vraiment, ce sont des pratiques un peu déplacées, mais bon, chacun jugera. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

J'ai entendu beaucoup de questions et de préoccupations des conseillers concernant le CPAS. Ici, on n'est pas vraiment dans le débat sur le CPAS mais sur les modifications budgétaires. Donc je suppose, c'est quand-même un point sensible, qu'on est à la poursuite, à la continuité du service.

Par contre, ce que je souhaiterais, peut-être, mais pas aujourd'hui, sans préjuger, on va parler du budget, on prévoit déjà une augmentation du budget du CPAS mais qu'au moment où on va présenter le budget du CPAS, qu'on puisse avoir un moment de discussion un peu plus important par rapport au CPAS et par rapport à toutes les missions qu'il remplit, puisque je rappelle quand-même qu'on est dans une crise historique sans précédent.

Et encore une fois, je terminerai simplement par saluer le travail de toutes les personnes qui œuvrent au CPAS, merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Je voulais à mon tour signaler qu'ici on est dans la modification budgétaire 2020 et pas dans le budget pour 2021. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire que ce qui est présenté ici, c'est le reflet de l'adaptation de ce qu'on avait prévu à ce qui s'est réellement passé.

Il faut savoir que cette année a été marquée par le Covid et que cette année Covid a été marquée par le déblocage de subsides très, très importants au niveau fédéral et au niveau régional, qui ont permis au CPAS, finalement, de travailler, je ne vais pas dire de manière extrêmement sereine, mais en tout cas de manière plus sereine dans cette crise Covid. Et donc, il ne s'agit pas de mal interpréter la modification budgétaire. On a au contraire pu, et merci à Mr Duquesne de l'avoir rappelé, on a au contraire pu aider bien davantage d'allocataires sociaux cette année que ça ne l'a été les années précédentes. Et c'était légitime et normal, c'était nécessaire puisque ce Covid met une série de personnes sous pression qui ne l'étaient pas auparavant.

Je voudrais aussi ajouter qu'évidemment, dans un monde idéal, c'est beaucoup mieux que chaque allocataire social ait un assistant social titulaire, mais, comme l'a expliqué monsieur Duquesne, le système n'a pas été mis à zéro, simplement, on a remplacé la notion de titulaire par la notion de référent, c'est un petit peu différent, qui permet que l'on ait toujours quelqu'un au bout du fil. Donc, il y a un assistant social référent et en plus, autour de lui, il y a une série d'autres assistants sociaux qui peuvent éventuellement venir et aider de manière ponctuelle et rapide les personnes dans le besoin. Donc, il y a toujours une forme de titulariat, simplement, elle est rendue plus agile, plus fluide avec ce système de référence. Ça permet à d'autres personnes d'intervenir quand, par exemple, l'assistante sociale titulaire est en télétravail ou est sur d'autres dossiers. C'est en réalité un système qui est apparu comme devant permettre de répondre au mieux aux besoins des citoyens aujourd'hui. Je pense par ailleurs que c'est effectivement un système qui est encore nouveau et qui doit donc faire ses classes. Il faut un peu de patience pour voir si c'est le bon système, celui qu'il nous faut et qui nous permet d'être les plus efficaces ou si des modifications doivent y être apportées.

Je vois Mr De Block qui redemande la parole sur ce sujet. Est-ce que je peux demander à chacun de baisser sa main quand il a terminé son intervention? Merci d'avance.

Je donne la parole à Mr De Block.

M. De Block :

Je vois que tout va bien dans le meilleur des mondes et que même tout le retard aurait été rattrapé. Je pense que la réalité est qu'il y a toujours des retards, il y a toujours des gens qui attendent trop longtemps dans une situation de détresse aujourd'hui. Le retour de terrain continue à exister, continue, c'est vraiment important.

C'est une modification budgétaire mais je pense que quand vous dites que du moment qu'il y a des demandes en plus, et tout le monde sait qu'il y a des demandes en plus, adapter, ne pas admettre qu'il y ait plus de personnel qui soit engagé pour justement faire face à ce défi et donc dans une modification budgétaire, quelque part constater, parce que c'est comme ça que vous l'expliquez, constater qu'on n'a pas dû dépenser autant qu'on le prévoyait, ça c'est la réalité. Donc la modification budgétaire diminue aujourd'hui au niveau du personnel.

Mme la Présidente :

Je ne vais pas vous convaincre, mais ce n'est pas ça.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Madame la bourgmestre, vous ne répondez pas, malheureusement, à mes deux questions qui concernaient cette diminution de 607.000€ et aussi par rapport aux efforts de fonctionnement demandés au CPAS. La situation actuelle, comme vous le savez, nécessite plus de moyens pour notre CPAS. La situation actuelle nous demande d'être aux côtés des plus démunis. Vous demandez de faire des efforts dans le fonctionnement tout en sachant que les dysfonctionnements sont énormes au sein du CPAS. J'ai malheureusement peur que cette situation se détériore avec cette demande de faire des efforts supplémentaires. Déjà maintenant, le CPAS ne joue pas son rôle de coordination, par exemple des Asbl, alors que c'est une mission principale de cet organisme. Si vous demandez dorénavant de faire des économies dans la gestion quotidienne du CPAS, alors celui-ci ne va plus rien faire et j'ai vraiment peur de cette demande. Vous ajoutez, nous traversons, vous le savez....

Mme la Présidente :

Monsieur Hamzaoui, est-ce que vous pouvez clôturer ?

M. Hamzaoui :

Je vais clôturer tout de suite. Comme je l'ai dit, nous traversons une situation inédite qui ne demande pas de faire des économies dans des organismes cruciaux comme le CPAS.

Mme la Présidente :

C'est exactement le sens dans lequel on a élaboré notre budget 2021. Je l'expliquerai tout à l'heure.

Je donne la parole à Mme Evraud.

Mme Evraud :

Je suis désolée, j'ai cru baisser la main.

Mme la Présidente :

Merci Mme Evraud.

Je donne la parole à Mr Duquesne.

M. Duquesne :

Je voudrais juste dire, mais la présidente du CPAS aura l'occasion d'y revenir lorsqu'elle présentera le budget, qu'à la fois les dépenses de personnel et les dépenses de fonctionnement augmentent dans le budget 2021. Donc, je ne comprends pas pourquoi on explique, on tente d'expliquer qu'elles ont diminué.

Mme la Présidente :

C'est de la désinformation. Je vous remercie.

Je donne la parole à Mr Van Leeckwyck.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Tout simplement, le CPAS m'avait quand-même envoyé une petite note avec quelques explications. En effet, la modification budgétaire n'entame en rien moins d'argent pour le CPAS. C'est vraiment une modification technique. En fait, ils ont reçu pas mal de subsides de 6.973.000€ de la région à utiliser pour 2020 et 2021. Donc pour l'année 2020. Ils n'ont pas été sous-financés. Ils ont bien prévu, je vois que dans la note qu'ils m'ont envoyée, les prévisions budgétaires en matière de revenu d'intégration ont été établies en tenant compte des 5.950 dossiers titulaires jusqu'à la fin de l'année. On pourra tout à fait demander plus d'explications au CPAS quand ils viendront présenter leur budget. Merci.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 30 votes positifs, 4 votes négatifs, 2 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 30 positieve stemmen, 4 negatieve stemmen, 2 onthoudingen.

3. GRH - Octroi d'une prime unique pour l'année 2020 à tous les membres du personnel - Modification budgétaire - Report du 25/11/2020.

HRM - Toekenning van een eenmalige premie voor het jaar 2020 aan alle medewerkers - Begrotingswijziging - Uitstel van 25/11/2020.

Mme la Présidente :

On va aller sur le point 3, qui est un point qu'on avait déjà brièvement évoqué au conseil précédent, c'est l'octroi d'une prime unique pour l'année 2020 à tous les membres du personnel. Et pour cela, une modification budgétaire. On vous propose d'approuver un règlement qui octroie une prime unique d'un montant brut de 500 € à chaque membre du personnel à temps plein durant la période de référence qui va de janvier 2020 à la fin septembre 2020. Vous savez que c'est un budget de 15 millions d'euros qui est débloqué par la région pour 2020, qui était destiné normalement à une augmentation des barèmes, qui n'a pas pu trouver d'atterrissage en 2020 et qui, du coup, amène à l'octroi de cette prime. Je pense que c'est une très bonne nouvelle pour nos agents, même si, évidemment, on le sait tous, un montant brut de 500€ perçu fin d'année ne sera pas 500 € dans la poche des membres du personnel. C'est évidemment à noter.

Je donne la parole à Mr Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Effectivement, cette prime fait partie d'un accord global conclu entre la région et le syndicat du personnel sur les augmentations barémiques. Je tiens à saluer le personnel et leur syndicat parce que ça fait plus de deux ans qu'ils se sont battus pour ces augmentations barémiques. Il faut savoir que le personnel communal de la région de Bruxelles est le plus mal payé du pays. Il y a un accord avec la région et dans l'accord le ministre Clerfayt veut qu'une

partie de ces augmentations barémiques soit payée par une prise en charge par les Communes.

Je voulais savoir s'il y a déjà un accord à ce niveau ? Est-ce que la commune de Molenbeek a donné son accord à ce sujet ? Et quelle part a-t-elle pris à sa charge pour cette prime de cette année? Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Mr El Khannouss.

M. El Khannouss :

J'ai été pris de vitesse par mon collègue. Effectivement, je voulais à mon tour saluer et surtout rappeler que c'est une prime régionale, et non pas communale. C'est le fruit d'un combat qui a été mené par les partenaires sociaux avec la région bruxelloise, d'ailleurs cela a pris plus de deux ans, ça fait même trois ans qu'ils sont en train de discuter. Ils ont atterri avec cet accord. Moi aussi j'ai été interpellé par le fait qu'il y ait un passage dans l'accord qui prévoit que les Communes seraient mises à contribution.

Donc, je souhaiterais savoir si vous étiez au courant que les communes allaient être sollicitées ? Si oui, sur quel pourcentage les Communes vont intervenir ? Ça rejoint un peu la question de mon collègue. Merci

Mme la Présidente :

Très bien, c'est moi qui vais vous répondre.

Ecoutez, oui, bien sûr, il y a une participation de la commune, déjà pour cette prime unique-ci, qui consiste en une augmentation, en fait en le paiement des cotisations, entre guillemets, patronales. Donc, c'est la commune qui les payera.

Effectivement, c'est une très bonne nouvelle pour les agents. Par contre, c'est difficile pour les pouvoirs locaux. Vous avez raison de dire que dans la suite de la mise en œuvre de l'accord du comité C, ce comité qui réunit les autorités régionales et les syndicats au niveau régional, mais qui traite des barèmes des pouvoirs locaux, la suite de la mise en œuvre de cet accord va peser sur les pouvoirs locaux. C'est une question qui a été abordée plusieurs fois déjà en conférence des bourgmestres parce que c'est une question qui préoccupe énormément les bourgmestres. En fonction de la manière dont la région va demander aux Communes d'intervenir, la charge sera portée soit par toutes les communes de manière solidaire, soit davantage par certaines communes que par d'autres. Il y a toute sorte de débats là-dessus. Et la clé n'est pas encore définitivement arrêtée, qui a été proposée, qui est critiquée. Je ne sais pas dans quel sens nous allons aller mais c'est certain que les décisions qui sont prises dans ce comité C sont des décisions que nous suivons avec la plus grande attention parce qu'elles ont, et on aura l'occasion d'en reparler dans le point sur le budget communal, un très grand impact sur les finances des pouvoirs locaux.

M. El Khannouss :

Madame la bourgmestre, j'ai encore une question si vous me permettez.

Mme la Présidente :

Je vous écoute.

M. El Khannouss :

Il y a un véritable problème technique. Quand vous parlez ou que d'autres membres de la majorité s'expriment, on voit leurs visages sur YouTube et sur I like Molenbeek. Quand les membres de l'opposition, je suis interpellé par de nombreuses personnes, prennent la parole, il n'y a que les initiales de leur nom et de leur prénom qui apparaissent. Ce n'est pas un problème de flux informatique, c'est un problème de gestion de la répartition des prises de parole avec l'image qui doit apparaître. Est-ce que vous pouvez demander aux équipes techniques de solutionner le problème ? Je suis en face de YouTube ici. Quand...

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, j'ai compris ce que vous avez dit. Monsieur Hildgen, je pense que ce point dépend de vous. Est-ce que vous pouvez expliquer ce qui se passe à Mr El Khannouss? Parce que moi, personnellement, c'est monsieur Ikazban que je vois en pastille et je vois très bien monsieur El Khannouss, je vois très bien monsieur De Block, je vois très bien monsieur Ben Salah. Donc je ne sais pas de quoi il parle. Monsieur Hildgen, c'est vous qui êtes en charge de la mise en évidence ?

M. le Secrétaire adjoint :

Oui, j'ai particulièrement des soucis moi-même puisque les personnes que je mets en évidence n'apparaissent pas. Je jongle avec Teams et je pense que Martine Andriessens a pris le relais et elle sait le faire. Je fais ce que je peux, mais je jure que je ne vise pas monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je n'en doute pas, monsieur Hildgen, je n'en doute pas mais il y a un problème technique, ce n'est pas que moi, même mes collègues de l'opposition n'apparaissent pas quand ils prennent la parole.

M. le Secrétaire adjoint :

Je fais le nécessaire pour chaque fois mettre la personne en évidence. Il apparaît que d'autres personnes se mettent en évidence par elles-mêmes et viennent interférer dans le jeu. Chaque fois, je jongle, on jongle, pour que la personne qui prend la parole soit mise en évidence.

Mme la Présidente :

Bien, je propose qu'on continue, je pense qu'on a vidé ce point de la prime unique.

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 35 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 35 positieve stemmen, 1 onthouding.

**4. Secrétariat communal - Rapport annuel 2019-2020 - Prise d'acte.
Gemeentelijk secretariaat - Jaarlijks verslag 2019-2020 - Aktename.**

Mme la Présidente :

Nous devons prendre acte du rapport annuel 2019-2020.

Pour les spectateurs qui nous écoutent ou qui nous regardent. C'est important, c'est vraiment le rapport d'activité, quelque part, des services communaux. Vous pouvez le retrouver en ligne sur notre site et c'est un document de base pour ceux qui veulent s'intéresser à la politique communale.

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

C'était par rapport à la prime, ce n'était pas par rapport au rapport d'activité. Mais comme on a déjà dépassé ce point. C'est uniquement pour les personnes à temps plein ? Et les gens qui travaillent à temps partiel, ils n'ont pas droit à cette prime-là ?

Mme la Présidente :

Je pense que c'est au prorata pour les temps partiels, c'est cela que ça signifie.

Attendez. Oui, c'est ça. Je pense que c'est ça que ça signifie. Monsieur Hildgen, je me tourne vers vous.

M. le Secrétaire adjoint :

Je confirme madame.

Mme la Présidente :

Voilà, c'est au prorata. Si on est mi-temps, c'est la moitié.

M. Vancauwenberge :

Elles seront payées quand ?

Mme la Présidente :

Encore cette année, je pense, c'est ce qu'on essaye de faire.

M. le Secrétaire adjoint :

Ce sera fait cette année.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss :

M. El Khannouss :

Je voudrais intervenir, si vous permettez, par rapport au rapport d'activité. Vous l'avez rappelé, ce rapport d'activité, est justement, cette espèce de bible qui annuellement explique,

aussi bien à l'administration, mais aussi à la population, ce qui est fait dans différents domaines au niveau communal. Qu'est-ce qu'on a fait au niveau de la jeunesse? Qu'est-ce qu'on a fait au niveau des relations internationales? Qu'est-ce qu'on a fait au niveau du management du personnel? Qu'est-ce qu'on a fait au niveau de la propreté publique? Qu'est-ce qu'on a fait dans toute une série de domaines qui concernent directement la population. J'invite l'ensemble des conseillers communaux et aussi la population à aller consulter toute une série de compétences. Moi, je vais reprendre les compétences que je maîtrise relativement bien, très modestement.

Si je m'attarde aux compétences liées à l'emploi ou à l'économie, on va constater comme en 2019, que 2020, c'est un désert. C'est le désert du Sahara. On en parle beaucoup ces derniers temps. Il n'y a aucune activité qui a été menée pour les molenbeekoïses au niveau de l'emploi, alors que nous sommes avec Saint-Josse la première ou la deuxième, en fonction des circonstances, commune qui avons le plus haut taux de chômage. Il n'y a plus aucun projet qui est mené pour aider les molenbeekoïses.

Au niveau de l'économie, à part les tapis rouges, malheureusement, il n'y a plus rien qui a été fait, si ce n'est de beaux sapins qui ont été offerts par la région à la chaussée de Gand. Mais en termes de proactivité, de réflexion, de projets menés avec des associations de commerçants, au niveau des actions à mener pour pouvoir aider. Je ne parle pas en période Covid, parce la période Covid est un alibi pour mettre tous les dysfonctionnements derrière et dire que nous n'avons pas pu faire quoi que ce soit à cause du Covid, nous gérons mal la commune financièrement à cause du Covid, mais d'ailleurs, je reviendrai, madame la bourgmestre, si vous permettez, tout à l'heure, lorsque nous allons aborder la question du budget pour vraiment confirmer et consolider ce que je viens de dire à l'instant. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

J'ai juste une petite question un peu générale qui concerne l'organigramme.

Nous constatons, qu'en tout cas l'ensemble des départements ont un directeur général à l'exception de deux départements spécifiques, le département infrastructures et le département aménagement du territoire. Ma question est simple. Y-a-t-il une raison derrière ce fonctionnement? Merci.

Mme la Présidente :

La question de l'organigramme est à l'étude depuis que nous avons une nouvelle directrice des ressources humaines. On reviendra vers vous sur cette question.

Est-ce que je peux demander aux conseillers de s'inscrire en début du point? Parce que sinon, pour moi, c'est très compliqué de savoir. Ici je vois que monsieur De Block s'ajoute mais j'ai déjà répondu.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Désolé, mon Wi-Fi est déconnecté, j'ai dû me reconnecter à la réunion.

J'ai vu dans le document, dans le rapport, qu'il n'y a pas de chiffre pour le nombre d'élèves du côté néerlandophone, alors qu'il est bien là pour les écoles francophones, mais pas pour les néerlandophones.

Mme la Présidente :

Je propose qu'on vous réponde par écrit sur cette question. Je ne connais pas le chiffre exact, monsieur Hildgen ?

M. le Secrétaire adjoint :

Je ne connais pas non plus mais on va demander aux services et on répondra par écrit.

Mme la Présidente :

Et veiller à ce que l'année prochaine, dans le rapport, ce soit mentionné.

Je donne la parole à monsieur Van Damme, l'échevin de l'enseignement néerlandophone.

M. l'échevin Van Damme :

Le chiffre approximatif est de 1500 élèves dans les écoles néerlandophones communales.

Mme la Présidente :

Merci Mr Van Damme. L'année prochaine, c'est vrai que ce serait judicieux que ce chiffre figure dans le rapport. Merci, merci à tous.

N'hésitez pas à aller consulter le rapport. Je pense que c'est vraiment très intéressant pour tous, pour tous les citoyens, pour les conseillers, c'est une mine d'information pour qui veut comprendre comment fonctionne une commune et ce qu'on y réalise.

Le Conseil prend acte.

De Raad neemt akte.

5. Finances - Budget communal de l'exercice 2021. Financiën - Gemeentebegroting van het dienstjaar 2021.

Mme la Présidente :

Chers collègues, pour la suite de nos travaux, on a à aborder évidemment le budget communal 2021. Mon souhait, c'était que ce budget passe avant la fin de l'année. Pourquoi? Pour que nos services puissent commencer à travailler directement dès le début de l'année avec leurs crédits inscrits de manière correcte, ce qui n'a pas toujours été possible dans les années précédentes. C'est pour ça qu'on se réunit aussi ce 23 décembre, ce qui est un peu inhabituel.

Juste après le point 5 de l'ordre du jour, qui est notre budget communal, vous verrez aussi trois points qui concernent les renouvellements des règlements taxe. Alors je pense en réalité que vous avez observé qu'il y a une très légère augmentation qui correspond en fait à l'indexation des taxes dans notre budget 2021. Je laisserai l'échevin des Finances l'expliquer mais je pense donc vous proposer de faire le débat également en même temps sur les règlements taxe puisqu'il s'agit, je le répète, d'une indexation des taxes qu'on introduit pour la

première fois, comme l'a déjà fait la Ville de Bruxelles, puisque vous allez l'entendre dans mon exposé général.

Nous devons effectivement faire attention à nos sous et nous avons dû aller chercher des sous à différents endroits dans le budget.

Je vous présente notre budget. Pour nos spectateurs, je précise aussi que les conseillers ont déjà eu une présentation technique du budget, lundi, dans ce qu'on appelle les commissions réunies. C'est une réunion préparatoire au conseil communal durant laquelle tous les conseillers peuvent venir poser leurs questions sur le budget, qui est une matière quand-même assez particulière, parfois aride, théorique, technique. Ils ont pu poser toutes leurs questions techniques lundi à l'échevin des Finances et à la directrice des Finances. Raison pour laquelle, dans le débat sur le budget, s'il y a des questions techniques, je les renverrai à ce qui a été dit lundi.

Nous débattons aujourd'hui du budget sous l'angle politique et donc je vais faire l'introduction politique au budget. Je vous remercie déjà de m'écouter, c'est un tout petit peu long, mais c'est très, très important. C'est un acte particulier que celui d'adopter un budget pour une commune puisqu'il conditionne une année complète de la vie de la municipalité. Des règles régissent la manière dont on travaille un budget, notamment les articles 238 à 260 de la nouvelle loi communale. Donc, vous voyez que nous avons un cadre légal extrêmement fort. C'est un processus qui est primordial et qui permet une politique active, mais qui permet aussi de déterminer les objectifs sur plusieurs années et j'y reviendrai.

Notre volonté aurait été de maintenir nos activités en conformité avec les engagements précédents, c'est à dire le respect strict du plan triennal que nous avons établi il y a maintenant deux ans. Malheureusement, malgré le grand sens des responsabilités et la prudence dont ont fait preuve les membres du Collège, malheureusement, nous faisons face à des aléas qui rendent ces prévisions irréalisables et nous venons avec un budget qui diffère de ce qui était prévu dans le plan il y a deux ans.

Vous le savez, le Coronavirus est venu bousculer notre vie et il a aussi bousculé notre budget 2020, il bouscule notre budget 2021 et il bouscule malheureusement les revenus de toute une série d'habitants, ce qui met sous tension, sous pression à la fois le CPAS, le portefeuille des habitants et les capacités budgétaires de la commune.

Je dois vous dire que le travail que nous présentons aujourd'hui, c'est un travail extrêmement sérieux, c'est un travail approfondi, c'est le fruit aussi d'une démarche qui n'avait jamais été organisée. Je voudrais remercier ici tout particulièrement madame Carine Van Campenhout, qui est la directrice financière de la commune, encore pour quelques jours. Elle nous quitte à la fin de ce mois. Elle prend sa pension bien méritée. Elle a fait toute sa carrière dans notre administration communale et elle m'a confié qu'elle a travaillé pour la première fois de la manière dont nous avons travaillé cette année pour l'élaboration de ce budget. Pourquoi? Parce qu'il y a plusieurs mois, au début de l'année 2020, je lui ai demandé, avec l'échevin des Finances, Georges Van Leeckwyck, je lui ai demandé d'animer une taskforce budgétaire. Cette taskforce budgétaire a étalé ses travaux sur quasiment l'entièreté de l'année. Nous avons eu une dizaine de réunions. Nous avons prévu un agenda de manière à travailler chacune des thématiques de manière approfondie, que ce soit les dotations aux grands organismes comme par exemple le CPAS, la zone de police, Molenbeek Sport, Molenketjes, etc... Nous avons travaillé en profondeur aussi la question des taxes. Nous avons travaillé en profondeur la question du personnel. Nous avons travaillé en profondeur la question du fonctionnement et ainsi de suite. Nous avons donc eu une dizaine de réunions avec les hauts fonctionnaires de l'administration, animées par monsieur Van Leeckwyck, l'échevin des Finances, moi-même et Carine Van Campenhout.

Qu'est-ce qu'on a demandé à cette taskforce budgétaire et qui était si original? On lui a demandé tout simplement de tracer la trajectoire budgétaire, à politique inchangée, de notre commune pour les quatre, cinq années qui viennent.

On a fait ce travail et je dois vous dire que ce travail nous a donné des résultats qui font froid dans le dos. L'Impact du Coronavirus a bien sûr été intégré, notamment en ce qui concerne les prévisions d'IPP, l'impôt sur les personnes physiques et malheureusement, le travail qu'on a fait sur l'IPP, on constate qu'il est peut-être même encore, l'impact du Corona est peut-être même encore sous-estimé dans le calcul qu'on a fait de notre trajectoire budgétaire.

On a travaillé de manière extrêmement approfondie, extrêmement sérieuse, et on a constaté quoi? On a constaté que les conséquences socio-économiques de la crise n'ont pas fini de frapper, qu'elles sont extrêmement lourdes, mais on a constaté aussi qu'à politique inchangée, sous l'influence de paramètres extérieurs lourds, et je vais y revenir, on allait vers un déficit structurel important. Qu'est-ce que c'est un déficit structurel? C'est un déficit qui n'est pas un déficit d'une année ou d'une fois, c'est un déficit prolongé, c'est un déficit qui s'installe d'année en année. On a constaté qu'à politique inchangée, donc si on ne change rien à nos politiques, on allait vers un déficit structurel de près de 15 millions au budget de 2025. Évidemment, un déficit de 15 millions chaque année en 2025, c'est intolérable. Personne ne peut accepter cela. Et je pense que même les élus qui défendent qu'on ne doit pas suivre une orthodoxie budgétaire stricte ne peuvent pas défendre qu'on ait 15 millions de déficit chaque année.

Pourquoi est-ce qu'on allait vers ça? Qu'est-ce qui conditionnait cette trajectoire très, très mauvaise pour notre commune.

Tout d'abord, on le sait déjà depuis quelques années mais la tendance ne fait que s'alourdir parce que les recettes n'augmentent pas aussi vite que les dépenses dans les champs habituels. Je pense à l'IPP pour ce qui concerne les recettes. Je pense à la dotation générale aux Communes. Pour ce qui concerne les recettes et en matière de dépenses, je pense notamment principalement aux dépenses en enseignement, aux dépenses en aides sociales et aux dépenses de la zone de police.

Ensuite, parce que, et c'est là aussi quelque chose qui ne nous est pas propre, parce que, comme toutes les autres communes bruxelloises aujourd'hui, nous sommes sous la forte pression de trois paramètres structurels.

On a déjà parlé de l'un de ces paramètres. Il s'agit de la politique régionale en matière d'emploi des pouvoirs locaux. Concrètement, nous verrons ce qui sort du comité C et nous avons parlé tout à l'heure de l'octroi de la prime unique, nous verrons ce qui sort du comité C mais nous sommes d'ores et déjà sous pression d'une décision prise au niveau régional. Il s'agit de faire évoluer plus rapidement les carrières structurelles des agents. Aujourd'hui, nos agents, et c'est une bonne chose pour eux, c'est extrêmement positif pour les agents des pouvoirs locaux et pour la solidité de la fonction publique locale, nos agents voient leurs barèmes augmenter plus rapidement que l'année passée et les années précédentes. Ceci impacte très, très fortement les finances des pouvoirs locaux, 500.000 € en 2020, plus de 800.000 € en 2021 et des sommes cumulatives qui vont monter, monter, monter jusqu'à plus de 2.500.000 € en 2025. On est sur des montants qui sont très importants à pouvoir financer au niveau local. C'est le premier paramètre externe qui nous met dans la difficulté en provenance du niveau régional celui-là.

Un autre paramètre qui nous vient de la région également, aussi avec des montants qui s'élèvent à plusieurs centaines de millions d'euros chaque année, c'est la réforme politique des emplois ACS, des agents contractuels subventionnés, de nouveau au plus grand profit

des agents, puisque les ACS deviennent de vrais emplois, de vrais agents des pouvoirs publics, c'est une très, très bonne chose. Malheureusement, la région n'aide pas les Communes à prendre ça en charge et pour notre commune, c'est plusieurs centaines de milliers d'euros chaque année qui s'ajoutent à notre quote-part au niveau budget.

Un troisième paramètre, toujours au niveau du personnel, qui vient difficilement impacter nos finances, c'est la loi Bacquelaine sur les pensions. Cette loi qui implique une responsabilisation et une solidarité entre les Communes, on en a déjà parlé dans ce conseil. C'est une loi qui implique en réalité, de par les paramètres qui l'ont mise sur pied, un transfert des communes de Wallonie et de Bruxelles vers la Flandre de plus de 10 millions d'euros chaque année, c'est un transfert massif Sud-Nord. On n'en parle pas en général en ces termes, mais il ne faut pas l'oublier. Cette loi impacte notre pouvoir communal de manière majeure. Nous avons réussi à en diminuer l'impact, et c'est notamment une des raisons pour lesquelles nous avons lourdement travaillé pendant plusieurs mois sur la réforme de statutarisation de nos agents. Nous avons statutarisé à ce jour, en 2020, 191 agents, c'est massif. Cette statutarisation bien conduite, bien réfléchie, nous permet non seulement de stabiliser du personnel et de renforcer notre fonction publique, mais aussi de se donner moins de pression liée à la loi Bacquelaine. Mais cette loi reste une loi qui est une menace importante sur nos finances et qui va amener probablement encore des dépenses dans les années qui viennent dans le champ des pensions.

A propos de la statutarisation des agents, je voudrais, avant de continuer mon exposé sur le budget, remercier en particulier une personne ici, Marijke Aelbrecht, notre gestionnaire des ressources humaines qui a pu nous accompagner, Georges Van Leeckwyck et moi, dans l'atterrissage de la statutarisation, dans les calculs, recalculs, et l'analyse de cette loi Bacquelaine qui est une loi extrêmement compliquée à appliquer au niveau local. Je pense que nos calculs sont exacts grâce à Marijke Aelbrecht, qu'elle soit remerciée pour tout le travail qu'elle a fait durant les derniers mois au meilleur profit de nos agents et des finances communales.

Un autre facteur structurel particulièrement important dans notre commune, j'en ai déjà parlé, c'est la politique sociale. Il est faux de dire que nous n'investissons pas au niveau social, c'est même tout le contraire qui se passe. Nous sommes sans cesse aux côtés de notre CPAS, nous finançons lourdement, nous l'accompagnons, nous le soutenons et les dépenses de CPAS chez nous sont plus importantes au moment-même où notre IPP n'augmente pas suffisamment. Ce sont vraiment des facteurs structurels qui mettent le budget communal sous très forte pression, avec des prévisions à politique inchangée, je l'ai dit, qui sont très, très mauvaises.

Voilà, ça, c'est le cadre global du budget.

Il n'y a à vrai dire que peu de paramètres qui sont très spécifiques à notre commune. Peut-être que les paramètres les plus spécifiques à notre commune sont la mauvaise évolution de la pauvreté dans la commune, la pauvreté est grandissante dans la commune, et la mauvaise évolution de l'IPP puisque, on le voit, on s'attend dans les prévisions du plan, à ce que l'IPP récolté auprès de nos habitants soit vraiment très fort entaché par la crise du Covid. Et ça, c'est vrai que ce sont des facteurs qui vont peut-être toucher davantage notre commune que les autres, mais les autres facteurs sont des facteurs qui sont très exogènes et sur lesquels je pense qu'on a pris des décisions qui permettent d'amoinrir les difficultés mais les difficultés sont là.

Dans ce carcan budgétaire, cette trajectoire extrêmement douloureuse et difficile, on a pris des décisions. On a pris des décisions de limiter notre emprunt, on l'a limité, on a essayé de garder une capacité d'investissement, je vous la décrirai. Mais on a dû prendre aussi une

série d'autres décisions qui sont des décisions très difficiles et qui changent radicalement la donne par rapport au plan triennal qu'on vous avait présenté il y a maintenant deux ans.

Trois grands changements que vous devez noter. Premier changement, le report d'un an de la dernière phase de notre plan de recrutement. Vous vous souvenez qu'on s'était engagé, avec le soutien de notre inspecteur régional, dans un plan de recrutement qui nous paraissait tout à fait pérenne, possible et judicieux. Dans ce plan de recrutement, notamment, nous avions un effort massif en instruction publique et un effort massif en propreté publique, plus des efforts dans tous les autres services que je ne décrirai pas davantage. Mais dans les circonstances actuelles, il n'est pas possible pour nous d'imaginer en 2021 de poursuivre notre troisième phase du plan de recrutement. Donc, la première mesure que nous avons prise face à cette trajectoire budgétaire dramatique, c'est de reporter d'un an l'entrée en vigueur de notre plan de recrutement.

La deuxième décision est difficile, elle est lourde, elle a été lourde à prendre pour la majorité. Elle a un impact certain sur une série d'habitants. Nous allons, dès le 1er janvier 2021, supprimer la politique de la prime aux propriétaires. Cette prime intervenait dans le paiement du précompte immobilier qui avait été augmenté durant la législature précédente et je reviendrai en détail sur les raisons qui nous ont menés à ce choix. C'est un choix douloureux mais c'est un choix indispensable, je vous expliquerai pourquoi dans quelques instants.

Enfin, nous avons effectué des coupes dans tous les budgets, c'est à dire dans les budgets de fonctionnement de tous les services, dans les budgets facultatifs de tous les services et nous avons travaillé dans tous les champs à diminuer entre 15 et 20% les budgets.

Il est un pan dans lequel nous n'avons pas fait d'économies et c'est vraiment un choix politique. Nous n'avons pas demandé ce serrage de ceinture, nous ne l'avons pas demandé dans le champ de l'action sociale. Nous avons préservé les politiques sociales de cette manière de travailler. L'action sociale et le CPAS sont les acteurs qui restent, soit, dotés comme auparavant, soit, comme le CPAS, dotés de manière plus importante que par le passé. Nous avons aussi décidé de pallier la défection de la région de la politique des chèques-taxi. C'est une politique sociale importante pour nos seniors. Nous avons décidé de la reprendre au niveau communal, en tout cas en 2021. Nous avons dégagé des dizaines de milliers d'euros pour cela. Nos seniors ont déjà beaucoup payé la crise et nous pensions qu'il était très important de pouvoir continuer de les aider, même si la région n'a pas maintenu cette politique pour 2021.

Nous avons fixé des plafonds pour nos dotations aux grands organismes à 2%. 2% pour la zone de police, 2% pour Molenbeek Sport, 2% pour une série d'autres grandes Asbl para-communales. La seule dotation qui est élevée, plus élevée que celle-là, c'est celle du CPAS puisque nous investissons dans notre CPAS, nous répondons à la demande de notre CPAS d'investir avec une dotation augmentée de 3,8%. C'est un effort très important pour la commune.

Je l'ai dit, nous avons opté pour le maintien d'une politique qui est la nôtre de valorisation et de statutarisation du personnel par l'organisation d'examens de promotion, de recrutement et de nomination. Un moyen également, je l'ai dit, de diminuer la pression sur la cotisation de responsabilisation tout en valorisant nos agents et par là, activer une subsidiation optimale. Et cette année, pas moins de 169 ouvriers se sont vu nommés après leurs cinq ans de maison. Il en fut de même pour 28 agents du personnel administratif avec cinq ans d'ancienneté et le Selor.

Je tiens à souligner que dans le contexte morose d'élaboration du budget que fut celui-ci, nous avons cependant tenu à maintenir les investissements à l'extraordinaire. Il nous a fallu pour cela travailler sur les masses de réserves et les masses de dettes pour optimiser notre

capacité d'investissement à l'extraordinaire. Garder de l'investissement à l'extraordinaire, cela nous semblait vital au début de la législature pour pouvoir voir aboutir des projets. Ainsi, pas moins de quatre millions de notre fonds de réserve ordinaire ont été injectés pour la réalisation de projets d'investissement. Je reviendrai tout spécialement et en détail en deuxième partie de l'exposé sur ses projets d'investissement.

En résumé, nous avons fait preuve de sérieux, nous avons fait preuve de créativité, nous avons des coupes sombres, douloureuses dans tous les champs, excepté dans le champ social. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, c'est un budget sérieux, c'est un budget politique et c'est un budget que nous assumons ensemble en tant que majorité.

Je vais détailler un petit peu les choix faits à l'ordinaire, le budget ordinaire, le budget 2021.

Ce sont des choix qualifiés de tranchées, ce sont des choix qui permettent de garder une survie financière à la commune, c'est un budget responsable qui permet de faire face à nos charges, de maintenir la mise en œuvre de nouveaux choix d'investissement au profit des citoyens, répondre aux défis sociaux toujours plus nombreux, exacerbés cette année par la crise sanitaire et par les ravages sociaux.

Les recettes inscrites au budget ordinaire 2021 s'élèvent à 165.920.141€, en ce compris les 1.257.030 € de prélèvements fonctionnels pour les contrats de quartier, les contrats de rénovation urbaine, la politique de la Ville et le dispositif d'accrochage scolaire ainsi qu'un prélèvement général sur les fonds de réserve ordinaire de 1.908.000 €, c'est la technique classique du prélèvement pour l'alimentation de ces politiques pour lesquelles nous sommes subsidiés par les autres niveaux de pouvoir de manière pluriannuelle.

Les dépenses ordinaires sont quant à elles arrêtées à 166.765.670 €, ce qui nous laisse au total un mali, un résultat négatif, de 845.529 €. Ceci a été accepté et validé, étant donné le travail sérieux effectué, par notre inspecteur régional.

En ce qui concerne les recettes ordinaires.

Pour rappel, les moyens financiers de la commune se structurent autour de trois grandes catégories :

- les recettes fiscales, c'est à dire les contributions des ménages et des entreprises,
- les fonds et les subsides reçus, les moyens financiers qui proviennent des autorités supérieures et des autres autorités,
- les ressources propres à la commune, c'est à dire les recettes de prestations, les dividendes ou encore les intérêts de la dette.

Nos recettes ordinaires se répartissent dans ces trois catégories de la manière suivante en 2021 :

- les recettes de prestations représentent 6,3% de nos recettes, soit 10.355.500 €.
- les recettes de transfert sont de loin les plus importantes, avec 92% de nos recettes. Il s'agit de 149.585.012 euros, hors prélèvements.
- et enfin, les recettes liées aux ressources-propres, qui représentent 2.814.100 €, soit 1,7% de nos recettes.

Je vais rapidement broser les recettes de transfert les plus importantes :

- la DGC, la dotation générale aux Communes qui nous vient de la région, qui représente à elle seule 30,5% de nos recettes, c'est à dire 49.609.252 €. Il faut se rappeler qu'en 2020, elle nous rapportait 48.655.715 €.
- le précompte immobilier, quant à lui, représente 25% de nos recettes, soit, en 2021, 40.656.975 €. Evidemment, c'est une estimation et vous devez savoir que c'est une estimation qui a été faite selon les paramètres qui sont imposés par l'inspecteur régional. Nous verrons ce qu'il en est effectivement sur le terrain en 2021.
- pour l'impôt des personnes physiques, c'est également une estimation et celle-ci nous vient du bureau du plan. L'impôt des personnes physiques représente 6,4% de nos recettes, soit 10.352.000 €, contre 10.445.000 € en 2020. On estime donc que l'impôt des personnes physiques subit un recul, ce qui est un problème puisque je vous l'ai dit, c'est éventuellement même encore un recul sous-estimé, en lien avec l'impact du Covid sur les finances de chacun dans la commune.
- les dividendes des intercommunales représentent 1,7% de nos recettes, c'est à dire 2.759.100 €, ce qui correspond à ceux de l'an dernier.
- enfin, les taxes communales et les sanctions administratives représentent 7,3% de nos recettes, c'est à dire 11.806.006 €, en ce compris la dotation de compensation fiscale.

Dans ce champ, une nouveauté, je vous en ai parlé, c'est que nous avons pris la même décision que Bruxelles-Ville, c'est à dire indexer nos taxes de 2,5% à l'année.

Je vous cite également quelques postes importants pour les recettes liées aux prestations :

- les locations et concessions de notre patrimoine, qui représentent 3.232.000 €.
- les redevances pour l'utilisation du réseau de canalisations, 2.690.000 €.
- les redevances à charge des parents, 1.290.000 €.
- les redevances de stationnement, 1.600.000 €.
- les récupérations des traitements du personnel détaché, 440.000 €.

Les autres masses sont petites et je vous épargne le détail.

En ce qui concerne les dépenses à l'ordinaire, les dépenses à l'ordinaire sont définies selon quatre postes importants. Tout d'abord, le personnel communal en activité ou pensionné. Ce poste représente 40% de nos dépenses, 66.693.480 €. L'an dernier, c'était 64.248.125 €. Malgré la crise sanitaire et les perspectives financières effrayantes des cinq années à venir, nous ne perdons pas de vue notre axe prioritaire du budget initial, à savoir le renforcement de notre administration communale, même si le plan de recrutement sera reporté d'un an et que nous procéderons pour 2021 à un examen au cas par cas des remplacements pour départs à la retraite. Nous veillerons cependant à ce que certains services stratégiques bénéficient d'un cadre complet, voire d'effectifs renforcés lorsque ce sera possible, et mettrons tout en œuvre pour pérenniser la motivation de nos agents.

Deux axes sont jugés prioritaires en matière de personnel pour l'année 2021. Ce sont les tâches premières qu'on a demandées à notre nouvelle directrice des ressources humaines :

- la professionnalisation du télétravail et le chantier de l'évaluation. Cela se reflète dans nos prévisions budgétaires, avec la modification du statut de nos agents, je vous en ai déjà parlé, la mesure est entrée en vigueur en fin 2020, qui a permis la nomination de nombreux agents, je l'ai dit. Nous en attendons évidemment des répercussions bénéfiques sur le bien-être du personnel et sur le bien-être de l'administration communale et sur les services rendus à la population.
- notre plan triennal de recrutement est actuellement gelé pour un an, mais nous remplacerons cependant un ouvrier à la propreté, il s'agit d'un chef de service qui part

à la retraite ainsi que trois ouvriers aux ateliers, ceci permettra la bonne continuité de ces services.

- un autre point important pour améliorer la situation de nos agents a été mis en place en 2019, c'est le deuxième pilier de pension pour nos agents contractuels. Ceci est évidemment une politique qui continue.

En ce qui concerne les frais de fonctionnement :

- les frais de fonctionnement représentent 7,2% de nos dépenses. Nous les avons calculés en 2021 à 11.967.877 €, c'est à dire moins qu'en 2020, et là, la directrice financière a jugé qu'il était possible que nos services puissent faire des économies en matière de fonctionnement, nous lui faisons confiance. Je pense qu'au niveau du secrétariat communal et de monsieur Hildgen, il y a un nouveau système de monitoring des frais de fonctionnement qui va être mis en place.
- en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement facultatives, je ne vais pas détailler chaque poste parce que nous avons été plus rigoureux et nous avons réduit tous les postes jusqu'à 20% pour la plupart, à l'exception des matières sociales, je l'ai dit, ou de la santé pour laquelle nous avons un peu augmenté en ces temps particuliers. Nous avons un peu augmenté de quelques milliers d'euros les dépenses en santé.

Les dépenses de transferts qui représentent 40,2% de nos dépenses à l'ordinaire, soit 67.047.135 € contre 65.237.777 € en 2020, c'était pour rappel. Évidemment, c'est une très grande partie de nos budgets que cette dotation communale :

- la dotation du CPAS passe de 30.315.000 € en 2021 alors qu'elle était à 29.163.132 € en 2020, c'est donc la dotation qui augmente le plus à elle toute seule. Elle augmente énormément, plus d'un million d'euros en plus pour le CPAS en 2021, c'est une augmentation de 3,8%. C'est vraiment l'augmentation majeure dans notre budget pour ce qui vient en 2021.
- pour la zone de police, on a accepté une augmentation à 2% de la dotation, ce qui la mène à 23.419.300€, venant de 22.960.350€, c'est une augmentation de 2% classique plus 0,5% Covid puisqu'on sait que la police a des dépenses supplémentaires aussi en cette période Covid. Ça, c'est de la technique budgétaire.
- on n'a pas d'augmentation pour l'Asbl Molenketjes dont la dotation avait fortement augmenté, souvenez-vous, en 2020, et la dotation de Molenketjes reste à 1.590.000€.
- l'Asbl communale Move a sa dotation augmentée avec un plafond à 2%, comme la plupart des autres organes para-communaux. La dotation de Move est, en conséquence, de 1.658.000 €.
- Molenbeek Sport reçoit 1.254.000 €, ce montant sera peut-être revu à la hausse durant une modification budgétaire. Aujourd'hui, étant donné qu'on a commandé un audit de Molenbeek Sport, on attend d'abord les résultats de cet audit avant d'autoriser, le cas échéant, Molenbeek Sport à augmenter ses dépenses.
- l'Asbl Olina se voit augmentée de plusieurs centaines de milliers d'euros puisque nous aurons le plaisir d'ouvrir enfin la nouvelle crèche sise quai des Charbonnages durant cette année. Il faut se souvenir que c'est un projet qui avait été conçu encore durant la législature, non pas précédente, mais la législature encore antérieure. C'est un projet qu'on sera très heureux d'inaugurer en 2021 avec salle de sport et crèche sur le quai des Charbonnages.
- les autres dotations ne changent pas, à l'exception de la MAIS. Vous vous souvenez qu'on avait augmenté par une modification budgétaire la dotation de la MAIS de manière importante en 2020. On maintient cette augmentation car la politique du logement est une politique très importante à nos yeux. Le défi du logement reste majeur dans notre commune et je pense que tout le monde est d'accord sur ce point.
- on aura l'occasion d'accueillir pour la seconde fois les Brussels Urban Youth Games, si on arrive à mettre un peu de côté ce coronavirus en 2021. Cette fois, ce serait à titre

national et nous avons décidé pour cet événement tout à fait extraordinaire, de pouvoir débloquer 30.000 € au budget pour encadrer cet événement sportif d'envergure qui sera l'occasion de montrer à nouveau nos magnifiques infrastructures sportives partout en Belgique et aussi de faire participer lourdement nos enfants, puisque pour un tiers des participants à cette édition nationale ce seront des enfants molenbeekois.

Je vais parler maintenant d'un sujet important et d'une décision difficile.

Il s'agit de l'arrêt de la prime aux propriétaires, qui est une prime qui avait été, pour rappel, créée à l'intention des mono-propriétaires d'abord, avant 2018, pour faire face à l'augmentation par la région du précompte immobilier, et puis, à partir de 2018, tous les propriétaires habitant la commune y avaient droit. Après cette modification de 2018, la prime s'inscrivait aux alentours d'un million d'euros par an dans le budget communal. Avec ce million par an, malheureusement, nous avons dû constater que nous n'arrivions à aider que la moitié des propriétaires. Autrement dit, nous travaillons avec une prime qui était octroyée selon la règle du premier arrivé, premier servi. Et seule la moitié des gens qui y avaient droit pouvait effectivement toucher cette prime. Elle variait de quelques dizaines d'euros à un maximum de 300 € pour ceux qui avaient subi la plus grande augmentation du précompte immobilier. Donc, cette prime, en réalité, premier arrivé, premier servi, et des montants qui étaient très variables, ne nous satisfaisait pas. Je pense qu'elle ne satisfaisait pas en réalité toute une série des conseillers communaux de ce conseil et nous avons essayé de travailler à pouvoir donner le même montant à chaque propriétaire qui avait droit à la prime. Malheureusement, ceci aurait entraîné de fait que la prime aurait atteint le montant de 30 € environ par propriétaire, ce qui la rendait dérisoire. Autrement dit, maintenir cette politique structurelle qui était supposée au départ, quand elle a été créée, avoir un effet ponctuel, la maintenir à raison d'un million d'euros d'inscription dans le budget nous mettait en difficulté puisqu'on ne pouvait pas la doubler pour donner vraiment à chacun qui y aurait eu droit. Et en même temps, on ne pouvait pas non plus la maintenir de cette façon-là, de manière structurelle, c'est une somme extrêmement importante. Vu la situation budgétaire dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, nous avons donc décidé de la supprimer. Cela nous a semblé le plus sage. Bien sûr, nous avons inscrit 200.000 € au budget 2021 pour que les éventuelles demandes rentrées tardivement encore en 2020, c'est chaque année le cas, puissent être honorées. Mais de nouvelles demandes ne pourront pas être reçues à partir du 1er janvier 2021.

Pour finir, les dépenses relatives à la dette, ça finit le chapitre sur les dépenses. Les dépenses relatives à la dette représentent 11,8% de nos dépenses globales à l'ordinaire et elles ont été plafonnées avec un travail sérieux pour pouvoir maintenir une dette qui est soutenable et, de nouveau, nous avons travaillé en bonne intelligence avec la tutelle régionale par rapport à cela.

Je vous fais un focus sur l'extraordinaire.

Le budget extraordinaire, qu'est-ce que c'est? C'est le budget d'investissement. Qu'est-ce qu'on investit? C'est à dire des choses qui ne sont pas chaque année à remplacer mais qui sont des masses lourdes qui vont nous permettre de faire de l'investissement qui restera valable pendant toutes les années qui suivent.

L'année 2021 sera marquée par des investissements importants dans nos écoles ainsi que des investissements dans le réaménagement de l'espace public, notamment par le lancement de différents chantiers en termes d'infrastructures collectives et notamment le chantier de l'emblématique Pythagoras à la Gare de l'Ouest. Je reviendrai là-dessus.

Je vais d'abord vers les écoles. C'est un chapitre important, c'est vraiment une de nos trois grandes priorités de législation et nous y travaillons tous azimuts, tant en termes

d'investissements dans la brique, de mise en place de mesures réduisant au maximum les frais de scolarité pour les familles, que de renfort de l'encadrement pédagogique :

- pour les investissements, nous avons annoncé dès le départ de la législature que nous ferions un effort sans pareil pour nos écoles et pour rappel, près de 30 millions d'euros seront consacrés à la rénovation parfois complète de nos écoles. Pour 2021, ce ne sont pas moins de 8 millions d'euros qui vont être dédicacés à l'étude, à l'octroi de marchés et au démarrage de chantiers dans nos écoles. A titre d'exemple emblématique je pense de cette législature, l'école 10 de la rue Ransfort. Nous avons acquis un bâtiment connexe à l'école et cet achat va permettre d'agrandir l'école. Nous avons validé les plans pour l'agrandissement, des classes de qualité seront construites, une rénovation de la salle de gymnastique et l'aménagement de locaux collectifs verront le jour avec une belle salle polyvalente. C'est une attente magnifique pour ce quartier du centre historique qui avait des élèves qui étaient quand-même dans des classes vraiment pas aux normes d'aujourd'hui. Un autre exemple, toujours dans le centre historique, l'école 1, située rue des Quatre-Vents. Nous allons attribuer le marché en 2021 et pouvoir démarrer au plus vite des travaux de grande ampleur dans cette école qui va être dans sa partie avant entièrement refaite. Nous rénovons également complètement la conciergerie. Et j'en profite qu'on a cette réunion pour vous apporter une information très satisfaisante, la réfection de la salle de gymnastique et des vestiaires se termine à l'école 5, place de la Duchesse. Vous savez que cette école, cela faisait plus de 15 ans qu'on attendait la rénovation de la salle de gymnastique. En février, les travaux de la salle de gymnastique, des sanitaires et des vestiaires seront terminés et c'est un engagement réalisé, réalisé en très peu de temps puisque nous avons, sous cette législature, initié les travaux et que nous en voyons déjà la fin. C'est une grande fierté pour notre collège et je tiens ici à remercier en particulier l'échevin Jef Van Damme et les services de Didu et des travaux publics qui ont permis que tout ça se réalise. Ça bouge à Molenbeek.
- Une dernière information concernant nos écoles. Une étude importante va être lancée cette année. Cette fois, c'est pour une école néerlandophone, c'est le passage d'un site pavillonnaire vers un site en dur, c'est l'école Boomhut qui va pouvoir avoir des perspectives de devenir une vraie école en dur.
- pour rappel, j'aime bien le rappeler quand-même, parce que je sais que cela fait mal aux oreilles de certains, on a réinstauré la gratuité des garderies du temps de midi et c'était un effort de plusieurs centaines de milliers d'euros au meilleur profit des familles.
- toujours concernant l'accessibilité de l'enseignement, la volonté de rendre plus accessible financièrement notre enseignement, s'est traduit dans différentes mesures telles que la fourniture gratuite de matériel, l'organisation d'études dans le cadre des garderies. Concrètement, la commune va donc au-delà des exigences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous mettons en place des études dirigées gratuites, des activités pédagogiques sur le temps de midi, des ateliers d'accrochage scolaire midi et soir. Tout le matériel nécessaire pour les enfants est gratuitement distribué par la commune pour permettre aux enfants de participer à ces moments importants et notre souhait est d'aller plus loin pour soutenir les familles. Nous étudions la possibilité d'offrir un bonnet de piscine, d'offrir un sac de gymnastique par enfant, d'offrir des chasubles fluorescentes aussi afin que les enfants sortent en sécurité lors des sorties scolaires. Mais l'objectif, à terme, c'est d'instaurer une véritable gratuité, que l'enseignement ne soit plus un coût pour les familles et le chemin est tracé pour cela. Sans démagogie, sans populisme, nous arriverons à atteindre cet objectif pour le bien de nos enfants et de nos écoles.

Un bref mot encore pour conclure le chapitre enseignement. En collaboration avec les directions et leurs équipes, en collaboration avec la cellule pédagogique, un vaste plan d'action global et cohérent a été mis sur pied avec plusieurs priorités :

- l'augmentation des sorties scolaires à caractère culturel, sportif et environnemental.

- le développement de projets pédagogiques modernes tels que le fonctionnement de classes verticales qui respectent mieux le rythme de chaque enfant. On a des réunions pédagogiques plus régulières, mises en place avec les directions afin d'échanger sur les stratégies au sein des établissements pour pouvoir élaborer mieux la différenciation et pour pouvoir établir des stratégies communes. Évidemment, dans le cadre du Covid, cela a été à tout moment nécessaire, nous l'avons fait et nous continuerons à le faire.
- enfin, nous voulons mettre le paquet sur la remédiation scolaire et pour cela, notre commune avait prévu de créer, à mon initiative, sur fonds propres, des postes supplémentaires d'enseignants.

Écoutez bien Monsieur Vancauwenberge, vous êtes avec nous ? Allo, monsieur Vancauwenberge ? Écoutez bien. À ce jour, pas moins de 14 enseignants ont déjà été engagés sur fonds propres, soit presque un par école, 14 enseignants déjà, plus 6 autres membres du personnel, cela fait 20 membres du personnel supplémentaires en instruction publique. 2018, 2019, 2020. C'est énorme, c'est un effort considérable pour nos écoles. Ça fait de nous le pouvoir public francophone en Fédération Wallonie-Bruxelles qui a le plus d'emplois à charge dans ses écoles. L'instruction publique est vraiment une priorité. Elle s'inscrit dans les budgets, elle s'inscrit dans le dynamisme de nos services, et là, je veux remercier tout particulièrement la tête du service de l'instruction publique, qui travaillent sans relâche à ce que notre enseignement soit le meilleur et à ce que la priorité politique à l'instruction publique de ce collège soit effectivement transcrite, mise en œuvre dans les faits. Mon souhait, à terme, que chaque école bénéficie des services d'une assistante sociale, d'un éducateur ou d'une éducatrice et d'un soutien en logopédie pour le renforcement du cours de néerlandais, de la natation et du travail langagier, est en bonne voie. Je vous l'ai dit, nous avons engagé en 2018, 2019, 2020, à notre initiative, ce collège-ci, déjà 20 personnes rien que pour l'instruction publique. Si vous voulez, j'ai une note d'une dizaine de pages en plus sur les efforts en instruction publique. Je répondrai volontiers à toutes vos questions.

Je vais dans un autre champ, celui de la rénovation urbaine.

La rénovation urbaine à Molenbeek, c'est une tradition depuis des années, c'est un bras armé du mieux vivre dans les quartiers, du mieux vivre pour nos habitants et notre département de la Didu, enviée pendant des années, n'est plus à présenter. C'est notre bras armé pour nous permettre de mener des politiques de rénovation urbaine à travers les contrats de quartier et plus récemment, à travers les fameux contrats de rénovation urbaine ou encore les programmes des grandes villes. Ces moyens, combinés à nos propres efforts, permettent à notre commune de porter une ambition dans la transformation du cadre de vie des habitants :

- en 2021, le lancement pour près de 4 millions d'euros d'investissements autour de la rue Jean-Baptiste Decock. C'est un vaste projet. La rue sera complètement refaite avec un budget de 538.000 €.
- un chemin doux, c'est à dire une liaison piétons et cyclistes, reliera la rue de Decock à la rue de Lessines, un potager verra le jour le long de ce chemin. Pour cela, un projet de 758.000 € est prévu.
- le fameux espace, qui est une place mais un espace très, très bigarré, aujourd'hui, très mixte, un peu dangereux pour les familles avec enfants. La place située entre les deux tours de logements sociaux sera complètement réhabilitée et pour cela, un budget de 2.491.000 € est consacré. Il y aura là toutes sortes de nouveautés.
- on a aussi décidé de mutualiser le parking de la société de logement social situé sous la place. Il sera entièrement rénové pour un montant de 1.898.000€. L'usage en sera mutualisé, ça veut dire quoi ? Cela veut dire que les cartes de riverain des habitants leur donneront un accès à ce parking, ce qui va faciliter lourdement le parking dans le quartier.
- enfin, nous avons une étude pour la création d'une crèche néerlandophone à la rue de Lessines qui va être couverte par un financement de la VGC.

- pour être tout à fait complet, sur la rue Jean-Baptiste Decock, nous allons également acquérir un bâtiment pour la somme de 400.000€ pour y construire des logements communaux supplémentaires. Je vous ai dit que le logement était une priorité de cette législature.
- Vous le voyez, nous mettons le paquet sur cette partie de la commune située dans le cœur historique de Molenbeek. Il s'agit d'assurer l'amélioration du cadre de vie des habitants ainsi que les conditions d'accueil des visiteurs qui viennent faire leurs achats, puisqu'on est là, à proximité d'un centre commercial important pour notre commune, la chaussée de Gand.

Je terminerai la partie rénovation urbaine par une bonne nouvelle que vous avez dû déjà découvrir dans les médias. Le gouvernement régional a retenu cette année notre candidature pour un nouveau contrat de quartier, pour le quartier des Étangs Noirs. C'est un budget de près de 12,5 millions d'euros qui seront consacrés, dans les prochaines années, à mener des projets concrets de rénovation de cette zone de notre commune qui en a cruellement besoin. Un marché d'études pour établir un diagnostic et définir les contours d'un programme sera lancé pour un montant de 142.000€ cette année. Et je remercie à nouveau notre collègue Jef Van Damme et les services de la Didu et des travaux publics pour l'investissement sans faille et l'énergie de tous les instants pour leur temps, l'obtention de ce contrat de quartier. Cela n'a pas été facile, nous étions en forte concurrence mais nous avons été choisis et c'est une fierté. C'est vraiment un quartier, les Etangs Noirs qui mérite notre attention aujourd'hui, à plus d'un titre, et le contrat de quartier nous aidera à rendre le quartier des Étangs Noirs beaucoup, beaucoup plus agréable pour les citoyens qui le méritent.

Je voudrais parler un instant des rénovations de voiries. Vous savez qu'on a rénové lourdement la rue Vandenpeereboom, mais on est aussi intervenu à la frontière de Koekelberg, on est intervenu dans les quartiers aussi au nord du chemin de fer. Mais en rénovation de voirie, une étude va être lancée qui est importante en 2021, qui concerne le réaménagement de la place Beekkant, la place à la sortie du métro. Elle n'est pas très qualitative, elle est assez dangereuse, elle n'est pas conviviale. Entre les deux tours de logements, on peut mieux faire également. En 2021 une étude est lancée pour le réaménagement de cette place.

Nous terminerons aussi en 2021, le réaménagement de façades à façades de l'avenue du Scheutbosch. C'est un montant quand-même important de 425.000 € qu'on a pu débloquer pour cela.

Nous en profiterons pour continuer, pour les amoureux, et ils sont nombreux, du parc du Scheutbosch, de réaménager les accès au parc et les liaisons entre la partie du parc plaine de jeux et celle donnant aux chemins de promenade pédestre, 100.000 € consacrés au parc du Scheutbosch.

On a aussi prévu 227.000 € pour réaménager le square des Libérateurs. Vous savez que c'est un quartier, là aussi, qui fait face à des changements rapides et nombreux et pour lesquels j'ai déjà eu l'occasion d'animer moi-même une réunion citoyenne sur place. On a des demandes importantes de réaménagement de l'espace public.

Quelques autres éléments à vous signaler en termes d'investissements l'extraordinaire :

- nous lancerons une étude importante pour le château du Karreveld. L'objet de cette étude, c'est de mettre en place les jalons d'une future rénovation du château. Le château, qui est un vrai joyau pour notre commune, vous savez qu'il sert évidemment d'écrin à tous les mariages de nos habitants, pour leur plus grand plaisir, puisqu'on peut y faire des photos magnifiques. Il sert aussi de cadre à toutes sortes de manifestations artistiques et j'espère que cet été, nous pourrons avoir l'ensemble de

nos manifestations artistiques se dérouler puisque ça n'a malheureusement pas pu être le cas. On avait dû travailler avec des guichets adaptés l'été avec Bruxellons. J'espère qu'on pourra voir revenir le public en masse et j'espère qu'on pourra aussi refaire notre magnifique marché de Noël en 2021. Un budget de 435.000€ est débloqué pour s'occuper de cette étude pour le Karreveld qui nous permettra d'optimiser l'utilisation des espaces existants et alors, forcément, d'offrir plus de surface à la culture pour les molenbeekoïses dans ce site prestigieux.

- on a aussi prévu 250.000€ pour s'occuper de la rénovation, du réaménagement du parking de la piscine qui en a besoin et dont un certain nombre d'habitants se plaignent aujourd'hui.
- on va continuer nos efforts pour installer des street workout. Ce sont ces appareils qui permettent de faire de la gymnastique en plein air. Nos adultes, nos jeunes adultes, sont friands de ça un peu partout dans la commune. On en a déjà installé des nouveaux dans plusieurs endroits. On a encore trois street workout qui vont débarquer en 2021. Ces infrastructures-là seront installées rue d'Ostende, de nouveau dans le quartier des Étangs Noirs, qui est un quartier qui mérite toute notre attention, rue Evariste Pierron et place de la Duchesse. Nous avons déjà installé des street worked, pour ceux qui n'auraient pas noté, notamment au parc des Muses et en-dessous de l'église Saint-Rémi, dans le Maritime.
- enfin, nous installerons des fontaines publiques. C'est important, vu le contexte de fortes chaleurs que nous connaissons maintenant chaque année, que nous mettions ce type d'infrastructure au service des molenbeekoïses pour le plus grand plaisir des enfants, mais aussi pour la santé de tous nos habitants. Nous allons répartir cela sur le territoire de la commune et en 2021, c'est un budget de 70.000€ qui est prévu à cet effet.

Pour terminer, je voudrais mettre l'accent sur le fait qu'en dépit d'un contexte budgétaire tendu, marqué de surcroît par la crise multidimensionnelle liée au Covid 19, nous avons fait preuve d'imagination, de détermination pour pouvoir pérenniser les projets sociaux, l'offre sociale. Car si des coupes ça et là sont rendues nécessaires étant donné le contexte, le domaine social, ce qui était et qui reste en quelque sorte l'ADN de la commune de Molenbeek est préservé. Cela a été rendu possible grâce au travail assidu et une franche collaboration entre différents services et membres du collège. Je voudrais remercier, en particulier ici, la créativité de Carine Van Campenhout et d'Els Mauclet, notre receveuse communale, qui, à tout moment, ont été orientées solutions et nous ont permis de trouver des solutions à un maximum des problèmes posés pour pouvoir continuer à réaliser des projets.

Ce travail a aussi évidemment été permis grâce aux efforts constants de Georges Van Leeckwyck, l'échevin des Finances et je le remercie pour son implication à mes côtés tout au long de l'exercice de la préparation de ce budget et tout au long du travail réalisé pendant des mois malgré des circonstances particulières, travail de fond, travail très très intellectuel de la taskforce budgétaire.

Merci Georges, merci Carine Van Campenhout, merci Marijke Aelbrecht, merci Els Mauclet, merci monsieur De Winne, merci monsieur Hildgen et à vous les conseillers communaux, pour vos questions sur cette matière importante qu'est le budget.

Je suis un peu étonnée parce qu'il me semblait que Mr El Khannouss avait demandé la parole et je ne le vois plus dans ma liste. Je ne comprends pas ma liste. À mon avis elle n'est pas juste. Monsieur Hildgen, vous aviez pris note de qui doit intervenir dans l'ordre ?

M. le Secrétaire adjoint :

Dans l'ordre, monsieur El Khannouss à mon sens, j'avais monsieur Ikazban, monsieur Hamzaoui, je crois monsieur Eyllenbosch, mais monsieur El Khannouss a disparu, effectivement.

Mme la Présidente :

Ecoutez, je pense que monsieur El Khannouss s'était inscrit le premier. Puis je vais prendre dans l'ordre de ceux qui sont inscrits là. Je donne la parole à monsieur El Khannouss, puis ce sera monsieur Eylenbosch. Monsieur Ikazban, si vous voulez vous inscrire, je ne vous vois pas. Monsieur Ikazban était inscrit monsieur Hildgen ?

M. le Secrétaire adjoint :

Oui.

Mme la Présidente :

On va commencer par monsieur El Khannouss, puis on écoutera, il avait quitté la réunion, je pense qu'il a changé de lieu comme il avait prévu de le faire.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss. Vous devez brancher votre micro. On va peut-être laisser la parole à monsieur Eylenbosch. Est-ce qu'on peut régler le problème informatique de monsieur El Khannouss s'il-vous-plaît ?

M. le Secrétaire adjoint :

Non, c'est monsieur El Khannouss lui-même qui doit pouvoir actionner son micro.

Mme la Présidente :

Mais je vois qu'il a un souci, il a l'air de ne pas y arriver. Est-ce que l'informatique peut prendre contact avec monsieur El Khannouss pour l'aider s'il-vous-plaît ?

Je vais passer la parole à Mr Eylenbosch pour qu'on puisse continuer.

M. Eylenbosch :

Ouvrir le feu quand on a un débat budgétaire, ce n'est pas toujours très facile.

Deux choses.

Je pourrais sauter de joie parce que comme vous annoncez que vous allez avoir un budget en négatif à 15 millions en 2025 dans les circonstances actuelles, je voudrais vous rappeler le nombre de fois que je vous ai dit que le dépassement budgétaire était probablement supérieur à celui qui nous avait été annoncé lors de conseils ou de réunions de chefs de groupe précédentes où il était question d'un déficit de 300 000 €. On se trouve là maintenant face à la réalité des choses puisque visiblement, dans vos calculs, n'avaient pas été pris en compte les problèmes de revenus provenant de différentes taxes, principalement de l'IPP et du précompte immobilier.

Vous avez également plus d'investissements naturellement qui ont été faits dans le cadre du Covid pour accompagner la population.

A côté de cela, concernant le problème des taxes, etc...c'est une bonne chose que vous n'ayez pas touché au pourcentage de l'IPP. Par contre, je vous le dis honnêtement, je regrette fortement le fait que vous ne donniez plus la prime en ce qui concerne le précompte immobilier pour les habitants de la commune qui sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Parce que c'était quand-même une donnée importante, sachant qu'inévitablement vous avez énormément de petits propriétaires aujourd'hui qui pouvaient bénéficier de ces primes. Je suis d'accord avec vous, elle n'était pas tout à fait honnête dans le sens où c'était

le premier introduit, premier servi, mais néanmoins, ça permettait d'aider un certain nombre de personnes qui étaient en difficulté. Et quand on connaît aujourd'hui les problèmes financiers que rencontrent énormément de personnes, que ce soient des personnes physiques ou que ce soient des entreprises, avec les conséquences sanitaires, un manque de rentrées pour ceux qui ont dû se retrouver en système de chômage technique, etc. où vous avez quand-même une baisse de rémunération importante et que de l'autre côté, au niveau des entreprises dont certaines sont aujourd'hui complètement à l'arrêt, je pense simplement à l'Horeca et aux personnes qui travaillent dans le contact. Ces personnes-là se trouvent dans des difficultés très, très, très difficiles. Je me pose la question sérieusement si la région a vraiment bien réfléchi à ce qu'elle fait quand elle décide de créer un nouveau système de rémunération, barémique, au niveau du personnel qui travaille dans les administrations bruxelloises et s'il n'aurait pas fallu éventuellement postposer cette décision, cette mise en œuvre d'un, deux ou trois ans, le temps de permettre d'absorber les déficits et les dépenses qui ont été faites dans le cadre du Covid. Et en termes d'égalité et de situation à ce moment-là, je n'ai pas l'impression que le personnel administratif de nos communes, qui a pu continuer à travailler et à toucher un salaire plein sur la totalité des mois de confinement, etc...ce qui n'a pas été le cas avec les autres personnes. Je trouve que ça pose un gros problème d'équité par rapport à la situation, même si je reconnais que leur salaire n'est peut-être pas là où il devrait être. Mais voilà, il est comme ça.

J'avais, lors de la section réunie également posé une question à notre échevin des Finances par rapport aux fabriques d'église, puisque je constate dans votre budget qu'il y a un triplement de la dotation qui se fait pour 2020 et pour 2021 non, pardon, un peu plus que du doublement, en passant de 148.000 € à 379.443 € sur 2020 et 2021. Il avait promis une réponse et je souhaiterais qu'il puisse développer cette information puisqu'il n'avait pas les données lors de la réunion de notre section réunie.

Compte tenu de la situation, je vais personnellement m'abstenir sur le budget. Je voterai favorablement l'impôt des personnes physiques, mais je voterai 'non' pour la taxe additionnelle au précompte immobilier du fait de la suppression de la prime. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci Mr. Eylenbosch.

Je donne la parole à Mr. El Khannouss.

M. El Khannouss :

Madame la bourgmestre, chers collègues, sincèrement, j'ai envie aussi d'être aussi optimiste que vous, madame la bourgmestre. Quand j'ai réalisé ces chiffres, d'ailleurs comme l'ensemble des collègues, on a passé des heures et des heures à analyser les différents chiffres.

Dans votre exposé, vous avez utilisé un terme qui est assez intéressant. Vous avez dit que c'est très compliqué d'expliquer parce que nous allons parler de technique budgétaire et je vous assure que si demain vous deviez arrêter la politique, vous pourriez vous lancer dans la magie parce que Houdini, s'il était encore de ce monde, je pense qu'il dirait « mais comment est-ce que cette bourgmestre, avec cette taskforce qui aurait fait un travail remarquable, a pu atteindre un tel résultat? ». C'est assez intéressant parce que vous avez parlé d'un déficit de 15 millions d'euros d'ici 2025 si des mesures n'étaient pas prises. Alors que si on analyse objectivement ce budget, avec la répartition des moyens, avec des fonds de dotation qui sont vidés, et je vais expliquer en essayant de vulgariser pour que les gens comprennent, ce qui serait intéressant. Si on prend le budget global, vous êtes à peu près à - 2 millions et des poussières de déficit. C'est comme ça que vous le présentez. Effectivement,

je rejoins vos préoccupations par rapport à la pandémie qui a des conséquences. Je m'attendais à ce que vous disiez que nous vivons des moments difficiles parce que nous connaissons la pandémie. Je me suis dit que la pandémie a bon dos, c'est très facile de dire que ce n'est pas de notre faute, que c'est la faute à la pandémie. D'ailleurs, vous en avez l'habitude, quand, à la commune, quelque chose ne fonctionne pas, en début de législature c'était l'ancienne majorité. Maintenant, depuis plus de deux ans, vous êtes aux commandes et on voit finalement qu'avec votre équipe, vos véritables lacunes pour gérer cette commune et que ce n'est pas aussi simple et de faire des critiques, comme vous le faisiez à l'époque avec beaucoup d'aisance et de facilité. Vous aviez proposé la gratuité de l'enseignement, vous avez proposé évidemment le paradis sur terre aux molenbeekoïses. On voit aujourd'hui que les choses sont un peu plus compliquées.

Je vais expliquer, madame la bourgmestre, ce que reflète réellement ce budget. Ce budget reflète, et je vais vous le dire sans langue de bois, une gestion catastrophique de la commune où on retrouve de l'incompétence, on retrouve des dysfonctionnements graves et on retrouve aussi cette déconnexion par rapport aux préoccupations de la population. Oui, il y a eu ce déficit. Ce déficit s'explique par, entre autres, le Covid 19, comme dans toutes les municipalités, comme dans toutes les entités, que ce soit la région ou le fédéral, nous allons être impactés par ce virus qui non seulement s'est attaqué aux citoyens, mais aussi à nos collectivités. Vous savez, madame la bourgmestre, que si on devait analyser les chiffres avec vraiment honnêteté et objectivité, vous ne feriez pas le discours que vous avez fait là, vous n'alliez pas nous dire que tout est beau, tout est rose, mais nous allons prendre des mesures pour assurer le fonctionnement de la commune. On sait très bien qu'il y a le Covid, il y a aussi un problème de gestion et de gouvernance. Je vais vous donner quelques exemples très concrets parce qu'aujourd'hui, le réel déficit à travers ce budget, que vous avez camouflé par des passe-passe budgétaires, avec cette technique budgétaire, il est plus ou moins de 12 à 13 millions d'euros. Je vais vous le démontrer.

Si on prend le budget initial qui était prévu et qu'on l'utilise tel quel, sans aller puiser dans le fonds de réserve, sans l'augmentation de la dotation qui est faite aux Communes par la région, sans supprimer la prime que vous avez expliquée tout à l'heure, la fameuse prime qui palliait l'augmentation du cadastre, vous verrez qu'on sera -12 millions d'euros à peu près. Ce déficit qui s'explique aussi, je l'ai déjà dit, par un problème de gestion et de gouvernance.

Je vais vous énumérer quelques dossiers qui ont aggravé la situation financière de la commune. Vous vous rappelez de ce fameux débat que nous avons eu, sur cette taxe sur les terrains bâtis que vous avez voulu, à un moment donné, mettre sur le dos de l'ancien échevin des Finances. Aujourd'hui le deuxième jugement qui est apparu au mois de mai, je rappelle que celui-ci explique véritablement que les problèmes ne sont pas liés seulement et surtout pas à ce règlement, mais à des problèmes de fonctionnement du service des finances, où il y a eu un problème de taxation et qui a pour conséquence aujourd'hui, madame la bourgmestre, que nous allons sortir de notre caisse communale à peu près un montant allant de 1.700.000 € à 2.000.000 €. Et ça, c'est important de le rappeler à nos concitoyens, qu'à cause du fait qu'on gère mal la commune, sans compter le problème que j'ai évoqué, la disparition de ce jugement, je vous rappelle, novembre 2011, 2019, nous sommes condamnés, l'avocat de la commune essaie de joindre l'échevin, par des dizaines d'appels téléphoniques et des emails, il n'y a aucune réponse, ni de l'échevin, ni du service en question, le service des affaires juridiques. Nous avons le jugement en février, qui est modifié par un huissier et qui arrive au secrétariat communal, qui est envoyé du secrétaire communal au service concerné, c'est à dire le service du contentieux qui le met en copie au service des taxes. Et ce jugement disparaît. Alléluia, il réapparaît en mai 2020, nous sommes condamnés et nous avons huit jugements qui vont suivre et nous allons sortir des caisses communales entre 1,7 et 2 millions d'euros. J'aime bien le rappeler, cela explique aussi le problème financier de la commune. C'est aussi, madame la bourgmestre, je rappelle la condamnation du Conseil d'État, vous vous rappelez, sur le règlement des divisions d'immeubles, c'est à peu près 900.000 € à 1 millions

d'euros. Vous vous rappelez aussi votre saga avec les masques, 190.000 €. Vous vous rappelez l'affaire des tapis rouges, c'est quand même de nouveau, c'est de l'argent qui est jeté par la fenêtre. Je sais que cela vous fait rire mais c'est l'argent de la collectivité, c'est l'argent de nos concitoyens, madame la bourgmestre, je sais que ça vous dérange. Je viendrai après avec plus de détails.

Nous avons comme ça, si nous additionnons toutes les erreurs, toutes les bévues qui ont été faites par cette majorité, on arrive grosso modo à 5 ou 6 millions d'euros. Comment on fait pour boucher ce trou ? On décide d'aller chercher l'argent dans la poche de nos concitoyens. Concrètement, on supprime la taxe, pardon, la prime qui est donnée aux concitoyens, il ne faut pas dire la taxe, à l'augmentation du cadastre. Ça, c'est la réalité. Vous avez beau nous expliquer que c'est une enveloppe fermée, que si nous donnions le même montant à tout le monde, il n'a jamais été question de donner le même montant à tout le monde. Il a toujours été question de compenser l'augmentation du cadastre, quel que soit le montant, avec une enveloppe qui était progressive.

Je rappelle, madame la bourgmestre, que nous avons laissé 18 millions d'euros dans le fonds de réserve. Au moment où je vous parle aujourd'hui, il reste 6.700.000 €. Vous avez vidé ce fonds de réserve, comme vous êtes en train de vider le fonds de pension qui était très garni. Vous êtes passés, de l'année dernière à 1,4 million, vous avez, cette année-ci, pour de nouveau compléter votre budget, vous avez pompé 2,4 millions d'euros. Et ainsi vous avez pu présenter un budget qui était en fait un budget qui est un mirage, qui ne correspond pas à la réalité. Vous avez décidé d'aller prendre de l'argent dans la poche des Molenbeekois.

Vous avez parlé de la gratuité de l'enseignement en réunion de section, la réunion très technique concernant le budget. On a posé la question de savoir à quoi correspondait l'augmentation du prix des transports pour nos enfants vers la piscine. Dans le budget que vous proposez, vous allez faire payer les parents 1€ pour l'aller, 1€ pour le retour, pour aller à la piscine. Vous vous amusez ici en disant que vous allez offrir des maillots de bain et des chasubles mais en fait, ce que vous donnez de la main gauche, vous le prenez dix fois de plus avec la main droite. Et ça, c'est votre façon de dire, d'essayer de camoufler la réalité de ce budget en utilisant des termes très savants, très scientifiques, avec la technique budgétaire, pour faire en sorte que les concitoyens qui nous suivent ne puissent pas réellement comprendre.

Vous avez décidé d'augmenter un certain nombre de taxes, la raison pour laquelle nous n'allons pas voter vos taxes aujourd'hui. Vous avez vu les taxes sur les devantures de magasins, vous avez décidé de vous en prendre aux commerçants, les commerçants qui sont en train de vivre un enfer sur terre avec le Covid. Vous avez décidé, madame la bourgmestre, vous et votre équipe, qui est vraiment ingénieuse, d'aller chercher les quelques sous qui restent dans la poche des commerçants parce que vous voulez combler le déficit qui est présenté à travers ce budget.

Vous nous parlez des écoles, des investissements qui vont être faits dans les écoles, 30 millions d'euros. Je rappelle que la plupart des projets ont été initiés par votre prédécesseur. Déjà en 2017, de très nombreux projets avaient été mis sur rail alors qu'aujourd'hui vous avez pratiquement coupé les rubans. C'est très bien. Je ne vais pas revendiquer la paternité, ni mon ancienne équipe, l'important c'est ce qu'on peut réellement offrir au molenbeekois, et plus particulièrement à nos enfants. Mais ce que je constate, c'est que dans les faits, d'ailleurs mon collègue Hassan Ouassari viendra avec des questions plus précises concernant l'enseignement mais, encore une fois, ce que vous dites maintenant ici dans la présentation ne correspond pas à la réalité. La gratuité n'est pas effective pendant l'heure du midi. Ce n'est pas vrai. Un enfant molenbeekois n'est pas un enfant molenbeekois. Vous avez été contactée par de nombreuses directions d'écoles du réseau libre pour vous demander simplement, ce n'est pas l'aumône, mais d'appliquer la loi, c'est à dire lorsque vous attribuez un avantage à

une école du réseau communal, vous devez l'attribuer aux écoles du réseau libre. Je laisserai mon collègue Hassan Ouassari venir avec plus de précisions à travers ces questions sur cet aspect-là.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, juste un instant, vous êtes à 12 minutes de temps de parole. Logiquement, c'est 5. Il n'y a pas de souci, c'est un débat budgétaire, je comprends que ça puisse être plus. Mais essayez quand-même de rester peut-être à maximum 15 minutes pour ne pas faire plus que trois fois plus que vos collègues. Parce que ça, ça me semble un peu...

M. El Khannouss :

Je m'excuse mais vous savez que c'est un sujet extrêmement important pour les molenbeekoïses, donc il est je pense ici important qu'on prenne plus de temps pour s'exprimer.

Mme la Présidente :

Vous êtes dans la fourchette de 2 à 3 fois plus de temps que votre collègue. Ça me semble pas mal.

M. El Khannouss :

J'ai passé des heures à étudier votre budget, ce n'est pas en 5 minutes que...

Mme la Présidente :

Félicitations! Bravo! Parce que, malheureusement, je crois qu'il vous faudra encore quelques heures.

M. El Khannouss :

Ce que je vous explique, madame la bourgmestre, c'est que les mesures que vous prenez ici, vous allez pénaliser les molenbeekoïses. Vous dites ici, que nous allons très prochainement faire en sorte que nos travailleurs puissent bénéficier d'avantages en nature, que vous allez faire en sorte qu'un maximum de personnel puisse obtenir des augmentations alors que dans la réalité, on le sait très bien, que les seuls qui bénéficient des augmentations ici, c'est vous et votre collègue.

J'ai posé une question technique. Je vais vous expliquer. J'ai posé une question technique lundi, on a été incapable de me répondre. Pourquoi est-ce que les salaires des échevins et de la bourgmestre augmentent de 10%? On me dit que c'est un logiciel. Je vais vous rappeler que la loi est très claire. Augmentation de votre salaire, je vais vous le dire exactement. Nous étions l'année dernière à 894.000 €, dans ce que vous proposez en 2021...

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, calmez-vous parce qu'on a sorti l'explication technique. Elle est à la fois technique et politique, mais on va vous répondre, mais restez zen. Je vous rassure, il y a une bonne explication, et qui ne dépend pas du tout de choix politiques de la commune.

M. El Khannouss :

Ce que je vois, c'est que vous êtes augmentés de 100.000 €.

Mme la Présidente :

Non, en fait, non. Mais si vous me laissez l'expliquer, je l'expliquerai.

M. El Khannouss :

Proposez madame, vous êtes responsables des chiffres.

Mme la Présidente :

Non, mais une interprétation des chiffres.

M. El Khannouss :

Globalement, vous prenez les gens pour des idiots?

Mme la Présidente :

Non, je peux l'expliquer.

M. El Khannouss :

Vous vous octroyez une augmentation de salaire.

Mme la Présidente :

En fait que ce n'est pas correct, mais je vais vous l'expliquer. On a reçu la réponse technique entre-temps.

M. El Khannouss :

Je vais vous rappeler la loi.

Mme la Présidente :

Non, vous ne devez pas me rappeler la loi. Je vais vous répondre techniquement à cette question technique que vous avez posée lundi.

M. El Khannouss :

Deuxième avantage que vous vous attribuez. Vous vous êtes offert une nouvelle voiture en 2021 alors que votre voiture peut encore rouler je pense jusqu'en...

Mme la Présidente :

Vous avez déjà vu ma voiture ?

M. El Khannouss :

Votre voiture est une Euro 4, madame la bourgmestre, vous devez, en cette période de disette, avoir la décence de ne pas serrer la ceinture aux molenbeekoïses et de vous l'appliquer d'abord à vous en ne réduisant pas les moyens publics pour améliorer votre quotidien. Je suis désolé. Vous savez que dans les écoles communales il y a des enfants qui n'ont même pas de papier toilette, est-ce que vous le savez ou pas ? Il y a des écoles, à Molenbeek,

vous parlez de l'école 10, allez voir un peu, rencontrez des parents qui vous racontent exactement.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, est-ce que vous pourriez sortir un instant de la posture caricaturale dans laquelle vous êtes et terminer votre intervention parce que vous avez déjà 15 minutes d'intervention et sincèrement, ce serait pas mal de penser à conclure pour laisser de la place aussi aux 44 autres conseillers.

M. El Khannouss :

Question : vous avez parlé de Molenbeek Sport, vous connaissez les problèmes juridiques qui sont de la responsabilité de votre échevin des Sports ? Nous allons aujourd'hui être confrontés à un grave problème financier parce qu'on doit encore payer, au moment où je vous parle, nous payons des indemnités parce que nous avons été condamnés en justice. Ce sont des centaines de milliers d'euros qui vont devoir être payés. Qu'est-ce que vous avez fait pour ça? Je vois qu'il y a 1.200.000 € pour Molenbeek Sport.

Deuxième question : nous avons mis en place une régie qui aurait pu vous faire, vous, madame la bourgmestre, avec votre équipe, gagner des centaines de milliers d'euros par an en récupérant simplement la TVA sur les dépenses énergétiques. Simplement, vous avez décidé, pour des raisons politiques, parce que j'étais en charge de ce dossier, de jeter ça à la poubelle, dans les oubliettes de l'histoire. Aujourd'hui, ce sont les molenbeekoïses qui paient.

Deux questions, Molenbeek Sport, la dotation...

Mme la Présidente :

J'ai bien pris note de vos questions. Merci beaucoup monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. El Khannouss :

Arrêtez de m'interrompre, est-ce que, oui ou non, vous allez mettre en place la Régie? Je reviendrai....

Mme la Présidente :

J'ai noté votre question.

Je donne la parole à monsieur Milis. Monsieur Milis, il faut que vous ouvriez votre micro. Monsieur Milis semble rencontrer des difficultés pour allumer son micro Je vais passer la parole à madame Goris.

Mme Gilles-Goris :

Merci beaucoup.

Il n'est évidemment pas très facile d'arriver à un équilibre budgétaire dans les temps qui sont les nôtres actuellement. On peut le comprendre et effectivement, le Covid n'a pas dû être une source de facilité.

Cependant, il y a quand-même un gros point noir dans ce que vous nous offrez et ce que vous nous proposez ce soir, c'est cette prime, cette aide qui était faite aux propriétaires, aux mono-propriétaires de Molenbeek et qui était au prorata de ce que chacun devait payer pour sa taxe. Il faut savoir quand-même que dans le haut du Molenbeek et dans le bas du Molenbeek, les taxes sont très différentes. Certaines personnes qui habitent un appartement payent parfois 3 fois plus cher que d'autres qui sont propriétaires de maisons unifamiliales. Et donc, il semblait quand-même juste de pouvoir aider, que ce soient des pensionnés, que ce soient des ouvriers, que ce soient des indépendants, par cette aide qui allait, comme vous l'avez dit, jusqu'à 300 € mais 300 €, c'est beaucoup, surtout aujourd'hui. Je crains que des personnes qui étaient déjà plus que limite, par exemple des personnes qui sont veuves, des mamans seules, des papas seuls avec des enfants, je crains que ce ne soit un point de rupture et je le regrette. Je regrette sincèrement que l'on coupe, je dirais qu'on ne propose pas quelque chose pour quand-même adoucir, adoucir ce coup de canif pour ces personnes-là. Parce qu'on sait bien qu'aujourd'hui, quand on va avec un caddie au magasin, avec 50€, on n'a plus grand chose. Et donc 300 €, ça va faire beaucoup, beaucoup de soucis.

Donc, je voudrais quand-même inviter la majorité à se poser la question : est-ce qu'on ne peut pas, je sais bien que c'est difficile, mais descendre un peu le centime additionnel pour soulager un peu ou trouver une parade pour quand-même pouvoir aider les personnes qui vont vraiment être mises en difficulté ? Je vois des visages qui m'apparaissent en disant ça.

J'ai été étonnée de voir qu'une nouvelle intervention pour le transport scolaire avait été rajoutée, donc une histoire de 160.000 €. Bon, c'est vrai que c'est bien d'aider l'école, mais 160.000 €, c'est quand même dans la poche des parents, ce n'est quand-même pas rien non plus. Ça compte aussi parfois, quand on a plusieurs enfants, ça peut en fin de mois, en fin d'année, représenter beaucoup d'argent.

Vous avez pris une décision politique il y a deux ans, je pense, sur les taxes des logements inoccupés. Je voyais que c'est quand-même un manque à gagner de 250.000€, le fait d'avoir diminué cette taxe sur les logements inoccupés. Je me dis qu'on va taxer des gens qui vivent dans des logements et on enlève les taxes à des personnes qui sont parfois propriétaires, mais qui ne font qu'attendre que leur bien ait plus de rentabilité, C'est un peu questionnant.

Par contre, j'ai vu que vous avez investi dans l'informatique pour l'école et je trouve que ça, c'est un point important.

Je n'ai pas pu être là lundi parce que trois jours de suite à 4h, c'est vraiment très difficile d'être là. J'aurais voulu savoir pourquoi le CCM, on diminue tellement le soutien à la culture au CCM. Je ne sais pas si on peut m'expliquer le pourquoi de cela ? Ce sont un peu les points importants de ma prise de parole.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Je vais vous répondre.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Oui, j'ai un petit souci de micro, je n'arrivais pas à me connecter tout à l'heure. Je suppose qu'on m'entend actuellement.

Je vais être assez bref et je voulais tout simplement effectivement, dans un premier temps, déplorer l'enregistrement que nous avons connu ce lundi durant la section Réunion.

Cet enregistrement où, effectivement, on ne sait pas très bien si c'est un fait, une erreur mais c'est quand-même déplorable, et vous en aviez déjà parlé tout à l'heure.

Par ailleurs, voilà un budget effectivement compliqué à mettre en place, qui a nécessité du travail de part et d'autre, de tous les membres du collège et de cette taskforce. Et je pense qu'effectivement, je tiens à remercier non seulement le personnel communal qui était encore là ce lundi durant une section réunie qui a été à rallonge et où on a essayé d'avoir les réponses techniques de la part de madame Van Campenhout qui a vraiment tenté de répondre à toutes les questions malgré parfois des attaques un peu plus politiques, qui n'étaient pas toujours très agréables à entendre pour elle et qui, effectivement, ne pouvaient pas demander réponse de sa part. Mais je tiens à remercier tout particulièrement le travail de madame Van Campenhout à cette section réunie et tout le travail qu'elle a accompli pendant de nombreuses années et pour encore ce dernier budget. Je tiens à remercier tout le personnel du service du budget, du service des finances, le Collège pour ce budget qui, effectivement, a été long à mettre en place parce que nous sommes dans une période de crise. Et on a beau entendre les critiques de part et d'autre, on ne se cache pas derrière la crise, on est dans une crise sanitaire très compliquée et on ne cache rien derrière. Simplement, on en subit les conséquences et c'est très difficile de faire face à tout ce qui se passe au jour d'aujourd'hui. Et je sais de quoi je parle dans mon domaine de l'enseignement et du ministère de l'enseignement. Je tiens aussi bien sûr à remercier l'échevin des Finances pour le travail qu'il a accompli derrière. Il a essayé effectivement de très bien faire face à toute la situation de ce lundi, à cette section réunie, et je pense que lui-même et son équipe ont travaillé très dur pour arriver à ce budget. Je les remercie tous et c'est tout ce que je voulais dire ce soir. Merci.

Mme la Présidente :

Merci Mr. Milis.

Ik geef het woord aan de heer De Block.

M. De Block :

C'est un budget inquiétant. Ce sont des perspectives plutôt inquiétantes. Je trouve que le message a été un tout petit peu noyé dans le sens qu'on fait plein de choses.

Mais la question clé est de savoir comment vous allez économiser 15 millions d'euros d'ici 2025? Ça, c'est la perspective, qui est essentielle.

A la fin, vous avez parlé de plein de projets, mais est-ce que vous aurez l'argent pour ?

En tout cas, ce que nous remarquons c'est que l'argent de cette année, c'est de plus en plus de l'argent des molenbeekois. Dans la contribution aux recettes, si je fais le compte, les molenbeekois contribuent, lorsqu'il y a une augmentation des recettes de presque 5 millions, 4,8 millions d'euros, les molenbeekois vont payer 3,5 millions d'euros de cette augmentation, évidemment, par le manque de cette prime. Je rappelle que le PS s'est d'abord opposé à cette augmentation du PRI, puis a défendu le fait que cette prime allait absolument continuer, en fait, non.

Mais vous allez aussi augmenter les recettes au niveau des redevances de taxes sur les documents administratifs et vous prévoyez déjà que les molenbeekois, en 2021, respecteront moins la loi parce que vous augmentez les recettes des amendes et des sanctions.

Puis, évidemment, il y a la contribution des parents au niveau de l'enseignement. Les parents sont mis à contribution et vous dites que ça vous tient à cœur de baisser la facture.

Un exemple : l'augmentation des frais scolaires au niveau des transports scolaires sont calculés dans votre budget pour 80.000 €, une augmentation de dépenses de 80.000 €, mais vous augmentez de 160.000 € les recettes.

Vous dites qu'on va investir plus dans les sorties scolaires et dans le budget je pense qu'on prévoit 220.000 € et 80.000 € pour les sorties scolaires et pour les piscines au niveau des dépenses. Mais ce sont les parents qui payent, 300.000 € en extra qu'ils devront payer.

Ce qu'on voit aussi, c'est que ceux qui ne paient pas, ceux qui paient moins en 2021, alors que les molenbeekois, les ménages paient 3,5 millions d'euros en plus, nous voyons, alors que le PRI, la prime disparaît, donc les gens vont payer le PRI plein, on voit que les terrains occupés, ça diminue.

Vous prévoyez des provisions de risque, on s'imagine que c'est, entre autres, pour le cafouillage énorme au niveau de la taxe sur les terrains non bâtis qui risque encore de tomber et de coûter cher à cette majorité.

On voit aussi que les banques paieront un peu moins, que les marchands de voitures d'occasion paieront un peu moins, que les parkings en voirie, privés j'imagine, paieront un peu moins. Les seuls qui vont payer un tout petit peu plus, ce sont les bureaux, mais un tout petit peu plus. La City-tax en moins.

On voit que dans l'équilibre budgétaire, on voit que ce sont surtout les ménages qui vont payer plus et les sociétés, parfois les banques, parfois les grandes surfaces. Evidemment, pendant la crise, on a vu que les grandes surfaces au niveau de l'alimentation, ce n'était pas la crise pour eux. La commune aurait pu choisir de les faire contribuer un petit peu plus dans le budget de la commune. Mais vous avez choisi de ne pas le faire.

Puis, la cerise sur le gâteau, 110.000 € en plus au niveau des mandataires. Et j'entends même qu'il y a une voiture en plus, pour vous. On voit qu'il y a des efforts qui se font partout, mais pas à certains endroits.

Au niveau de l'enseignement, c'est bien, vous vous dégagez des moyens pour embaucher plus d'enseignants. C'est bien, c'est vraiment bien et je vois que la pression du PTB augmente, ça vous pousse encore à dépenser un peu plus. Mais, en fait, il faut le dire, on ne fait que rattraper le retard depuis 2012 parce qu'il y a un grand trou. Même aujourd'hui, avec les chiffres du dernier rapport annuel, on voit que l'encadrement de nos élèves dans les écoles primaires n'est pas encore au niveau de 2012. Ça, ce sont les chiffres, évidemment, à vous de le dire, que les chiffres sont mauvais et pas corrects. Mais donnez-nous alors les bons chiffres, svp. Aujourd'hui, la situation dans les écoles, avec, entre autres, la fermeture pendant le premier confinement nécessite plus d'investissements, et urgents, des investissements qu'on doit faire maintenant, du personnel qu'on doit engager maintenant. Effectivement, des logopèdes aussi, qu'on doit engager maintenant. Parce qu'aujourd'hui, vous parlez de l'étude dirigée ou accompagnée mais la réalité est que pour les écoles de devoirs, les listes d'attente sont pleines. Cela veut dire qu'il y a une demande qui est toujours non répondue aujourd'hui. On ne va pas vous évaluer sur « j'ai fait des choses », on va vous évaluer sur « est-ce que ce que vous avez fait était suffisant » pour rattraper le retard, pour garantir à tous les enfants molenbeekois le coup de main, l'encadrement auquel ils ont droit. Ce sera la question-clé évidemment.

Ça me fait marrer quelque part, si ce n'était pas aussi triste, je vois que votre parti vous passe la facture au niveau des Communes. A la région, ils prennent des décisions et passent la facture aux Communes. Mais en fait, la régionalisation-même de certaines compétences et la communautarisation-même de certaines compétences a passé la facture aussi aux Communes. Et les partis qui ont voté pour ce genre de mesures, pour ce genre de politiques,

maintenant on découvre, en tant que bourgmestre, que les Communes vont devoir payer les factures de toutes ces décisions, par les mêmes partis à des échelons supérieurs. On va se demander effectivement, parce que maintenant, on peut dire, moi je suis bourgmestre et les autres ont décidé mais en fait, ce sont vos partis qui ont pris ces décisions qui font que de plus en plus, les communes sont sous-financées parce qu'elles doivent tout le temps payer plus, assumer plus de dépenses.

Les recettes ne suivent pas le niveau et la conséquence est que les molenbeekois, les habitants, portent de plus en plus une part plus importante dans les recettes. Et plus est, la part que portent les habitants est de plus en plus inique, injuste parce que via le financement de l'époque de l'IPP, l'impôt sur la personne physique, qui est un impôt progressif, qui fait porter les efforts sur les 1 à 5% les plus riches, ici, cette source de recettes est remplacée de plus en plus par des recettes qui sont la même chose pour tout le monde. Si vous avez un salaire de 1.000 € ou un salaire de 5.000 €, vous payerez la même chose pour un document administratif, vous payerez la même chose pour le transport scolaire. Avec ce genre de système, vous n'avez pas réussi à inverser avec votre majorité, ça c'est la réalité.

Puis, j'ai une question encore sur les parkings parce qu'évidemment, c'est bien que vous mutualisiez le parking, un parking que vous mettez en gestion privée et pour lequel vous investissez de l'argent public pour qu'un gestionnaire privé puisse après en faire des bénéfices. Et vous dites que les gens autour de Decock, après avoir coupé vous-mêmes plein de places de parking en voirie, vont pouvoir utiliser les parkings. J'espère qu'avec la carte de riverain ce sera gratuit. Donc, cette proposition que le PTB a faite à l'époque, on l'a faite aussi pour Brunfaut. Je suis vraiment très curieux de vous entendre sur le parking Brunfaut, si oui ou non, les riverains et par exemple les usagers et les clients de la chaussée de Gand, vont pouvoir aussi profiter de ce parking. Et ce sera une petite aide, une aide importante pour les commerçants qui auront eu dur pendant les mois précédents.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Madame la présidente, chers collègues.

Aujourd'hui, le 23 décembre 2020, un jour que les propriétaires molenbeekois n'oublieront jamais.

En effet, depuis 2016, les Molenbeekois pouvaient bénéficier d'une prime logement qui peut s'élever jusqu'à 300€ pour les aider à affronter en partie le précompte immobilier. Force est de constater que cette majorité PS-MR n'a pas trouvé d'autre solution que de supprimer cette prime malgré la situation que nous traversons. Vous n'avez pas eu le courage de soutenir ces personnes. Certains ont perdu leur travail et d'autres ont fermé leur boutique. Cette décision de supprimer cette prime n'arrange guère le quotidien des molenbeekois. C'est vraiment triste, surtout qu'il n'y a pas de contre-proposition.

Le 23 décembre 2020, un jour où les parents vont devoir se rendre compte que l'intervention dans le transport scolaire devient payant. On passe ainsi de 35.000 € en 2020 à 195.000 € en 2021. Le chiffre a été multiplié par six malheureusement.

Ma question est simple : est-ce que vous comptez rééquilibrer votre budget sur le compte de la classe moyenne molenbeekoise ? C'est encore triste, vraiment triste.

Le 23 décembre 2020, un jour où les indépendants vont devoir réaliser qu'ils vont payer plus en 2021. Les taxes sur les salles de fêtes, de spectacles et de divertissement augmentent de 6.720 € en 2019 à 10.250 € en 2021. Les taxes sur les droits d'emplacement sur les marchés et les brocantes passent de 558.499 € à 660.250 €. Les taxes sur les terrasses et les étalages de marchandises passent également de 15.000 € à 35.000 €. Ce sont quand-même des augmentations non négligeables dans cette période de crise sanitaire et sociale. Si les taux des taxes n'augmentent pas, comment justifiez-vous cette nette augmentation?

Le 23 décembre 2020, un jour où la majorité en place inverse l'équation. Au lieu d'aider la population molenbeekoise, elle préfère augmenter le traitement et les primes des membres du collège communal. En effet, le salaire de la bourgmestre et des échevins augmente de presque 12%. On passe ainsi de 894.875€ en 2020 à 1.000.000€ en 2021. De plus, le pécule de vacances de la bourgmestre et des échevins augmente de presque 74% entre 2019 et 2021. On constate ainsi une augmentation de 50% entre 2019 et 2020 et encore une augmentation de presque 15% entre 2020 et 2021. C'est énorme et triste en même temps d'augmenter vos salaires et primes, surtout dans cette crise économique, sociale et sanitaire sans précédent. Je ne pense pas que cette forte augmentation de vos salaires et primes est due à une quelconque indexation.

Le 23 décembre 2020, le commerce local est à un niveau catastrophique à cause de la crise sanitaire. Le budget alloué à la promotion économique et à la manifestation du commerce local de presque 39.000 € en 2019 et 2021 on passe à 22.000 €, presque la moitié. Le commerce local n'a jamais eu autant besoin d'être soutenu que pendant cette période. Malheureusement, la majorité en place préfère augmenter les salaires des échevins et bourgmestre au lieu d'aider les petits commerçants. En tout cas, c'est le moment de les aider et de soutenir le commerce local.

Le 23 décembre 2020, c'est le jour où les molenbeekoïses constatent un futur tragique des sports au niveau local. Les subsides aux organismes sportifs diminuent, passant ainsi de 92.000 € en 2020 à 72.000 € en 2021. Personnellement, je ne trouve pas normal de couper dans des subsides qui touchent nos enfants et nos jeunes et l'activité sportive est existentielle à leur développement.

Le 23 décembre 2020, un jour où nous découvrons que malgré la situation financière catastrophique de Molenbeek Sport, que malgré la gestion désastreuse du conseil de gestion de cette Asbl et que malgré les démarches juridiques annoncées en 2021, aucune vraie augmentation n'a été ajoutée au budget de Molenbeek Sport. La fragilité des finances de cette Asbl est explicitement démontrée dans la lettre d'information au commissaire. L'année 2020 est l'année où les réserves de Molenbeek Sport se sont transformées en dette.

Le concept de rajout de fin d'année par modification budgétaire existe depuis longtemps, mais elle précarise structurellement l'asbl et empêche toute forme d'investissement structurel. Au contraire, elle pousse en tout cas à la dépense de la dernière minute.

Alors, globalement, le budget présenté est décevant et annonce déjà des couleurs rudes pour 2021. Nous découvrons bien l'emprise du libéralisme dans cette majorité, une majorité qui augmente, les salaires des échevins et bourgmestres, mais qui diminuent dans les primes dédiées aux classes moyennes. Une majorité qui choisit d'affaiblir le sport local, une majorité qui ne soutient pas le commerce local, une majorité qui puise dans le fonds de réserve, passant ainsi de 18 millions d'euros en 2019, à seulement 6.700.000 millions euros au 31.12.2021. Nous n'avons malheureusement pas d'autre mot pour qualifier ce budget que de dire que c'est un budget décevant, irresponsable et en même temps catastrophique pour les Molenbeekoïses. Ça stagne à Molenbeek, ça stagne malheureusement à Molenbeek. Je suis vraiment inquiet pour la suite. Voilà, merci.

Mme La Présidente:

Merci monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Merci madame la présidente. Je voulais juste signaler que mon collègue n'était pas repris, en tous les cas en images sur YouTube et donc pendant toute son intervention, il n'y avait pas d'images il y avait juste du son. Ça, c'est pour la petite information technique, ce qui, j'espère, sera résolu.

En ma qualité de conseiller communal DEFI, déjà pour beaucoup, le budget est considéré comme un alignement de chiffres comptables et beaucoup de colonnes. Pour ma part et pourtant, ce que doivent savoir les citoyens, c'est qu'il y a bien plus que cela. Il est la colonne vertébrale politique et l'orientation politique d'une majorité et la majorité PS-MR, rappelons-le, a très longtemps été au pouvoir ensemble, a choisi principalement de s'orienter aujourd'hui dans les poches des Molenbeekois. Je m'explique, lors de la précédente majorité, avec à sa tête le MR, une augmentation de 17 % du précompte immobilier, les centimes additionnels, avaient été établis. D'ailleurs, dans mon souvenir, peut-être que vous me contredirez, cela avait été durement critiqué par la quasi majorité de l'opposition et notamment de votre parti, madame la bourgmestre, le Parti Socialiste, alors dans l'opposition.

Aujourd'hui, non seulement il n'y a plus de critique du Parti Socialiste, mais en plus de cela, cette taxe est toujours d'application. Nous sommes pour le budget 2021, et cela, sans le mécanisme de compensation qui avait créé la majorité précédente. Alors pour vous, ce n'est pas grand-chose, c'est notoire d'une certaine manière, mais pour beaucoup c'est énorme. Pour beaucoup de familles même 30 euros, c'est énorme. Beaucoup qui sont, entre guillemets dans l'aisance 30 euros, 40 euros, 100 euros, 200 euros c'est peanuts, mais beaucoup de Molenbeekois, ils sont dans cette nécessité-là.

En d'autres mots, avant le PS/MR, il y avait une prime pour les mono propriétaires. Aujourd'hui, il n'y a plus rien. Oui, mes chers concitoyens, vous n'aurez pas plus le droit à cette prime que les années précédentes. En parallèle, les Molenbeekois n'auront même pas droit à une diminution de l'impôt sur le travail. Ce qui est véritablement problématique, à savoir le fait que déjà, depuis 1993, le précompte immobilier augmente à une vitesse vertigineuse et l'impôt sur le travail stagne. Donc, là sur le coup, il n'y a aucune compensation et ça je le regrette vraiment beaucoup.

Cela n'est pas fini, aujourd'hui, comme mon collègue l'a signalé, mes collègues l'ont signalé et j'imagine que d'autres collègues vont le signaler également, certains enfants auront droit effectivement à une garderie gratuite et je vous en félicite. C'était une promesse de campagne et je pense qu'il est normal de tenir ses promesses. Malheureusement, d'après ce que j'ai compris, le PO libre ne bénéficiera pas. Là, sur le coup, il y a une discrimination structurelle dans laquelle il faudra répondre. J'attends une réponse par rapport à cette problématique. Et cerise sur le gâteau, qui tant est qu'il reste un gâteau, les transports de nos gamins seront payants, aller et retour, soit 2 euros pour un nombre d'allers retours assez important durant l'année. Je ne l'ai pas en chiffres, mais j'imagine que vous l'avez et que vous allez nous le donner. Voyez-vous ce que cette majorité donne, elle le reprend assez rapidement.

Encore un petit exemple, les salles de fêtes communales seront plus chères également pour ceux qui n'ont pas eu la chance de se marier ou fêter avant le Covid, le cadeau de fin d'année sera une augmentation des salles de fêtes communales qui, je le rappelle beaucoup

de citoyens sont orientés vers les salles communales parce qu'elles sont moins chères. Là, ça touche une partie du public déjà fragilisé. En temps de Covid vous auriez pu faire un effort et vous serez visiblement, vous avez délibérément fait le choix contraire.

La fin de l'année sera amère pour de nombreux Molenbeekoïses, avec ces augmentations sur les taxes et la suppression de la prime habitation et par-dessus le marché, il y a une volonté de sanction administrative qui passe à 1 million. Je me demande comment vous organisez ça? Est-ce qu'il y a un quota? Je sais que c'est totalement illégal, mais vous l'avez chiffré. Je voudrais bien savoir comment vous allez arriver à ce chiffre-là, sachant que les deux années précédentes, ces chiffres n'ont pas été atteints. Est-ce que c'est un objectif de cette majorité? Je suis sûr que vous allez pouvoir me répondre.

Vous l'aurez compris, ce budget est réellement à sens unique et DEFI ne votera pas favorablement un budget qui mène nos concitoyens à une situation de faillite dramatique et qui pourrait inévitablement toucher d'une manière ou d'une autre notre commune. Je vous remercie.

Madame la Présidente:

Merci Mr Ben Salah.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Bonjour, est ce qu'on m'entend bien ?

Mme La Présidente :

On vous entend, mais bien, je ne sais pas. Si vous pouvez vous rapprocher.

M. Ikazban :

Et maintenant ? J'enlève mon casque attendez un instant. Voilà est ce que c'est mieux comme ça ?

Mme La Présidente :

Oui, c'est peut-être un peu mieux.

M. Ikazban :

Je voudrais d'abord savoir, c'est le deuxième budget de cette majorité qui s'est mise en place après les élections communales 2018, je voudrais d'abord, avant de m'exprimer sur le budget brièvement, je voudrais d'abord avoir une pensée pour toutes ces personnes qui ont souffert en cette période Covid parce que on peut reprocher à une majorité de ne pas prévoir assez de ceci de cela, je pense qu'il y a une chose qu'on ne peut pas reprocher à cette majorité et qu'on peut reprocher à aucune majorité, c'est d'avoir prévu la crise sanitaire qui nous occupe.

A cette occasion, je voudrais avoir une pensée pour toutes les personnes qui souffrent, toutes les personnes qui ont été malades, les personnes qui ont perdu un être cher, toutes les personnes qui ont perdu leur emploi, qui ont perdu des revenus, les commerçants qui souffrent énormément et particulièrement dans notre commune. Je voudrais aussi remercier toutes les personnes qui se sont lancées dans un élan de solidarité. Ce sont des citoyens, des jeunes,

en distribuant des colis alimentaires, des commerçants qui ont continué aussi à rendre des services pour eux qui pouvaient ouvrir puisqu'il y a eu deux périodes, deux vagues, même si on parle d'une probable troisième, il y a deux vagues qui ont frappé cette commune, et je voudrais aussi remercier, plébisciter l'ensemble des membres du personnel de cette administration communale, tant les employés que les ouvriers qui ont travaillé d'arrache-pied pour continuer à rendre des services à la population. Tout ce personnel, tous ces gens, finalement existent à travers un budget, existent à travers des budgets que nous mettons en place, que nous votons. On peut estimer que des budgets ne sont pas assez élevés ou trop bas ou mal orientés, mais en tout cas, il faut des budgets, il faut voter un budget pour qu'une commune puisse continuer à fonctionner.

Alors, le budget, de manière générale, c'est un exercice qui est difficile. Ici il est encore plus difficile vu la situation de crise sanitaire dans laquelle nous sommes. Budget difficile, mais important pour la commune comme je le disais. Il indique l'ambition d'une majorité, mais en réalité, on ne peut pas juger. Je l'ai déjà dit l'année passée, donc je redis la même chose, on ne peut pas juger une commune simplement sur son budget ou sur ses prévisions, sur son catalogue, comme certains aiment à l'appeler, mais plus sur ses résultats. On juge le travail d'une majorité, sur ses résultats, sur les comptes, sur les réalisations, sur ce qu'elle n'a pas, sur ce qu'elle annonce, sur ce qu'elle réalise vraiment. Une majorité ne se juge pas seulement sur une année, sur une législature ou alors à mi-mandat. Je voudrais donc rappeler ceci parce que je trouve que c'est important. On a tendance à l'oublier, qu'on soit dans la majorité ou dans l'opposition, on a tendance parfois à oublier cet élément important. Notre commune est fragile. Elle traverse peut-être plus durement que d'autres la crise sanitaire historique sans précédent.

S'il est habituel que l'opposition critique, moi, j'ai été membre de l'opposition, j'ai été membre de la majorité, j'ai été échevin, je suis conseiller communal aujourd'hui, je voudrais simplement dire à mes amis de l'opposition qu'ils peuvent critiquer, qu'ils peuvent dire y a qu'à, y a qu'à, mais ils ont aussi le droit de faire des propositions. Ce n'est pas interdit. Dans l'opposition que j'ai menée avec mon groupe pendant 6 ans, eh bien, on a fait une opposition dure, c'est vrai parfois, mais on est venu avec beaucoup de propositions et beaucoup de suggestions et donc je veux dire à mes collègues qu'ils ont aussi le droit de faire des propositions, de suggestions. Je pense que par conséquent, majorité comme opposition, on peut toujours voir et présenter un budget comme un verre à moitié vide ou à moitié plein. En réalité, on peut faire dire à des chiffres presque tout et n'importe quoi et ce budget difficile, il n'est pas farfelu. C'est un budget qui est un budget vérité qui se base sur une réalité, la situation est difficile, il ne faut pas se voiler la face et je vais d'ailleurs expliquer pourquoi nous voterons favorablement pour ce budget. Pour ne pas se raconter des histoires, la situation est difficile est très difficile. Certains de mes collègues ont utilisé le qualificatif d'inquiétant. Mais oui, c'est vrai la situation est inquiétante parce qu'on ne sait pas exactement vers où on va. Tous les paramètres ne sont pas entre nos mains.

Tout le monde souffre, que ce soit au niveau médical, que ce soit financièrement, socialement, mais également mentalement. C'est important parce que ces éléments sont importants pendant la crise, mais sont aussi importants après la crise et c'est là qu'on aura besoin d'une commune solide, avec des services renforcés, bien équipés, prêts aussi à recevoir une population qui est en forte demande. Le coronavirus est venu tout basculer voire même aggraver la situation. Il faut donc s'adapter pour ne pas aller droit dans le mur. Donc, c'est une question de responsabilité.

Quand on voit les chiffres, quand on voit la situation, on ne peut pas ne pas s'adapter afin de garantir les missions de cette commune, ces missions qu'elle doit rendre à la population, comme je le disais.

En tant que socialiste moi, je voudrais d'abord vous dire que moi je me réjouis néanmoins que malgré la prudence nécessaire, malgré les difficultés, elles sont là, elles sont difficiles, on augmente le budget du CPAS et la Bourgmestre l'a dit je pense dans son intervention, il y a une augmentation de la pauvreté dans la population, c'est une réalité. La population s'appauvrit, les difficultés augmentent et je dirais même que pour certains, elles se cumulent. Il y a eu des coupes dans les frais de fonctionnement. Je tiens à saluer néanmoins la volonté du Collège qui a consisté à maintenir le budget en action sociale. Je pense que c'est un signe important, c'est un élément qui est extrêmement important.

Je vous avais parlé des augmentations de 2% que ce soit zones de police ou de différentes ASBL, mais avec une augmentation beaucoup plus importante pour le CPAS, 3,8 %, mais nous aurons l'occasion d'en parler quand on fera l'analyse du budget CPAS. Je maintiens aussi une autre politique que je trouve intéressante malgré les difficultés. On maintient aussi une autre politique de valorisation et de staturisation du personnel et ça, vous ne l'avez pas arrêté. Vous continuez, c'est important. Il faut faire des efforts de recrutement, de nominations, de promotions. Il faut améliorer la qualité de nos services. Qui dit améliorer la qualité de nos services, dit améliorer les services à la population. Je le rappelle. Il faut quand même le rappeler encore une fois et c'est l'occasion pour moi, encore une fois, de féliciter les ouvriers et nos employés communaux qui sont là pour la population. Vous continuez à maintenir le cap alors que la situation est difficile, tout le monde le sait.

Je voudrais aussi dire que je suis assez satisfait de voir que malgré la crise, on continue à investir dans la brique. On continue à investir dans les projets. C'est important parce qu'on va vivre une année, deux années ou trois années difficiles, mais il est important de continuer les investissements. Alors, je ne vais pas tous les citer, mais il y en a certains qui m'ont particulièrement, qui me frappent particulièrement et qui me réjouissent, c'est qu'on continue à investir massivement dans l'école, dans l'enseignement. Je trouve ça remarquable. D'abord parce que c'est une priorité. C'était une priorité de mon parti quand nous étions en campagne électorale. C'était une priorité de ce collège lors de sa déclaration de politique générale et aujourd'hui, malgré la situation difficile, tout le monde s'accorde à dire qu'on doit continuer à investir dans l'enseignement, dans la qualité de nos écoles, dans la rénovation de nos écoles, mais aussi tendre un maximum vers la gratuité. Je crois que c'est extrêmement important. Vous avez cité des chiffres parce que ce qui est important aussi, c'est que vous faites le maximum pour réduire les frais de scolarité pour les familles. Vous renforcez l'encadrement pédagogique, c'est important. J'avais donné l'exemple l'année passée, mais je trouvais ça important. Je trouve que symboliquement, c'est important comme exemple. Vous avez racheté un bâtiment à côté de l'école 10 pour agrandir cette école. Je rappelle qu'il y a quelques années, c'est une école qui se trouve dans un quartier très difficile, dans un quartier très densément peuplé, avec beaucoup de familles fragilisées financièrement. Et c'est une école qui était vouée à mourir il y a quelques années, il y a très peu de temps. Aujourd'hui, voilà, malgré la situation difficile, une lueur d'espoir, il faut quand même le dire, une école qui va, qui se relève, parce que nous voulons pour nos enfants, pour tous nos enfants, dans tous nos quartiers, des écoles de qualité. Ce n'est pas facile parce qu'il ne suffit pas d'une baguette magique. Il y en a certains ici qui croient encore au père Noël. Alors je sais, je n'ai pas envie de casser l'ambiance, mais on ne rénove pas les écoles et on améliore pas la qualité de l'enseignement d'un coup de cuillère à pot ou d'un coup de baguette magique. Si c'était le cas, je pense qu'on l'aurait déjà fait. Je rappelle quand même, je sais que ça dérange certains, mais vous l'avez dit, madame la Bourgmestre, que cette majorité a réinstauré la gratuité des garderies le temps de midi. Une des premières décisions qui a été prise et qui continue à être maintenue. Je salue quand même tous les efforts qui vont être faits en matière d'étude dirigée, gratuites, le renforcement des équipes, engagement d'enseignants au moins un par école, je trouve ça vraiment tout à fait remarquable. Moi, avec mon groupe, nous vous encourageons, nous vous soutenons dans cet objectif noble qui est d'instaurer une véritable gratuité dans notre enseignement, mais également enrayer ce mécanisme d'enseignement à deux vitesses, cela veut dire quoi? Ça veut dire de permettre aussi à nos enfants qui sont en difficultés de

pouvoir raccrocher à la scolarité. Aujourd'hui, le coronavirus nous a montré combien nous avons des enfants qui souffrent et qui ont souffert chez eux à cause de cette crise, à cause de corona, à cause de ce confinement, à cause du fait qu'ils ne partent pas sur le même pied d'égalité. Ils ne partent pas sur la même ligne de départ. Je voudrais quand même dire combien c'est extrêmement important. Si je m'arrêtais qu'à ça, il y a déjà là deux bonnes raisons de voter ce budget, trois bonnes raisons de voter ce budget, mais je pourrais donner beaucoup d'autres exemples.

Vous avez parlé des contrats de quartier et c'est vrai que je me réjouis de ce nouveau contrat de quartier au niveau des Etangs Noirs et par rapport à ça, je voudrais simplement dire que mon groupe demande à ce qu'on soit très attentifs à l'accessibilité de nos infrastructures à notre population, à toutes les infrastructures. On a rénové beaucoup dans notre commune et on continue à le faire. On crée des infrastructures sportives, on crée des infrastructures, des équipements collectifs, de plus en plus de logements, de crèches et ainsi de suite, je pense qu'il faut continuer à s'assurer à ce qu'on ait une bonne consultation de la population, de toute la population, même celles qui parfois ne vient pas à consultation, qui ne participe pas ou qui participe trop tardivement dans le processus. Je crois que c'est un élément important et montrer que Molenbeek doit revenir aux Molenbeekois. Je pense que c'est quelque chose qui est extrêmement important.

Je ne vais pas être beaucoup plus long, madame la bourgmestre, mais simplement dire simplement que je me réjouis et je pense que c'est grâce à deux échevins, mais en tout cas de l'un d'eux, l'installation des équipements de street workout, je n'ai pas le même anglais que Jef Van Damme, je veux simplement dire que je trouve ça superbe et qu'on devrait en installer partout. Je rappelle qu'après le confinement, après cette période de confinement, il va y avoir une forte demande de la population. Il y a eu un manque dans la population. Il y a un manque chez nos jeunes d'activités sportives. Il va falloir qu'on prévoit beaucoup de choses, beaucoup d'infrastructures et de grâce, qu'on les consulte un maximum.

Alors, par rapport à la prime, beaucoup se sont exprimés sur cette prime qui disparaît du budget. Je ne vais pas faire de grands débats. J'aimerais dire la chose suivante. La situation est difficile. Je pense que l'exposé de la bourgmestre a été franc, elle n'a pas tourné autour du pot. La situation est très difficile partout. Il ne faut pas être grand spécialiste pour s'en rendre compte. J'ai envie simplement de dire à mes amis de l'opposition qui étaient dans la majorité précédente, je parle bien de ceux-là, qui sont amnésiques quand ils passent dans l'opposition, que cette prime malheureusement, qui disparaît, ben vous savez, on n'aurait pas eu besoin de primes dans cette commune s'il n'y avait pas eu une augmentation fulgurante du PRI. Oui, c'est vrai, dans l'opposition, j'ai dénoncé une augmentation injuste et fulgurante du PRI. Et ce n'est pas cette prime qui est mise en place qui allait tout solutionner. Donc, c'est bon de critiquer aujourd'hui l'absence de primes, mais il faut peut-être rappeler aussi à tout le monde que ceux qui ont augmenté le précompte immobilier, le cadastre de 17% et même plus pour certains parce qu'il y a eu également la révision cadastrale, c'est ceux qui aujourd'hui hurlent dans l'opposition. Je pense qu'il faut être un petit peu honnête quand on fait une critique d'un budget, il faut aussi prendre chacun sa part. J'ai entendu un conseiller communal, un ancien échevin dire « oui, madame la bourgmestre, vous couper les rubans, il y a des projets qui ont été initiés avant ça. On va être de bon compte, il y a des projets nouveaux initiés par cette majorité. Il y a des projets qui sont continués ou qui sont améliorés. Vous savez, une œuvre dans une commune, c'est une œuvre collective et quand il y a des projets, souvent ce sont des projets qui ont été initiés bien avant. Moi j'étais échevin des Sports, j'ai lancé la rénovation de la piscine, j'ai été chercher des budgets partout et ce n'est pas moi qui ai coupé le ruban et qui a fait croire à tout le monde que c'était moi qui avait rénové la piscine. Dans une commune il y a des projets qui prennent de longues années, qui vont au-delà d'une législature et qu'on doit mettre au crédit de plusieurs personnes. Il y a aussi des erreurs, des anomalies qui doivent aussi être imputées à plusieurs personnes et à d'autres personnes et ici, on peut critiquer

l'absence de primes, mais je rappelle que ce n'est pas nous qui avons augmenté le précompte immobilier de 17 %.

Je voudrais terminer parce que cela fait sourire certains, mais vous l'avez dit dans votre exposé, je voudrais revenir là-dessus très franchement. Vous avez dit que dans votre budget vous avez prévu l'installation de fontaines publiques. Alors je sais que ça fait sourire, alors je vais d'abord vous faire une petite confidence, je préfère les fontaines publiques aux œuvres d'art enterrées qu'on ne voit pas. Les fontaines publiques, je trouve ça chouette, je trouve ça magnifique. Je rappelle que cette crise sanitaire et sociale qui joue beaucoup sur le mental des gens. Je pense que cette commune, je pense que ce collège est animé par le même sentiment que celui que je vais vous exposer maintenant. Je pense que nous voulons pour cette commune la plus belle commune. On veut les plus beaux investissements. Il n'y a pas de raison qu'à Molenbeek on n'ait pas le droit d'avoir des jardins, des piscines. On peut avoir des piscines supplémentaires. Vous avez des projets. Il n'y a pas de raison qu'on n'ait pas le droit d'avoir de beaux monuments, de belles fontaines, un cadre de vie agréable, apaisé. Je pense que la population le mérite. Notre population en a besoin et je pense que c'est tout à votre honneur de continuer à vous engager dans ce type-là. A travers cet exemple-là, pour terminer sur une note positive, parce que l'esprit de Noël doit régner, j'ai promis de ne pas être plus long parce que je sais que j'ai beaucoup de collègues pour qui la fête de Noël est extrêmement importante donc, ce que je trouve important et essentiel dans cette gestion communale, c'est que vous devez avoir à l'esprit que la vie est difficile pour tout le monde, les citoyens et citoyennes les plus fragiles, pour les commerçants. Ils ont beaucoup souffert, ils souffrent beaucoup. Il sera important et c'est le défi que le Collège doit relever, c'est de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Quand j'expliquais tout à l'heure que les Molenbeekois méritent, une belle commune méritent de reprendre possession de leur commune, je pense qu'il faut vraiment garantir le privilège de l'accessibilité à tout ce que nous réalisons dans cette commune, pour tous les citoyens et notamment les plus fragiles, les PMR, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes qui habitent dans les quartiers populaires difficiles, dans les logements sociaux, les familles les plus fragilisées financièrement. Je pense que c'est un élément qui est extrêmement important. Certains ont utilisé le qualificatif d'inquiétant pour le budget. Moi, j'ai envie de dire que ce n'est pas le budget qui est inquiétant, c'est la situation, leur situation qui est inquiétante, mais je pense que nous sommes aussi là pour donner de l'espoir aux gens, pas de faux espoirs, mais de l'espoir.

Alors, pour conclure avec une petite cerise sur le gâteau ou la petite étoile sur le sapin de Noël, me réjouir que malgré les difficultés que nous traversons, j'ai constaté, j'ai vu que notre restaurant « Les uns les autres » va contribuer à la préparation d'un repas de Noël pour des personnes les plus fragilisées et dans le même temps, on a bon nombre de jeunes qui se sont investis de manière spontanée depuis le premier confinement pour la distribution de colis alimentaires, pour aider les plus faibles, les plus fragiles de notre commune. Je trouve que ces gens-là nous montrent l'exemple, l'exemple d'une commune solidaire, une commune où chacun doit se sentir chez soi, une commune où personne ne doit se sentir abandonné. Je vous remercie et mon groupe votera favorablement pour ce budget.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

Monsieur Ouassari, je pense qu'on ne vous entend pas. Je vais demander à notre assistant informaticien de vous appeler et je vais passer la parole en attendant, à madame Evraud.

M. Ouassari :

Est-ce que maintenant vous m'entendez?

Mme la Présidente :

Ah voilà, je vous donne la parole.

M. Ouassari :

Je disais simplement, je ne veux pas être long, je vais vous interpellé sur deux points. Je ne vais pas parler de la prime, ni des déficits de cette année, ni des prévisions que vous allez faire encore avant, après, je vais simplement dire, pour répondre à monsieur Ikazban, moi, par exemple, j'étais dans la majorité avant. Effectivement, nous avons augmenté le cadastre, mais on a aussi instauré cette prime pour aider les mono-proprétaires. Aujourd'hui, dire qu'il ne fallait pas augmenter le cadastre, on ne discuterait pas de la prime, je ne comprends pas très bien le raisonnement, même si franchement, j'ai beaucoup de respect pour monsieur Ikazban, mais par rapport à ça, sincèrement, et encore une chance qu'on puisse dire, mais c'est un scandale d'avoir supprimé cette prime mono-proprétaire. Bien sûr que c'est un scandale. Justement parce que en parallèle, vous la supprimez, mais vous ne diminuez pas le cadastre alors qu'avant, quand vous étiez dans l'opposition, c'était vraiment la phrase de l'année à chaque fois, vous avez augmenté le cadastre, vous avez augmenté le cadastre. Vous, vous supprimez la prime, mais en même temps vous laissez le cadastre justement au même pourcentage.

A côté de ça, moi, je vais simplement vous interpellé sur deux points, madame la Présidente. Au niveau de l'intervention des parents des transports. On passe de 35.000 € à 195.000 euros. J'ai posé la question en sections réunies à madame Van Campenhout. Elle m'a dit que c'était les transports pour la piscine, transports de bus pour emmener les enfants à la piscine, c'était uniquement ça. La différence entre 35.000 € à 195.000 euros, on a 160.000 euros de différence et si j'ai bien compris, c'est le transport pour les élèves de l'école à la piscine qui reviendrait à 1 euro par élève. Vous avez plus ou moins 5.500 élèves. Ils ne vont pas tous à la piscine. Si je ne dis pas de bêtise, vous me corrigerez après, c'est à partir de la troisième maternelle, ça fait plus au moins 4.500 élèves, faites le compte. La piscine, c'est une fois tous les deux semaines, ça fait deux euro par mois. Ça me fait moi 90.000 de différence, or que là vous avez 160.000 euros de différence. J'aimerais bien qu'on m'explique, est-ce que c'est une surestimation. Ou alors vous avez prévu autre chose ?

Mme la Présidente :

J'ai compris la question. Vous avez dit que vous avez une deuxième question.

M. Ouassari :

Deuxième question, je vais revenir sur la garderie gratuite, gratuite uniquement pour le réseau communal. Il faut le souligner, madame la présidente, madame la bourgmestre, je vous ai interpellée. J'ai rentré une motion en février, en mars 2019 que vous avez vous même amendée en disant que vous alliez prendre contact avec les autres directions du PO libre. Ensuite, j'ai fait une interpellation en mars 2020 que vous avez reportée, reportée trois fois. Ensuite, vous l'avez transformée en question écrite alors que je n'ai rien demandé. Ce n'est pas grave. Vous m'avez répondu, j'ai répondu à votre réponse et aujourd'hui, je vois que dans le budget, rien n'est prévu. Moi, je veux simplement rappeler une chose Madame la présidente, sincèrement, j'essaye d'être le plus constructif possible. Je vais me mettre un peu dans la peau de monsieur Ikazban. Il n'y a pas si longtemps que ça quand il était membre de l'opposition, je parle à tous les conseillers, aussi bien majorité que de l'opposition. Aujourd'hui, le conseil

communal, je dis bien le conseil communal, pas madame la bourgmestre, qui bénéficie des compétences de l'instruction publique, mais je parle bien du conseil communal parce que le PO, c'est le conseil communal. Madame la bourgmestre représente le PO. Le conseil communal est anti-décrétal. On ne suit pas le décret du 7 juin 2001, notamment l'article 3, qui plus est, nous sommes anticonstitutionnel, on ne suit pas l'article 24 de la Constitution qui dit clairement que tous les élèves, étudiants, parents, membres du personnel, des établissements d'enseignement sont égaux devant la loi. On ne le suit pas. Le décret de l'article 3, la commune qui accorde des avantages sociaux au bénéfice des élèves fréquentant les écoles qu'elle organise accorde dans les conditions similaires, les mêmes avantages au bénéfice des élèves fréquentant des écoles de même catégorie situés dans la même commune et relevant de l'enseignement libre subventionné par la communauté française.

Aujourd'hui, nous sommes anti-décrétal. Alors, soit on prend la chose au sérieux. Sincèrement, je suis prêt, madame la bourgmestre, moi, je vous le dis, comme disait Mr Ikazban, il a raison. C'est bien de critiquer, mais à côté il faut proposer des solutions. Moi, je suis prêt à vous tendre la main. Créez des groupes de travail et une section réunie. Il y a des solutions. On peut ramener quelque chose, mais on ne peut pas rester anti-décrétal. On ne peut pas ! Aujourd'hui les Molenbeekoïses qui n'ont pas le choix d'inscrire leurs enfants dans des écoles libres parce que on est soumis à un décret inscriptions, ils n'ont pas le choix d'inscrire leurs enfants dans des écoles libres où ils doivent payer la garderie du midi. Vous répondez quoi? Vous savez, vous avez fait votre campagne. Et puis, après, pas que vous mais quasi tous les partis avaient l'intention d'instaurer la garderie gratuite à l'heure du midi, sauf qu'en ce qui nous concerne, on savait très bien qu'on savait très bien les conséquences. On savait qu'on devait intervenir aussi pour le réseau du libre, professionnel ou non professionnel ou même de deux réseaux différents. D'ailleurs, madame la Bourgmestre, vous m'avez répondu par écrit, je ne vais pas rentrer dans les détails. Vous m'avez dit qu'effectivement, si on devait être anti-décrétal, il faut que les autres PO du libre nous interpellent. Je vous dis qu'en ma possession, j'ai deux interpellations de deux PO libres différents, francophone, néerlandophone. Le PO francophone vous interpelle et le néerlandophone interpelle Monsieur Jef Van Damme. C'est à dire qu'on est vraiment anti-décrétal. On ne va pas attendre de ramasser une requête au Conseil d'Etat. S'il vous plait, sincèrement, je vous le dis, prenons les choses en main, et faisons quelque chose. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ouassari.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci madame la Présidente. Je voudrais rebondir sur les remerciements de monsieur Ikazban parce que je ne voudrais pas qu'il soit oublié, et signaler que l'épicerie sociale a triplé le nombre de personnes qu'elle a aidées dans le courant de cette année et je voudrais saluer parce que le personnel n'a pas été augmenté. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Kalimbiriro et puis, on fera un premier tour de réponses.

Mme Kalimbiriro :

Voilà, moi je vais juste revenir sur les propos de monsieur Jamal Ikazban et même je me joins à ses propos, qui reconnaît en fait, qui montre votre investissement dans l'enseignement pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Je suis sensible à ça. Le

fait d'améliorer le personnel enseignant pour que nos enfants puissent exceller en français, en mathématiques, c'est important, pour que nos enfants puissent s'ouvrir aux cultures des autres, c'est important. Je ne vais pas revenir sur tout ce que les autres ont dit, mais moi, j'aimerais savoir si dans le budget que vous avez prévu, par exemple, des sorties à l'étranger, par exemple en Afrique, en Italie n'importe où à l'étranger pour s'ouvrir à l'autre comme je l'ai dit, parce que le monde est énorme et nos enfants ne doivent pas être confinés dans Molenbeek. Nos enfants doivent savoir ce qui se passe au Congo, au Maroc, ce qui se passe n'importe où dans le monde. Je suis sensible à ça, madame la Bourgmestre, et merci pour toute l'attention que vous avez apportée dans le renfort du personnel enseignant et le renfort de l'équipe pédagogique. Merci.

Mme la Présidente :

Merci madame Kalimbiriro.

Je vais d'abord donner la parole à monsieur Georges Van Leeckwyck, l'échevin des Finances.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Vous vous m'entendez bien? Oui, ok,

Comme échevin des Finances, il est de tradition que je fasse un petit discours, mais comme il est déjà tard et que madame la bourgmestre a très bien présenté les choses, je vais moi-même ne pas être trop long. Je veux simplement m'associer quand même puisque je suis l'échevin, avec qui Mme Van Campenhout, travaille dire quelques mots.

Je tiens évidemment à remercier les équipes de finances pour le travail réalisé en 2020 et pour la préparation du budget 2021. Je remercie tout particulièrement la directrice financière, madame Carine Van Campenhout, qui termine sa carrière, malheureusement avec un budget compliqué et une crise sanitaire. Une fois de plus, elle a mis son énergie et son expertise au service de la commune et d'un budget bien construit. Nous lui souhaitons bonne continuation. Je remercie également les autres fonctionnaires qui nous ont aidés.

Comme il y a pas mal de questions, je ne vais pas lire tout mon discours. Je vais passer directement aux réponses, essayer de répondre parce que évidemment, quand on donne certains chiffres, je comprends qu'on les critique, mais quand d'autres surenchérisent avec de faux chiffres ou de mauvaises informations, je trouve ça dangereux pour toutes les personnes qui nous écoutent.

Alors d'abord pour les fabriques d'église, en effet, j'avais promis d'y répondre. Il faut savoir que nous, ici, nous recevons les budgets des fabriques d'église pour les mettre dans notre budget. Dans un premier temps, on accepte les montants qui nous ont été donnés, mais chaque fabrique d'église repassera en conseil communal. Donc, vous aurez encore la possibilité de voir en détail les chiffres des fabriques d'église. C'est vrai qu'il est de tradition de dire, c'est la tradition d'accepter tel quel, mais ce n'est pas si vrai que ça. Si nous avons des remarques ou des contestations à faire, ça peut être fait. Alors, le montant assez énorme de 443.799 euros vient surtout du fait que les églises Saint-Jean-Baptiste et Sainte Barbe n'ont rien demandé depuis trois ans et saint Rémi est une église qui a toujours de gros besoins. Pour Saint-Jean-Baptiste, c'est surtout des frais, c'est 104.000 euros, ce qu'ils appellent le R17, c'est pour leur budget ordinaire, Sainte Barbe, c'est 63.766 € aussi en budget ordinaire, Saint-Charles-Borromée là, c'est un montant aussi en ordinaire, mais là aussi extraordinaire. Alors évidemment, vous allez me dire tiens c'est en extraordinaire, mais comme c'est un subside que nous on donne à l'église, dans leur budget, c'est en extraordinaire, mais chez nous évidemment, ça tombe dans notre budget tel quel. Pour Saint-Rémi, c'est 180.966 € et

pour la Résurrection, là-aussi nous avons un ordinaire de 12.583 € et un extraordinaire de 30.000 euros. Donc, là, c'est un petit détail, mais je vais demander à Louis Djhouby, qui n'a pas eu le temps, j'avais déjà demandé depuis lundi, mais bon, comme il a aussi pas mal de clôtures à faire, il va m'envoyer tous les budgets détaillés au prochain conseil ou Michel, si tu le veux plus rapidement, je t'envoie le détail précis de tout ce qui est fabriques d'église. Je l'envoie à tout le monde, puisque c'est quand même des montants assez importants.

Pour le fonds de réserve, il y en a plusieurs qui ont parlé qu'on épuisait le fonds de réserve, d'ailleurs, c'est l'inspecteur lui-même qui nous a dit un fonds de réserve ce n'est pas fait pour être thésaurisé, la commune n'est pas là pour emmagasiner des sous, d'autant plus que les comptes, actuellement, ne rapportent pas grand-chose. Ce n'est pas pour ça non plus qu'il faut dépenser les réserves sans compter et mettre ça n'importe comment, mais je confirme que nous avons une gestion relativement saine du fonds de réserve.

L'histoire des taxes, vous êtes beaucoup à en avoir parlé. Ça ne veut pas dire que je vais donner un petit cours de comptabilité, je ne suis pas compétent pour ça, mais simplement rappeler qu'un budget, c'est une estimation de ce qu'on va dépenser. Donc, on ne sait pas encore exactement ce que l'on va dépenser ou ce qu'on va gagner. Donc, quand on parle de taxes, on estime que, par exemple, les salles de spectacles, on va recevoir autant de montants pour les salles de spectacles. Donc, c'est vraiment le montant qu'on estime. Dans le document que j'ai ici, je vois que c'est moins que l'année d'avant. Donc, je ne sais pas pourquoi vous parlez d'une augmentation. Ça, c'est une première chose, mais ce n'est pas nécessairement pour ça qu'on va payer, que les salles de spectacles vont payer parce que si jamais il y a une salle de spectacle qui ferme, le droit constaté peut même encore diminuer ou s'il y a des nouvelles salles de spectacles de droits constatés, peut augmenter. En ce qui concerne les taxes, le droit constaté est vraiment une estimation et on craint évidemment qu'on a peut-être même peut être surévalué les estimations puisqu'avec la crise Covid on sait qu'il y aura peut-être moins d'entrées. Par exemple, pour le droit constaté de la dotation générale aux Communes, là, l'Etat nous a envoyé un document en disant voilà, vous avez un tel montant, donc là on sait le montant exact. Ça, c'est pour la problématique des taxes. Pour les salles de spectacles, moi, si je reprends le bouquin qu'on a reçu à la page 15, donc je vois une taxe sur les salles de fêtes, de spectacles et de divertissement, le budget initial en 2020 était de 15.000 euros et je vois que nous passons en 2021 à 10.250 euros donc je ne vois pas pourquoi vous parlez d'augmentation.

En plus, nous avons demandé enfin c'est à la fois à la demande de l'inspecteur, mais c'était aussi une demande de ma part, le service des taxes a revu ces plafonds de droit constatés. Alors, comment on fait pour revoir le plafond en dessous de ces droits constatés, ils ont simplement pris les rentrées qu'ils ont eu une ou deux années. Là, c'est quand on va avoir les comptes au mois de juin. Quand on voit les comptes, là, on voit vraiment ce qui est rentré pour une taxe et donc on adapte notre droit constaté en fonction des rentrées puisque des commerces on sait qu'on va toujours rester plus ou moins parce que s'il y a des commerces qui ferment, il y a d'autres commerces qui rentrent, les surnuméraires, mais j'espère qu'un jour, il y en aura plus puisque le but de la taxe des surnuméraires, c'est de rendre les logements propres et conformes et qu'il n'y ait pas d'exploitation des individus.

Madame la bourgmestre donnera l'explication pour l'augmentation des salaires des échevins parce que Mme Marijke Aelbrecht, je pense lui a donné les informations, mais de ce que j'ai entendu, ce n'est pas du tout une augmentation pour les échevins. Ça aussi je trouve ça dommage. Vous criez déjà haut et fort que les échevins vont avoir des augmentations. Vous allez faire peur à la population quand vous ne savez même pas encore pourquoi ce droit constaté a été augmenté.

Oui, la prime logement, comme on vous l'a dit, nous avons fait, il y a eu cette fameuse taskforce qui nous a pris en effet pas mal de temps. On a bien réfléchi à toutes les situations

et je pense que c'est une bonne, même si ça va faire mal à certains, je pense que moi-même et pas mal d'échevins et conseillers sont dans le cas. C'est quand même un geste qui pourra permettre à accompagner d'autres politiques par le conseil communal et le Collège

Mme la Présidente :

Georges, je vais reprendre un peu deux minutes et puis tu complètes après ?

Mr. l'échevin Van Leeckwyck :

Ok comme ça je regarde les autres points.

Mme La Présidente :

Oui regarde un peu parce que tu as encore des questions sur différentes autres choses, mais je te laisse regarder. Moi, j'avais envie de d'abord vous rappeler une chose qui est positive, c'est que dans cette crise Covid, on a été en fait des bons élèves de la région. On a très, très bien travaillé et je vais demander qu'on vous envoie le listing de la haute fonctionnaire sur les mesures prises dans toutes les communes et vous allez voir qu'on est quelque part mis en lumière par le nombre d'initiatives qu'on a prises et la manière dont on a travaillé. Donc, je crois qu'on peut être très fiers de la manière dont on a abordé cette crise à Molenbeek, même si elle est extrêmement douloureuse et je dois quand même vous dire que toutes mes pensées vont aux 40 familles qui, en une seule semaine en deuxième vague, ont perdu un de leurs proches. On a eu des chiffres effrayants et on a eu aussi, évidemment déjà des conséquences économiques importantes. Je pense notamment à nos amis commerçants, mais aussi à toute une série d'autres personnes dans la population. Et ceci va continuer. C'est certain que cette crise est difficile maintenant et certains d'entre vous l'ont souligné et l'ont bien compris, le budget, on a dû le revoir aujourd'hui à l'aune de la taskforce budgétaire. Il n'est pas lié uniquement aux problématiques Covid, loin de là. Il est lié à un écart de plus en plus grand entre les recettes et les dépenses de notre commune. Ce sont des choses qui sont en particulier imputables à la situation de plus grande pauvreté et ceci s'aggrave avec le Covid et puis c'est l'influence de facteurs externes qui sont très lourds, comme notamment les mesures en termes de personnel des pouvoirs locaux qui sont prises au niveau régional et les mesures pensions au niveau national. Donc on est, on est à la croisée des chemins avec une trajectoire qui, potentiellement, était désastreuse. Là, je viens sur une question que l'un d'entre vous a posée, qui est extrêmement importante. Comment nous avons fait, du coup, pour enrayer un déficit structurel de 15 millions, justement, ce n'est pas ça qu'on a fait. Il faut bien se placer où on est aujourd'hui. Et c'est tout le propos de la taskforce budgétaire. La taskforce budgétaire a démontré une dérive budgétaire. Elle montrait que à long terme, si on ne prenait pas certaines mesures, on allait vers une perte de 15 millions par an. Et ce qu'on fait en prenant les premières mesures aujourd'hui, c'est éviter l'entrée dans ce cercle vicieux et dans cette trajectoire-là, et donc aujourd'hui, on n'a pas cherché 15 millions. On en a cherché beaucoup moins, mais c'est beaucoup moins qu'on a trouvé et on les a trouvés, notamment, entre guillemets, sur le dos des propriétaires. Ces quelques millions qu'on a trouvés aujourd'hui nous permettent de ne pas rentrer dans une trajectoire délétère. Mais tout n'est pas réglé en particulier. Je vous l'ai dit, j'ai plaidé au niveau régional pour qu'on puisse être davantage aidé sur les nouvelles mesures en termes de personnel des pouvoirs locaux et c'est un combat dur qu'on va devoir mener dans le futur. Parce que si on nous impose de prendre à notre charge la plus grande partie d'une augmentation barémique, par ailleurs méritée, par ailleurs logique et importante pour nos agents, nous ne serons pas capables d'éviter d'aller dans des malis très, très grands dans les années qui viennent.

Les efforts qu'on fait aujourd'hui sont des premiers efforts, sont des efforts importants qui permettent d'éviter une spirale négative, mais qui ne seront peut-être pas suffisants. On a limité nos emprunts, on a dû faire l'impasse sur une politique structurelle importante, c'est la

politique des primes propriétaires, mais c'est une politique qui, quelque part, permet effectivement d'éviter d'avoir un million à 2 millions d'argent qui va aux propriétaires et cet argent va permettre d'être utilisé, de ne pas être dépensé ou être utilisé à certains moments d'autres manières. C'est un choix politique. On a effectivement enlevé 15 à 20 % partout et si vous avez envie d'aller démarcher partout, vous pouvez aller partout parce qu'effectivement, à part les politiques sociales, on a dû enlever un peu partout. Voilà.

Alors je vais revenir sur des questions un peu plus précises, des questions importantes, le transport scolaire. Vous avez raison, vous avez eu un œil attentif. Les chiffres que vous avez cités sont corrects, contrairement à d'autres segments où je pense que ce n'est pas toujours une bonne analyse des chiffres. Par contre, je vais vous donner l'explication, elle est assez simple. En réalité, nous n'allons pas augmenter la part des parents et nous allons même la diminuer. Par contre, nous l'inscrivons aujourd'hui dans les budgets à la demande de l'inspecteur régional et donc il y a un groupe de travail qui a été établi entre l'instruction publique, la receveuse et l'inspecteur régional pour pouvoir clarifier toutes les dépenses des parents dans le budget communal. Autrement dit, l'argent destiné aux sorties scolaires auparavant, vous ne le voyiez pas dans le budget communal, il était donné dans les écoles. Ici, c'est une entrée et sortie qui arrive dans le budget. Elle n'était pas inscrite avant, mais évidemment, ces dépenses, elles existaient déjà et au contraire, et là je vais demander qu'une note un peu plus précise vous soit transmise à tous les conseillers parce que je pense que vous avez raison, c'est important que vous soyez bien informé sur ce sujet, qu'une note plus précise vous soit transmise, très transparente sur la manière dont tout le travail sur la gratuité aujourd'hui à Molenbeek. En fait, c'est de l'argent qui était déjà dépensé et même qui était une masse plus importante, mais qui n'était pas inscrite dans le budget et aujourd'hui, la transparence est demandée par l'inspecteur. Il veut que tout passe par les comptes communaux. Ça a demandé une ingénierie très lourde parce que c'est difficile pour les écoles. Les écoles avaient d'autres habitudes. Nous avons mis ça en place et c'est la raison pour laquelle vous avez une ligne qui est différente des années précédentes. Donc ça, c'est la réponse par rapport à ça.

Alors une autre réponse que je voulais vous donner, je pense que vous l'attendiez, elle est très importante pour comprendre, non les échevins et moi-même n'avons pas augmenté notre salaire, pas du tout. Aucune décision n'a été prise dans ce sens-là. Ce que vous lisez là, ce sont les derniers impacts du décumul. Vous savez qu'on est plusieurs à avoir décumulé. Il y a, il n'y a plus qu'une seule personne qui cumule dans notre collège des bourgmestre et échevins, les autres ont décumulés. Il faut comprendre le mécanisme du cumul et du décumul. Au niveau financier il est assez simple. Lorsque nous étions plusieurs à siéger au parlement régional, notre salaire était payé principalement par la Région. Il était plafonné à 150 % du salaire de député et donc cela veut dire que 100% était payé au niveau de la députation au niveau du Parlement. Le Parlement prenait en charge 100% et la commune prenait en charge les 50% restants. Alors quand on décumule, qu'est ce qui se passe? Le Parlement ne paye plus rien et la commune paye 100% et donc c'est ce qui est arrivé et une série des montants ont augmenté. Comme Khadija Zamouri a décidé, elle aussi, de décumuler au 22 janvier 2020, vous avez encore un impact aussi supplémentaire puisque, en fait, le salaire de Mme Zamouri était payé qu'à 50% auparavant. Le salaire de Gloria Garcia Fernandez est à 100% à charge de la commune. Donc ça et vous devez ajouter qu'il y a eu une indexation comme celle des autres salaires et vous tombez sur le calcul et je vais demander à M. Hildgen de vous faire parvenir le calcul détaillé avec les entrées sorties de fonction, mais nous n'avons pris aucune décision d'augmentation de nos salaires. Cela n'est pas exact et je vous demanderai à tous de véhiculer la bonne information à nos habitants et pas des informations qui seraient de l'ordre de la désinformation ou de l'information toxique.

Alors, je vais aller sur une autre question importante. Il s'agit de la situation de Molenbeek Sport. La situation de Molenbeek Sport est effectivement assez difficile. Elle est tellement difficile et je regrette, monsieur El Khannouss, que vous disparaissiez au moment

où je vous réponds, la situation de Molenbeek Sport est tellement difficile et quelque part relativement inextricable, c'est à dire que nous-mêmes, la direction financière, le vérificateur aux comptes aussi ne comprend pas tout ce qui se passe à Molenbeek Sport et c'est la raison pour laquelle nous venons en aide à notre échevin qui nous a demandé de pouvoir pratiquer un audit de Molenbeek Sport. Donc, nous avons réinscrit le montant à l'initial 2020 +2% comme pour les autres paracommunales au budget initial 2021, et nous attendons les résultats de l'audit pour prendre d'autres décisions. Nous saurons à ce moment-là exactement la situation financière et organisationnelle de Molenbeek Sport et j'espère qu'elle ne nous révélera pas de désastre.

Voilà alors qu'y-a-t-il d'autres sur lequel je souhaitais intervenir? Oui, je veux encore intervenir sur le soutien au CCM et, de manière générale, la politique des villes. Nous avons à regretter une décision régionale qui nous défiance à hauteur d'un million d'euros en politique des villes et les séquelles sur les budgets que cela pourra avoir, notamment au niveau du CCM, mais également au niveau de la Maison des cultures et au niveau d'une série d'opérateurs de terrain, comme IS, qui est également défiance pour partie, etc. Evidemment, pour nous, suppléer à ce million régional n'était pas possible et donc nous avons toute une série d'acteurs qui vont payer les frais de cette décision-là en plus.

Voilà ce que je voulais ajouter à ce stade et je passe la parole à Georges Van Leeckwyck. Georges, tu dois rallumer ton micro pour compléter. Je crois qu'on a perdu l'échevin Georges. Écoutez, je donne encore deux ou trois réponses si vous le souhaitez.

Alors, pourquoi est-ce qu'il y a moins d'argent qui vient au niveau des agences bancaires? C'est tout simplement parce qu'il y a moins d'agences bancaires. On n'a rien changé à la manière de traiter les agences bancaires. Concernant les grandes surfaces on a mis à l'étude, au niveau du service financier, une manière de pouvoir intelligemment travailler sur une taxation des profits à ce niveau-là.

En ce qui concerne le sport, je pense que j'embraye là sur ce que l'un d'entre vous a dit. Il faut bien se rendre compte de la manière dont nous travaillons pour l'instant dans le secteur sportif et je peux remercier Jamel Azaoum, qui est extrêmement dynamique dans ce secteur. Deux lignes de force très importantes, la première, effectivement, nous n'avons pas assez de surface pour exercer du sport et des activités sportives à Molenbeek et donc nous nous démenons pour créer de nouvelles salles de sport, pour rénover des salles de sport existantes et pour acquérir plus de place pour le sport. C'est dans ce contexte là aussi qu'on a mis en place des street workout. Et je félicite et je remercie pour leur dynamisme Jef Van Damme et Jamel Azaoum dans ce champ-là aussi.

Deuxième grand axe, très important en ce qui concerne le sport, c'est effectivement le fait de donner de la priorité aux Molenbeekois. Cela n'est pas une chose aisée. On ne peut pas évidemment faire n'importe quoi en la matière, mais de manière évidente, dans toute la politique sportive, Jamel Azaoum se met un point d'honneur à donner la priorité aux Molenbeekois. Et ça continuera. Je pense que là-dessus, vous pouvez vraiment être rassurés. C'est notre credo depuis le début et on met tout en œuvre de ce côté-là.

Georges, est-ce que tu es capable désormais de prendre la parole? Oui, je t'en prie.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Voilà donc en plus du point budget, vous voyez que nous avons aussi la taxe communale sur le précompte immobilier, la taxe communale sur l'IPP, la taxe communale additionnelle sur les établissements d'hébergement touristique, c'est ce qu'on appelle aussi la city tax et vous avez vu qu'il y a aussi une taxe communale enfin, le titre c'est Taxes

communales, mais c'est plutôt une mesure fiscale de soutien au secteur économique local. Je reviens rapidement sur ces points.

Donc, on voit que pour le précompte immobilier, la taxe n'a pas changé. C'est toujours 3.350. Pour les impôts des personnes physiques, c'est 6,3. Il y a quand même quelques communes qui sont nettement plus hautes que nous. Pour les centimes additionnels, hébergements touristiques, donc la city tax que vous avez vue dans le budget qui s'élève à 54.000 euros, c'est toujours la même taxe aussi 4.384 et donc, cette taxe-là, c'est la région qui taxe et qui nous rétribue le montant.

Pour le budget 2021, et donc dans le cadre de la taskforce pour pouvoir agir sur le long terme, et donc ne pas devoir, probablement que chaque année, on devra bien travailler le budget, mais pour éviter justement d'avoir des dérapages, au lieu justement d'augmenter une taxe ou une autre taxe, on a décidé, comme madame la bourgmestre l'a signalé, d'augmenter systématiquement tous les ans toutes les taxes de 2,5%. Donc, ce n'est pas un montant énorme et ça fera donc comme un peu comme une indexation. Ce point-là ne passe pas encore dans le conseil de cette fois-ci parce qu'en fait, au niveau du service des taxes, on devait faire passer taxe par taxe pour intégrer ces 2,5% et donc ce sera pour le mois de janvier.

Par contre, nous avons fait comme il y a, tout le monde le sait, une deuxième vague, nous avons à la première vague du Covid fait un geste vis-à-vis des commerçants ou on donnait deux mois de ristourne sur leurs taxes. Nous réitérons la même opération et donc au total, pas mal de commerces auront donc les commerces qui n'ont pas pu travailler, évidemment, auront quatre mois de ristourne sur leurs taxes. Ça, c'était pour la problématique des taxes. Je pense que je ce que j'ai fait le tour. Si je n'ai pas répondu à toutes les questions vous voulez me revenir. Merci.

Madame la Présidente :

Merci à tous. Est-ce que je peux demander aux conseillers qui comptent s'inscrire en réplique de le faire dès maintenant? C'est plus facile.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Tout d'abord, je voudrais remercier l'échevin pour la réponse concernant les fabriques d'église, même si je suis un peu surpris du fait qu'il dit que certaines fabriques n'avaient pas rentré leurs chiffres depuis trois ans. Donc, je suis surpris qu'on accepte qu'il y ait ce retard et qu'on prenne encore ces chiffres en compte. Ils devraient apprendre à rentrer chaque année parce que ça pose des problèmes au niveau budgétaire. La preuve cette fois ci.

Ensuite, madame la présidente, je voudrais quand même revenir sur votre remarque par rapport au salaire des échevins où vous vous dites que c'était une info toxique. Si vous aviez participé à la réunion de lundi en section réunie, vous auriez pu constater que la question avait été posée. Il y avait une insistance pour obtenir une réponse et la réponse de l'échevin était que c'était un problème technique et donc venir dire après que l'info est toxique quand en sections réunies alors que là nous devons recevoir une information qui concerne véritablement le fonctionnement de la chose, il ne faut pas s'étonner que certains tirent des conclusions de cette façon-là. Ensuite...

Mme la Présidente :

C'est effectivement technique et pas politique. Donc voilà, je ne peux pas démentir l'échevin et là où je vous dis de ne pas en faire une information toxique, c'est que je pense

que là, maintenant, tout est très clair et je répète que je vais demander qu'on vous envoie les chiffres par écrit et donc je considère, moi, que l'incident, entre guillemets, est clos. Mais je pense que s'il devait s'avérer que certains continuent de véhiculer cette information qui est fautive, ce serait une information toxique effectivement pour toute la classe politique.

M. Eylembosch :

On est bien d'accord là-dessus, mais si l'explication avait été donnée en sections réunies, on n'aurait peut-être pas eu ce dérapage.

Mme la Présidente :

Mais je pense que l'échevin n'avait pas l'explication.

Par contre, il avait raison de dire que c'était une explication technique.

M. Eylembosch :

Oui, mais ça ne suffit pas.

Ensuite, concernant la prime sur le précompte immobilier, j'entends bien votre volonté de ne pas modifier votre décision dans le budget. Donc, dans ce cadre-là, vous savez qu'elle est ma position, mais je crois aussi qu'il est important que le conseil puisse se positionner par rapport à cette décision et donc, madame la présidente, je vous demande d'exécuter concernant le précompte immobilier, un vote oral de tous les conseillers de telle façon qu'on puisse savoir qui se positionne en faveur de ce précompte immobilier, avec ou sans la prime. Si on est « pour » à ce moment-là, c'est qu'on est d'accord d'enlever cette prime, si on est « contre », ça signifie qu'on est pour le maintien de la prime et au moins, les Molenbeekois sauront qui a pris cette décision parce que je suis surpris que le MR ait accepté cette chose-là et ne prenne pas la défense des petits et des grands propriétaires, que ce soit des privés ou des entreprises. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss et ensuite à monsieur Hamzaoui.

M. El Khannouss :

Merci madame la Présidente, je vais rejoindre mon collègue monsieur Eylembosch. Ce qui est extraordinaire avec vous, c'est que quand on vous pose des questions qui vous gênent systématiquement, vous avez cette capacité à diaboliser vos interlocuteurs ou les intervenants. Donc, on reçoit une information comme quoi les échevins voient le budget augmenter de plus de 10%. Nous posons la question en sections réunies, nous avons une réponse qui n'en était pas une, avec des approximations en disant que c'était le logiciel qui calculait de cette manière. Je connais très bien la méthodologie de calcul que vous évoquez au niveau du cumul. Sincèrement, je n'ai pas été convaincu à 100 % de vos explications. J'attendrai avec beaucoup de patience les documents qui expliquent dans les moindres détails cette augmentation. S'il s'avère que c'est le cas, je ferai amende honorable. Je vous connais suffisamment pour savoir que je ne dois pas me fier à ce que vous dites parce que malheureusement, souvent, vous avez dit le contraire de la vérité.

Mme la Présidente :

Mais bien sûr, c'est régulier chez moi. C'est une attitude régulière. Mais bien sûr, tout le monde me connaît comme ça.

M. El Khannouss :

Contrairement à vous, moi, je vous le dis devant vous et je vous le dis de vive voix que ça vous plaise ou pas, mais c'est la triste réalité. Vous avez fait les éloges de votre échevin des Sports et vous êtes vraiment cette responsable politique qui refusez de voir la réalité en face. Nous sommes à Molenbeek Sport et ça a été rappelé par plusieurs de mes collègues, dans une tourmente judiciaire qui va nous coûter très cher. Et là, vous vous semblez dire il faut attendre l'audit. Je suis très content qu'il y a un audit qui va débiter, l'analyse du fonctionnement de Molenbeek Sport mais pour l'instant, nous allons être condamnés en justice. Ça fait deux ans que je tire la sonnette d'alarme parce que votre échevin, qui préside le conseil d'administration, prend des décisions en dehors du conseil d'administration. D'ailleurs vous êtes au courant pour un certain nombre d'entre elles, elles ont été prises dans votre cabinet ou dans le secrétariat de votre cabinet, avec certains de vos collaborateurs et certains autres membres du collège. Et là encore, les décisions de justice tomberont. D'ailleurs, je vous invite à relire attentivement les différents PV qui ont été dressés, nous avons tiré la sonnette d'alarme. Ce sont des centaines de milliers d'euros que les Molenbeekois devront payer à cause justement de l'incompétence, du clientélisme et de la gestion catastrophique de plusieurs membres de votre collège et de votre formation politique.

Alors, vous m'aviez dit la même chose, vous vous rappelez en 2019, vous m'aviez dit « mais non » pour le tapis rouge et finalement le ministre de tutelle m'a donné raison et je suis resté un légaliste dans l'âme et aujourd'hui, je m'adresse à vous en référence à la légalité des actes qui ont été posés et je ne vois pas dans les montants proposés au niveau du budget 2021, une augmentation de la dotation qui pourrait nous aider justement à faire face à ces condamnations qui vont tomber.

Vous dites, madame la bourgmestre, dans votre explication et l'explication, malheureusement en partie parcellaire de votre échevin des Finances, vous dites oui au niveau de l'augmentation, il n'y a pas d'augmentation au transport de la piscine. Moi, je suis désolé, mais les chiffres qui sont dans le budget proposés montrent que ...

Mme la Présidente :

Ce n'est pas ça que je vous ai dit. Je vous ai expliqué que vous aurez une note pour expliquer combien il payait avant et combien il paye maintenant et que l'inscription est plus transparente aujourd'hui.

M. El Khannouss :

J'ai compris le système des vases communicants. Je vous dis simplement aujourd'hui, je suis convaincu que les parents vont payer plus que ce qu'ils payaient avant.

Mme la Présidente :

Ça, c'est une condition intéressante. Merci beaucoup.

M. El Khannouss :

Là, ce n'est pas grave, c'est que tout va bien Madame la Marquise. Nous sommes confrontés à la crise du Covid 19. Ça a été rappelé par certains mais vous, pour vous, la crise vous ne la connaissez pas. Votre cabinet il est augmenté de 40%. Est-ce que vous avez conscience de ça ?

Mme la Présidente :

Vous racontez de nouveau n'importe quoi. C'est terrible ce que vous racontez, c'est n'importe quoi. Là aussi, si vous voulez, je vous fais une note détaillée. C'est le contraire. Nos enveloppes sont plus basses que les enveloppes de la législature précédente. Je l'ai déjà répondu, je l'ai déjà répondu plusieurs fois.

M. El Khannouss :

Vous avez quelqu'un qui vous fait votre café. Vous avez quelqu'un qui gère votre Facebook à longueur de journée.

Mme la Présidente :

Je ne bois pas de café et je suis inactive sur Facebook. Mais merci beaucoup. Est-ce que vous pourriez parler de notre budget maintenant?

M. El Khannouss :

Maintenant non mais j'ai envoyé une question écrite.

Mme la Présidente :

C'est très bien ! Je vous félicite. Est-ce que vous pourriez parler de notre budget maintenant?

M. El Khannouss :

Mais c'est le budget madame, quand votre cabinet augmente de 40%. C'est 40% en moins pour la population.

Mme la Présidente :

Mon cabinet n'augmente pas de 40%. Est-ce que vous voulez poser des questions sur le budget?

M. El Khannouss :

Vous n'avez pas répondu pour la voiture que vous comptez acheter. Vous n'avez pas répondu.

Mme la Présidente:

Si vous voulez, ce n'est pas très compliqué. La voiture dans laquelle nous roulons aujourd'hui, ça fait deux ans qu'elle coûte plus cher par an en réparations que sa valeur vénale. Alors, si vous pensez qu'elle ne doit pas être remplacée, ça vous regarde, mais c'est un mauvais investissement de la garder évidemment. Elle a plus de dix ans et je ne vous dirai pas quelles sont les circonstances dans lesquelles j'ai roulé la toute première fois dans cette voiture, mais c'était avec quelqu'un auquel beaucoup de gens ici tiennent et qui a maintenant disparu. C'est une voiture qui est bien trop vieille pour remplir la fonction aujourd'hui. Si vous voulez qu'on se moque de Molenbeek à l'extérieur et qu'on paye plus cher puisque cette voiture ne vaut plus rien du tout, et par contre, nous coûte en réparations chaque année eh bien, je peux continuer avec cette voiture. Ça n'a aucun sens, en fait. Mais si vous voulez maintenant vous concentrer sur le budget, ce serait vraiment agréable.

M. El Khannouss:

Arrêtez de détourner l'attention !

Mme la Présidente:

Allez-y, posez vos dernières questions sur le budget ou mettez en exergue ce à quoi nous n'avons pas répondu. Je vous en prie et ensuite laissez vos collègues prendre la parole également, s'il vous plaît.

M. El Khannouss:

Les explications que vous m'avez données par rapport à l'augmentation des échevins ne m'ont pas contenté. J'attends d'avoir la note précise et je souhaiterais que vous répondiez à ma question écrite concernant la composition de votre cabinet, et non seulement le nombre de personnes, que ce soit des personnes qui sont déplacées d'autres services, que ce soit des personnes sur fonds propres et les grades que vous leur avez attribués. Parce que j'ai quelques informations sur certains membres de votre cabinet qui sont grassement payés à ne rien faire et ça je souhaiterais savoir exactement combien coûte votre cabinet parce que des informations que j'ai démontrent que votre cabinet coûte 40% de plus que le cabinet de l'ancienne bourgmestre. Merci Madame la bourgmestre.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup, monsieur EL Khannouss pour ces questions.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Apparemment il y a d'autres affaires que les Molenbeekois ne connaissent pas. Café, voitures, personne pour gérer Facebook, etc.

J'ai trois points, trois points, à citer. Le premier point, malheureusement, votre réponse ne pousse pas à voter favorablement pour ce budget. Votre réponse confirme encore une fois que ce budget n'aidera pas les Molenbeekois, mais au contraire, il les poussera à la précarité. Les efforts que vous citez touchent la classe moyenne, malheureusement.

Le deuxième point, vous dites qu'il y a un audit en cours à Molenbeek Sport. Mais comment ça se fait que le conseil d'administration de Molenbeek Sport n'est pas au courant de cet audit? En tout cas, ça pose question sur la gouvernance.

Troisième point, pour répondre à mon collègue de la majorité sur le fait que l'opposition doit être dans la proposition. Bon, en 2021, le Collège voudra inclure les conseillers communaux dans les discussions budgétaires le 30 décembre, plutôt que le 23. Je pense que le moment ce conseil communal n'arrange personne et n'aide personne pour analyser ce budget tardivement dans l'année. Voilà, en tout cas, on votera contre ce budget, malheureusement. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Madame la présidente, je suis un petit peu étonnée dans la mesure où, dans un premier temps, vous n'avez pas répondu aux questions que je vous ai posées.

Je suis également étonné et inquiet de vous entendre dire que vous assumez complètement le fait que vous taxer les propriétaires et que par la même occasion, de manière assez claire, le MR, ...

Mme la Présidente :

On ne les taxes, pas monsieur Ben Salah. On ne donne plus cette prime qui était de toute façon vouée à être ponctuelle.

M. Ben Salah :

Je parle des 17% que vous ne vouliez pas lors de la précédente législature. Et donc là, sur le coup, ce qui est étonnant, c'est de ne pas entendre le MR sur le coup se plaindre du fait qu'il n'y a aucune compensation, et vous, de ne pas supprimer les 17 % de PRI, de centimes additionnels. Donc là, sur le coup, je suis interloqué et je m'inquiète pour l'avenir parce que d'une certaine manière, si on continue à aller dans le déni et si vous faites pas, entre guillemets, des politiques sociales parce que, croyez-moi, vous avez beau être propriétaires, vous ne roulez pas dans l'or. Il y a des propriétaires qui ont cotisé toute leur vie pour pouvoir avoir un bien et aujourd'hui, grâce à ce bien ils ne se retrouvent pas dehors. Là, sur le coup, je suis extrêmement intéressé de voir l'évolution dans cette majorité, de l'avenir de nos propriétaires en espérant qu'ils ne quittent pas la commune. Comme on le sait, cette classe qui est dans la difficulté extrême a pour habitude de partir dans la périphérie. J'espère que nous n'aurons pas, entre guillemets, cette situation dans cette commune, bien qu'elle soit amorcée.

Par la même occasion, j'ai posé une question sur les sanctions administratives. Visiblement, vous ne m'avez pas répondu. Dans tous les cas, je ne vous ai pas entendu répondre sur les sanctions administratives. On passe de 800 à 1 million de sanctions administratives, en tous les cas au niveau du budget. Je répète, je repose ma question : est-ce que oui ou non, il devrait y avoir une obligation, une proactivité au niveau des services pour pouvoir sanctionner les molenbeekoïses? Là, sur le coup, moi, je suis prêt à entendre d'une certaine manière qu'on sanctionne des citoyens qui n'ont pas respecté la loi et le droit, néanmoins, je voudrais bien entendre si oui ou non vous voulez atteindre ce chiffre comme vous l'avez cité et si vous voulez l'atteindre, dites-moi comment vous allez faire ? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je voulais proposer effectivement aussi qu'il y a un vote clair et je voudrais pas seulement faire un vote clair sur ce morceau ou en fait, on assume que la prime ne soit plus accordée. Je voudrais apporter un amendement plus clair. On garde les 900.000 euros prévus qui au moins nous permettra de discuter dans le futur sur une façon de comment faire en sorte qu'une partie des propriétaires, des personnes âgées qui ont acheté à l'époque, mais

maintenant avec une petite pension, ont difficile à nouer les bouts, que ces gens-là puissent encore profiter de la prime et qu'on puisse viser plus précisément.

Je propose un amendement clair. C'est juste de garder le montant inscrit de 2020, c'est-à-dire 900.000 euros pour cette année. Évidemment, vous avez déjà inscrit les 200.000 euros pour l'année précédente qui devraient être payés cette année. Vous avez dit que vous visez les propriétaires. Je ne vois pas dans vos chiffres que vous visez les grands propriétaires, les spéculateurs, les promoteurs immobiliers et spécifiquement ces assurances, ces grandes sociétés d'assurances qui vous ont mis en demeure et quelque part vous ont attaqué la taxe sur les terrains non bâtis et qui finalement ont obtenu gain de cause par le foirage effectivement de la majorité et donc ce que le Molenbeekois va retenir ici, c'est que c'est plus facile de retirer une prime à plusieurs milliers de Molenbeekois, que de fournir une taxe qui puisse viser réellement les grosses assurances qui sont propriétaires et multipropriétaires de grands terrains et de logements, et qu'au lieu de vous viser, de réfléchir comment faire contribuer ces gros propriétaires, ces gros promoteurs, en fait, vous visez tout simplement, vous vous tournez vers les petits propriétaires et c'est plus facile.

Alors, sur monsieur Ikazban, il dit c'est bien de proposer. Le PTB a proposé déjà dans le passé. Le PTB a proposé dans le passé déjà de rendre le PRI plus progressif ou en tout cas, d'éviter même d'en exclure certains multipropriétaires qui, maintenant, peuvent encore profiter de cette prime. On a proposé, entre autres, une taxe sur les grandes surfaces et je suis content d'entendre que vous êtes en train de l'étudier. On l'a proposée à Anderlecht et il y a un groupe d'étude qui va avancer. Et puis, je pense que c'est important, Molenbeek à des bureaux. Je pense que on peut faire contribuer les grosses entreprises comme KBC sur les bureaux qu'ils occupent sur notre territoire.

Alors, finalement, madame la bourgmestre a fait une intervention pour expliquer que sur les transports, la piscine, que c'est juste une autre façon de présenter la réalité comme la réalité ne changera pas. Je vous suis concernant un point bien précis, c'est à dire les sorties scolaires et frais de piscine. Par contre, il y a un autre point, intervention des transports scolaires qui n'est pas en fait ou l'augmentation de 160.000 euros, est effectivement beaucoup plus que les rentrées. Pour les sorties scolaires et frais de piscine tout ce qui est rajouté cette année est aussi à rajouter dans les recettes et là, vous pouvez dire ok, en fait, c'est une autre façon de calculer. On a juste introduit les recettes qu'on touchait, que les écoles touchaient et on l'a introduit dans la comptabilité. Mais pour l'autre point, j'ai l'impression que c'est une augmentation nette encore de ce que les parents vont payer.

Finalement, si j'ai bien compris, Mr. l'échevin des Finances a dit que chaque année, on allait augmenter, il appelle ça l'indexation, mais en fait, ça fait longtemps qu'une indexation ne touche plus 2 %. Si chaque année, on augmente de 2,5 % le montant de taxes, la conséquence est que d'ici 2025, il y a 10 % en plus qui sera payé par les Molenbeekois. Maintenant, on présente ça comme un petit montant Mais si c'est vraiment chaque année, en 2025, les molenbeekois payeront 10 % en plus, 10% c'est énorme. Je trouve que la façon comment vous présentez le budget et comment vous avez présenté la solution de votre projet, je tiens et je reste sur mon point que vous avez résolu le problème juste en faisant payer les Molenbeekois beaucoup plus.

Vous n'avez pas répondu sur la mutualisation du parking Decock, sSi c'était la gratuité que vous avez offerte aux gens avec une carte délivrée.

Finalement, oui, peut être que ça vous dérange, mais au niveau de l'enseignement, on doit continuer à investir. On doit continuer à investir. La situation n'est pas rose. Vous le savez, prétendre autre chose, ce serait le contraire. Ce n'est pas parce que les gens n'en font pas beaucoup d'efforts, mais les professeurs et les parents veulent qu'il y a plus d'investissement, qu'il y a plus de personnel parce qu'ils en ont besoin. Ils veulent faire réussir plus les enfants

et je trouve que pour le futur, le meilleur investissement, c'est investir dans cet enseignement. Vous rattrapez, le retard peut être de 4 années, mais vous n'allez pas rattraper le retard des 20 dernières années, 30 dernières années. La situation au niveau de l'enseignement et les chances de réussite pour notre jeunesse n'est pas rose et vous le savez. On a, on se doit, vis à vis des générations futures, que tout le monde ait la même chance réellement pour finir dans une école secondaire de son choix au niveau que lui est dans la section que lui ou elle veut ambitionner dans sa vie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Gilles Goris.

Mme Gilles Goris :

Merci beaucoup. Je reviens deux secondes sur ce que vient de dire Dirk De Block. Si c'est une augmentation de 2,5 % par an après 5 ans, c'est plus que 10%, n'est-ce pas, puisque nous prenons 2,5 sur la somme de l'année précédente.

Je m'étonne quand même très fort que cette taxe, que cette prime soit complètement enlevée pour les propriétaires. Je m'étonne vraiment. Je me demande dans quelle mesure le MR a encore une place dans le collège puisqu'ici, c'est quand-même des questions politiques. Je pense que ça prouve leur faiblesse dans ce collège et qu'évidemment 4 contre 6, c'est vite réglé quand il faut voter au collège. Je regrette, pas seulement pour des gens qui votent MR, je regrette surtout pour toutes ces personnes qui vont être vraiment mises en difficulté et qui se sentent maintenant complètement démunies et qui ne reçoivent aucun signe de soutien ou d'encouragement.

Je vous remercie cependant pour les réponses que vous avez apportées aux autres questions. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ouassari à qui j'ai oublié de répondre. Je vais peut-être lui répondre d'abord. Je vous réponds d'abord ?

M. Ouassari :

Oui, si vous voulez bien.

Mme la Présidente :

Oui, parce que je vous ai oublié. Je vous avoue je suis désolée. J'ai effectivement une réponse pour vous. Je voudrais vous dire qu'on verse déjà au Comité interscolaire des écoles libres de Molenbeek chaque année 220.000 euros et actuellement, il y a un dialogue avec ce comité, mais il faut savoir que, et ça je vous l'avais déjà dit aussi, la question des avantages sociaux, elle est réglée par le décret dont vous avez parlé, mais ce décret mentionne aussi que la commune, en échange du soutien financier au réseau libre, a droit à avoir accès à la comptabilité du réseau libre auquel elle participe financièrement. Elle doit avoir toute vue sur le coût salarial du personnel, les rentrées, les subsides et ceci sont des conditions qui ne sont pas toujours évidentes à obtenir. Donc, les choses sont en cours et malheureusement, je regrette de ne pas pouvoir vous dire c'est oui, ou alors ce serait non, mais ce n'est pas non, c'est juste que les choses sont en cours. Ça, c'est la réponse que je voulais vous apporter et je suis désolée parce que j'avais la note à côté de moi et je l'ai oubliée avec tout ce qui m'a été demandé.

M. Ouassari :

D'accord, je vais revenir sur le transport piscine. Je vous avais dit que d'après mes calculs, avec mon estimation on est à 90.000 €, mais comme disait Mr. De Block, c'est 160.000 €. Si j'ai bien compris, j'ai pris note, transport qui a déjà été dépensé, mais les parents ne paieraient pas d'avantage d'après ce que vous dites, et qu'il fallait simplement l'inscrire au niveau du budget parce que l'inspecteur régional vous l'a demandé. C'est bien ça ?

Mme la Présidente :

C'est à dire qu'effectivement, on ne peut plus faire l'impasse sur les montants qui étaient avant, comment, qui passaient par les écoles, par le compte des écoles, tout doit passer directement par le compte de la commune. C'est ça qui est très compliqué. Ça a demandé une réorganisation et forcément du coup des écritures nouvelles dans le budget.

M. Ouassari :

Vous avez aussi dit qu'on allait tous recevoir une note explicative par rapport à ça. Le problème, c'est que ...

Mme la Présidente :

Oui je l'ai noté. J'ai noté trois notes à vous transmettre en marge du conseil.

M. Ouassari :

D'accord, ce n'est pas pour dire, madame la présidente, c'est qu'on va passer au vote et moi je ne vote pas, je ne signe pas des chèques en blanc entre guillemets. Si je n'ai pas cette note explicative avant de passer au vote, ça va être difficile de vous dire que je vais soutenir votre budget.

Mme la Présidente :

Ecoutez, alors vous n'allez pas le soutenir, il n'y a pas de problème. Il y a une question de confiance, je sais qu'il y en a dans le Conseil, surtout un, peut être deux, mais je ne suis même pas sûr qui ne me font pas trop confiance. Les autres, ils ont plutôt l'air d'avoir confiance en ma parole. Mais bon, voilà, ce n'est pas un souci. Chacun prend ses décisions ce soir.

M. Ouassari :

Excusez-moi, madame la présidente, ce n'est pas une question de confiance, bien entendu, c'est pour voir ce qui a sur cette note, voir ce que vous avez satisfait ou pas et si les arguments sont plausibles ou pas.

Mme la Présidente :

Je comprends monsieur Ouassari. De toute façon, moi, traditionnellement, je sais bien que l'opposition ne va pas soutenir d'un bloc le budget qui est proposé, surtout pas dans une situation aussi difficile que celle que nous vivons et que j'ai essayé d'expliquer au mieux. Ce ne sont pas des choix de gaieté de cœur et si le MR effectivement fait ses choix avec le Parti Socialiste aujourd'hui, c'est en pleine connaissance de cause, c'est en ayant vu effectivement la trajectoire budgétaire, si on ne prenait pas des mesures structurelles et ce ne sont pas des choses agréables du tout pour personne et donc moi, que l'opposition aujourd'hui ne soutienne pas un tel budget, je le comprends mille fois et je ne pense pas qu'il faille se cacher derrière

la fourniture d'une note pour cela. C'est parfaitement logique que l'opposition ne soutienne pas un budget aussi difficile. Je le comprends parfaitement.

M. Ouassari :

D'accord, mais si on avait reçu la note explicative plutôt, ça aurait été mieux. Ce n'est pas grave. Je vais simplement revenir à son deuxième point, madame la Présidente. Vous transférez 220.000 euros au réseau Cegec. C'est bien ça ?

Mme la Présidente :

Alors, c'est le comité interscolaire des écoles libres de Molenbeek. Je pense que c'est un comité ...

M. Ouassari :

Ces 220.000 euros, c'est pour la garderie de midi uniquement ?

Mme la Présidente :

Non, c'est pour les avantages sociaux en général. Non, je ne pense pas que ce soit lié, je vous dis, la question de la garderie du midi est toujours en transaction, entre guillemets. Elle n'est pas réglée. Vous avez raison de continuer de poser la question.

M. Ouassari :

On est conscient. On est conscient qu'enfin, j'ai cité l'article 3 du décret de 2001. Vous dites que dans ce décret, on dit que vous devez recevoir la comptabilité générale, ok je vous rejoins. Est-ce que vous avez transmis une information aux écoles ?

Mme la Présidente :

Ce que je vous explique, c'est que ceci est encore en cours. Donc moi, je suis en toute transparence avec vous. Je vous signale les montants qui sont déjà versés au libre à partir des caisses communales de Molenbeek. Je vous signale la manière dont on doit effectivement interpréter le décret et je vous rejoins sur le fait qu'il y a là une question encore non résolue. Je ne peux pas faire mieux.

M. Ouassari :

D'accord, est-ce que vous aurez peut-être l'intention, en 2021, d'organiser une section réunie, des groupes de travail sur la question, essayer de rattraper le retard parce que ...

Mme la Présidente :

Je suis très sincère avec vous, monsieur Ouassari, vu l'agenda prévu pour les commissions réunies, je ne pense pas que ce sujet devrait faire l'objet d'une commission réunie.

J'écoute vos collègues, mais on a déjà une liste de sujets en attente et pour l'instant, la manière de se réunir n'est pas satisfaisante. Je pense que ce n'est pas vraiment le sujet qu'on va mettre au top de l'agenda, sauf si tout d'un coup, tous les conseillers souhaitent ça. Je pense qu'on a beaucoup d'autres sujets qui ont déjà été demandés. Je pense à la prévention, à la radicalisation, à l'école en général. C'est peut-être une sous question qu'on posera dans une section réunion sur l'école.

M. Ouassari :

Dernière question par rapport à ça. Est-ce que vous avez bien reçu les interpellations d'autres pouvoirs organisateurs ?

Mme la Présidente :

Ça, par contre, ça m'intéresse que vous me les transmettiez parce que moi, en tout cas, je ne les ai pas vues jusqu'ici et ça m'a interpellé dans ce que vous avez dit, je veux bien pour les réadressiez

M. Ouassari :

Je vous promets, à l'attention de madame la bourgmestre, à l'attention des échevins et conseillers communaux, à l'attention du conseil communal. Il est écrit pour tout le monde.

Mme la Bourgmestre :

Ecoutez, moi, je ne l'ai pas vu. Maintenant, les services sont probablement déjà tenus informés de ce que vous dites là.

M. Ouassari :

D'accord, madame la présidente, je vous remercie pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Oui, merci, je voudrais faire essentiellement deux remarques. La première sur ce qui vient d'être discuté sur les avantages sociaux, je voudrais quand même rappeler un élément historique. Ici moi, j'aime bien, j'aime beaucoup mon ami Hassan Ouassari, je l'apprécie beaucoup et je le respecte. Il a raison de revendiquer des droits pour tous. D'ailleurs, vous venez de lui répondre que la question n'était pas tranchée et que c'est toujours en transaction, en consultation, en transaction.

Moi, je voudrais quand même rappeler un élément madame la Bourgmestre, c'est que la garderie gratuite existait avant, et la majorité précédente a supprimé la garderie gratuite sous prétexte qu'on ne pouvait pas garantir à tout le monde. Vous savez, on peut avoir des points de vue différents, évidemment, quand on peut donner un droit à l'ensemble, c'est bien mais quand on peut déjà commencer à donner une partie de la population, une partie de nos enfants, une partie de leur famille, c'est important aussi. Et donc ici, la majorité ce qu'elle a fait, elle a d'abord rétabli cette gratuité qui existait précédemment et qui a été supprimée par le précédent collègue. Mais il est évident que le reste continue à être discuté, est encore en transaction. Et donc, je trouverais ça aberrant, il y a quelques années qu'on décide de supprimer, entre guillemets, un avantage financier à des familles sous prétexte qu'il faut le garantir à tous les réseaux d'enseignement. Ce n'est pas la faute des familles précarisées qu'il y a transaction qui est en cours et que des discussions sont en cours. Je trouve que le raisonnement est assez particulier.

Deuxième remarque que je voudrais faire et ce sont aussi des suggestions, ce sont aussi des propositions parce que je n'en ai pas entendu beaucoup. Dans l'opposition, je n'ai pas entendu beaucoup de propositions qui ont été faites. Moi, je voudrais, madame la

Bourgmestre, je suis certain que vous allez revenir avec des modifications budgétaires. Je veux dire qu'il n'y a personne qui sait prévoir ce qui va se passer en 2021. On nous annonce déjà une troisième vague. On ne sait pas très bien comment vont se passer les opérations de vaccination. Qui peut aujourd'hui dire ce qui va se passer demain? Moi, je n'en sais rien. J'espère qu'on sortira de ce tunnel sombre. J'invite vraiment le collègue à venir la prochaine fois, la prochaine fois que vous venez avec des modifications budgétaires, à réfléchir aussi à comment on peut faire contribuer les plus riches. Comment est-ce qu'on peut faire contribuer les plus grosses structures qui, dans notre commune, sont présentes? Je veux dire, il y a des exemples qui ont été cités qui ont été donnés. Je pense que ce serait important de faire un travail sérieux et pas simplement de venir comme ça vite, vite, parce qu'on parle d'un budget. Je pense que si c'est pendant l'année, c'est bien aussi qu'on réfléchisse à comment ce peut faire contribuer les plus riches, comment est-ce qu'on peut faire contribuer les sociétés et les entreprises qui sont présentes dans notre commune et qui ne contribuent pas énormément, je pense que c'est un élément important,

Deuxième proposition, on a parlé de la prime qui a disparue. Encore une fois, la prime disparaît, mais la prime elle a été mise en place parce qu'il y a une augmentation vertigineuse du précompte immobilier. Dans mon groupe, on souhaite tous avoir une diminution du précompte immobilier. Aujourd'hui, c'est irresponsable de la demander puisque comment voulez-vous faire votre budget aujourd'hui? Par contre, je suis très sensible aux petits propriétaires. Je fais la distinction entre les multipropriétaires et les grands propriétaires et les petits propriétaires, ceux qui ont économisé toute une vie pour acheter un bien, pour le rénover et en même temps même d'ailleurs pour rénover nos quartiers entiers. Madame la Bourgmestre, vous n'êtes pas sans savoir que beaucoup de propriétaires, vous avez parlé tout à l'heure dans votre exposé de l'A.I.S. et de l'investissement dans A.I.S., je pense que ce serait intéressant de faire un travail proactif.

Donc, je demande à ce qu'on ait un travail proactif à l'égard des petits propriétaires. Pourquoi? Parce qu'aujourd'hui, beaucoup de petits propriétaires ne savent pas que s'ils mettent une partie de leur habitation, parce que avec les années il y a des petits propriétaires qui ont des habitations qui sont moins occupées Si ils ne savent pas que s'ils mettent à disposition une partie de leur habitation à une agence immobilière sociale, en l'occurrence celle de Molenbeek, ils ont droit à avoir non seulement une réduction du précompte immobilier par la région, mais même une exonération jusqu'à 100% du cadastre. Donc, ça veut dire que beaucoup de petits propriétaires de Molenbeek pourraient ne plus devoir payer de cadastre en mettant à disposition des parties de leur habitation. Je pense qu'il y a un travail à faire d'information. Il y a un travail proactif à faire de la part de la commune, de la part de notre cellule Logement et de notre A.I.S. à l'égard des petits propriétaires. Ça permettra d'alléger en tout cas les difficultés qu'ils pourraient rencontrer. Beaucoup de petits propriétaires ne savent pas aujourd'hui que s'ils mettent une partie de leur habitation en location via une AIS, ils ont le droit d'avoir une réduction sur le PRI, mais aussi une exonération jusqu'à 100 % du cadastre. Donc pas mal de petits propriétaires pourraient ne plus devoir payer de cadastre s'ils mettaient une partie de leur habitation en location via une AIS.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup pour cette proposition constructive.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Merci madame la présidente. Juste un petit rappel par rapport à toute cette histoire effectivement de primes qui n'est pas une petite chose, mais effectivement, la commune avait hérité à la législature précédente d'une situation quand même très catastrophique au niveau

financier. Finalement, la tutelle a obligé la commune à augmenter ce précompte immobilier de manière assez importante, de manière telle que, effectivement collège et conseil communal à la législature précédente, avaient décidé d'instaurer cette prime pour les monopropriétaires et pour effectivement les propriétaires les plus précarisés, bien entendu, afin de réduire cette augmentation de précompte immobilier.

Toujours est-il qu'il est clair que notre groupe ne se réjouit pas de la disparition de cette prime. Mais voilà, nous devons faire face à une situation financière au niveau de la commune, à une situation extrême avec, comme me disait Jamal Ikazban, une crise qui est apparue depuis neuf mois et on ne sait pas où on va non plus. Comme le disait très bien Jamal Ikazban, nous faisons effectivement ici un budget prévisionnel pour 2021 et il est fort probable que nous devions revoir effectivement ce budget un peu plus tard. Cependant, effectivement, la prime disparaît après quatre renouvellements. C'est bien dommage et effectivement, nous le regrettons amèrement. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Je pense que c'est le moment de pratiquer le vote.

J'ai noté plusieurs demandes des conseillers par rapport au vote. Je vous propose la technique de vote suivante. Tout d'abord, nous voterions sur l'amendement de Dirk De Block qui proposait donc de conserver la somme de 900.000 euros pour la prime du précompte immobilier et de l'affecter à d'autres buts.

Le deuxième vote, consisterait en un vote sur la ligne prime précompte immobilier, telle que demandé par Mr. Eylenbosch.

Le troisième vote nous voterions le budget. Mais évidemment, il faut se rendre compte que s'il advenait qu'on réintègre une ligne de 900.000 euros dans le budget, on serait avec un budget totalement différent puisqu'on serait avec un mali à 1.700.000 euros ce qui, je pense, serait recalé à la tutelle à tous les coups.

Je vous propose d'abord que Dirk De Block énonce de manière assez simple l'amendement qu'il souhaite mettre au vote. Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

De changer le budget 2021 et de noter, de préserver les 900.000 euros pour la prime comme elle l'était en 2020.

Mme la Présidente :

Très bien.

Alors je vais demander aux chefs de groupe de s'exprimer et dans un deuxième temps à ceux qui souhaitent se distancer de leur chef de groupe, de prendre la parole individuellement.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Donc, on ne change pas le budget tel qu'il a présenté.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

On vote pour le maintien des 900.000 euros dans le budget.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Milis pour le groupe MR, VLD.

M. Milis :

On maintient le budget tel qu'il a été prévu.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss pour le CDH.

M. El Khannouss :

Juste une petite question à la bourgmestre. Si j'ai bien compris la proposition Mr De Block, c'est de maintenir les 900.000 euro afin de maintenir la prime logement pour 2021. C'est bien de ça qu'il parle.

Mme la Présidente :

Il veut la retravailler et l'affecter en priorité aux vieilles personnes.

M. De Block :

On souhaite la maintenir aux personnes les plus précaires et aux personnes qui n'ont plus besoin de nouveaux impôts.

M. El Khannouss :

Nous votons pour.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Akrouh.

Je ne sais pas s'il est encore avec nous.

Pour Écolo Samen, je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Hamzaoui :

Monsieur Sumlu est absent, mais nous votons pour.

Mme la Présidente :

D'accord, madame Maouane, est là?

M. Hamzaoui :

Oui, normalement.

Mme la Présidente :

Donc vous êtes deux ?

Je donne la parole à monsieur Ben Salah

M. Ben Salah :

Nous votons pour.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Mutambayi.

M. Hildgen, Secrétaire Adjoint :

Je n'ai pas vu monsieur Mutambayi.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Je vote pour.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

Mme Gilles Goris :

Je vote pour. Merci

Mme la Présidente :

C'est ça, donc on a un vote classique, majorité contre opposition.

Monsieur Hildgen est ce que vous pouvez donner des chiffres de ce vote?

M. Hildgen, Secrétaire Adjoint :

Donc, sans le vote de Mr Akrouh qu'on n'a pas entendu, c'est 25 oui contre 11 non. Pardon, 25 non pour le rejet et 11 oui pour l'amendement.

Mme la Présidente :

C'est ça. Il n'y a personne qui souhaite changer le vote par rapport à son chef de groupe ? Je ne suis pas repassé, je n'ai pas vu de main qui se levait de ce côté-là je suppose que ce ne soit pas le cas.

D'accord, alors on va sur le deuxième vote, donc on va voter sur la ligne telle qu'elle est présentée.

M. Eylenbosch :

Madame la Présidente, n'oubliez pas que nous avons encore les points 1 2, 3 4 qu'il fallait voter également.

Mme la Présidente :

Oui, ne vous inquiétez pas, je suis sur le budget.

M. Eylenbosch :

Oui, je sais bien mais c'est parce que vous changez l'ordre du jour.

Mme la Présidente :

Je ne change pas l'ordre du jour. J'essaye de me concentrer pour faire aboutir ce budget.

Alors, est ce qu'on peut voter maintenant sur la ligne telle qu'elle est présentée, qui concerne la prime précompte immobilier? Donc, on vote sur cette ligne spécifiquement à la demande de M. Eylenbosch et je crois que ce sera le vote inverse du vote de l'amendement

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Nous votons pour tout ce que le budget prévoit.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

On vote contre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Nous votons pour

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Contre !

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Nous votons contre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Mr. Ben Salah.

M. Ben Salah :

J'aurais aimé que vous me répondiez à ma question, ce n'est pas grave, alors on vote contre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Je vote contre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

Mme Gilles Goris :

Je vote contre.

Mme la Présidente :

Très bien, donc, c'est l'inverse. Exact, forcément. Toujours dans la même logique, ce budget, je pense, va être approuvé majorité contre opposition.

M. De Block :

Excusez-moi madame la présidente, est ce que vous pouvez juste vérifier la présence des gens parce que là, vous vous prenez comme argent comptant que tout le monde qui est là est vraiment encore là.

Mme la Présidente :

Je vais laisser cette charge à monsieur Hildgen parce que ça, c'est compliqué pour moi. Monsieur Hildgen vous vous occupez de vous assurer que tout le monde qui est censé être là est là ?

M. Hildgen, Secrétaire Adjoint :

D'accord? Oui, pas de problème.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Alors faisons le budget lui-même avec la même technique. On travaille sur l'ensemble du budget.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Pour.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Contre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Nous votons pour.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Nous votons contre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Contrairement à vous je vais répondre aux questions. Je suis contre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

J'avais dit que je me serais abstenu, mais je vote contre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Gilles Goris ;

Mme Gilles Goris :

Moi, je m'abstiens.

Je voudrais simplement signifier que je m'abstiens parce que je sais que l'exercice est compliqué et que malgré les réticences que j'ai émises, je veux quand même, d'une certaine manière, reconnaître le travail qui est fait.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup, et merci, en particulier pour les services qui ont travaillé beaucoup sur cette révision et sur ce budget. Merci à tous.

C'était un débat très important et je suis sûr, comme certains d'entre vous l'ont souligné, qu'on sera amené à rediscuter des aspects budgétaires dans les mois qui viennent. On n'a pas terminé avec notre budget. J'espère qu'on aura plutôt des bonnes nouvelles à commenter que des mauvaises dans le futur.

Pouvez-vous approuver?

*L'amendement déposé par le PTB*PVDA visant à modifier l'article budgétaire 9221/331-01 est rejeté par 25 votes négatifs et 11 votes positifs.*

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 25 votes positifs, 10 votes négatifs, 1 abstention.

*Het door de PTB*PVDA ingediende amendement tot wijziging van begrotingsartikel 9221/331-01 werd verworpen met 25 stemmen tegen en 11 stemmen voor.*

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 25 positieve stemmen, 10 negatieve stemmen, 1 onthouding.

6. Taxes communales - Taxe additionnelle au précompte immobilier - Renouvellement pour 2021.

Gemeentebelastingen - Opcentiemen bij de onroerende voorheffing - Vernieuwing voor 2021.

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 25 votes positifs, 11 votes négatifs.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 25 positieve stemmen, 11 negatieve stemmen.

**7. Taxes communales - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Renouvellement pour 2021.
Gemeentebelastingen - Aanvullende gemeentebelasting op de personenbelasting - Vernieuwing voor 2021.**

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 29 votes positifs, 6 votes négatifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 29 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen, 1 onthouding.

**8. Taxes communales - Centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique - Renouvellement pour 2021.
Gemeentebelastingen - Opcentiemen op de gewestelijke belasting op de inrichtingen van toeristische logies - Vernieuwing voor 2021.**

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 29 votes positifs, 6 votes négatifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 29 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen, 1 onthouding.

**9. Taxes communales - Covid-19 - Mesures fiscales de soutien au secteur économique local.
Gemeentebelastingen - Covid-19 - Fiscale maatregelen ter ondersteuning van de lokale economische sector.**

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

**10. Economie - Mesures de soutien au pouvoir d'achat et au commerce local.
Economie - Maatregelen ter ondersteuning van de lokale koopkracht en handel.**

Le point est retiré de l'ordre du jour.

Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**11. Recette communale - Vérification de l'encaisse communale du 01.01.2020 au 30.09.2020.
Gemeenteontvangerij - controle van het gemeentekasgeld van 01.01.2020 tot 30.09.2020.**

Mme la Présidente :

Est-ce qu'il y a des questions sur l'encaisse communale ? C'est une prise de connaissance. Pas de question.

Le Conseil prend connaissance.

De Raad neemt kennis.

Mohamed El Bouazzati quitte la séance / verlaat de zitting.

12. Affaires juridiques - Confirmation l'Ordonnance de Police de la Bourgmestre concernant les horaires d'ouverture des magasins de nuit et des librairies sur le territoire de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean pendant la crise sanitaire.

Juridische Zaken - Bevestiging van de politieverordening van de Burgemeester betreffende de openingsuren van de nachtwinkels en boekhandels op het grondgebied van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek tijdens de gezondheids crisis.

Mme la Présidente :

Ça, c'est la même chose partout à Bruxelles aujourd'hui. Est-ce qu'il y a des questions, des remarques.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

13. Affaires juridiques - Approbation acquisition de la parcelle de terrain située à 1080 Bruxelles, AVENUE JOSEPH BAECK 82 (Parc Albert) - Ratification.

Juridische zaken - Goedkeuring van de aankoop van het terrein gelegen te 1080 Brussel, JOSEPH BAECKLAAN 82 (Albertpark) - Bekrachtiging.

Mme la Présidente :

Donc vous vous souvenez qu'on a manifesté directement l'intention de pouvoir acquérir cette parcelle et de facto, nous l'avons acquise. Je suis très, très contente et je pense que tout le collège est extrêmement content que l'ensemble désormais du parc Albert est propriété communale. Alors, il nous reste à modaliser la manière dont ce terrain sera entretenu, etc. puisque vous savez que sous la législature passée, la décision avait été prise de mettre en gestion avec l'I.B.G.E. et donc que des discussions sont en cours pour travailler à notre entente sur la meilleure manière de traiter le parc Albert. Je pense que c'est une excellente nouvelle.

Pour ce qui concerne le prix final, vous savez que c'était une vente aux enchères. Le prix final pour lequel on a acheté le terrain, c'est 111.301 euros hors frais. C'est le prix qui a été finalement arrêté. Est-ce qu'il y a des questions par rapport à ça ?

M. Vancauwenberge :

On se réjouit de cette acquisition, mais il semblerait que la Région a aussi essayé d'acheter le terrain. Est-ce exact ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Oui, madame la bourgmestre, je suis également content de constater que vous avez donné une suite favorable à la question écrite en date du 26 novembre concernant ce point, je pointe également votre réactivité concernant les démarches nécessaires que vous avez effectuées. Bravo! Je me réjouis de lire que le Collège a suivi les revendications également

des citoyens pour acquérir ces terrains. Néanmoins, je souhaite savoir si vous avez un projet pour cette parcelle ou alors ça va rester en l'état. Pensez-vous mettre quelque chose en collaboration avec Bruxelles Environnement et les comités de quartier? Quel est globalement le projet que vous comptiez ou pas mettre en place sur cette parcelle? Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Deux choses, d'abord je voudrais saluer en tout cas l'opération qui a été réussie par la commune de racheter le terrain, et ça, ça me permet simplement parce que je commence à être un des plus anciens dans ce conseil communal, mais quand même à expliquer que dans cette zone-là, en tout cas, beaucoup d'efforts ont été entrepris ces dernières années pour garantir et préserver l'espace vert au parc Albert, dans le prolongement, plus loin, le Scheutbos et puis je voudrais quand même rendre hommage à la fois à l'ancien bourgmestre Philippe Moureaux et également à l'ancien échevin des Espaces verts Christian Magérus, qui a beaucoup œuvré pour préserver les espaces verts. On n'en a pas assez dans la commune, donc ce n'est pas du luxe. Bravo pour l'opération.

Petite remarque que je ferai, simplement s'il devrait y avoir encore des opérations de changement dans l'avenir, demander aux uns et aux autres parce que je pense qu'ici, on a tous un intérêt, c'est l'intérêt communal, c'est d'éviter de faire trop de publicité derrière ce genre d'opération parce que ici, ce n'est pas le cas, la commune a réussi, mais la commune aurait pu être pénalisée par une publicité un peu trop forte et par évidemment des volontés des uns et des autres de surenchérir.

Ici, heureusement, c'est bien qu'on garde cet espace dans le giron communal, c'est bien mais pour l'avenir, il faut quand même faire un petit peu attention à ça. On a tous le droit d'interpeller la commune et le collège, mais faire attention de ne pas mettre la commune en difficulté en porte à faux quand elle est face parfois à des promoteurs et des propriétaires privés qui ne sont pas là pour faire du caritatif

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss ;

M. El Khannouss :

Merci pour la bourgmestre, alors comme tous mes collègues, évidemment, je vais me réjouir de cette acquisition, bien évidemment. J'ai été le premier à espérer que les pouvoirs publics rachètent cette parcelle de terrain. Même si dans un premier temps, j'ai un peu rigolé de la gesticulation de certains qui ont fait croire à la population qu'il y avait péril en la demeure alors qu'on le sait tous, et tous ceux qui connaissent bien l'histoire de cette parcelle et de toute la parcelle qui entoure celle-ci connaissent un peu à quoi elle peut être affectée. Je vous invite d'ailleurs à relire le PPAS. Vous allez très bien comprendre. On ne peut pas faire autre chose que l'utiliser comme parc.

Deuxième élément, il y avait et ici il y a beaucoup de gens qui ne savent pas, il y a un gros tuyau de gaz qui passe à deux mètres de la surface du sol qui empêche tout projet immobilier sur cette parcelle.

Alors il y a eu une excitation comme ça, subite, où l'on croyait que des gros promoteurs allaient y construire des immeubles et alors moi, ce qui m'étonne, c'est évidemment cette

concurrence qui a eu lieu, qui a eu lieu dans la salle de vente. Je sais que la Région bruxelloise est montée jusqu'à 48.000 ou 50.000 euros. Je sais qu'il y avait quatre personnes qui étaient candidates acquéreuse de cette parcelle et que la commune, finalement l'a eu, alors qu'il aurait fallu peut-être que la commune se concerta avec la Région pour éviter que l'argent public ne soit utilisé pour payer un terrain qui coûte beaucoup plus que ce qu'il ne vaut.

Alors moi, ce qui m'étonne aussi, c'est d'apprendre que le vendeur de ce terrain n'est autre qu'une filiale des gens qui nous ont fait condamner par rapport au règlement de taxe sur les terrains non bâtis. Je voudrais savoir un peu comment est-ce que ces gens se sont comportés, comment est-ce que ça se fait qu'ils ont subitement eu le besoin de vendre ce terrain qui, en temps normal, ne vaut même pas l'euro symbolique. Ici, nous sommes à 110.000, plus des frais pour arriver à 150.000 euros de paiement pour un terrain qui finalement ne vaut pas grand-chose. Si vous voulez vérifier mes dires, je vous invite à aller voir les différents terrains qui ont été vendus, des parcelles qui ont des affectations similaires et qu'on ne peut ni utiliser pour construire, ni utiliser pour quoi que ce soit. Je rappelle que n'importe quel acquéreur privé qui aurait le malheur d'acheter ce terrain serait devenu civilement et pénalement responsable sans compter le fait qu'il devrait entretenir ce terrain comme le fait aujourd'hui et ça a été rappelé par la bourgmestre, Bruxellois Environnement. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

Mme Gilles Goris :

L'arrivée du panneau de vente sur ce terrain a fait jaillir beaucoup de peurs, de craintes chez les riverains, et donc je me réjouis vraiment que la commune ait pris ses responsabilités et fait le choix et pris les moyens, mis les moyens en place malgré les temps difficiles pour apaiser les riverains, pour assurer que les familles pourront encore courir là-bas, voilà que la verdure sera préservée. C'est surtout pour vous remercier d'avoir fait ce qu'il fallait pour les personnes qui habitaient dans ce quartier.

Mme la Présidente :

Merci madame Gilles Goris. Mais effectivement, je pense que si les traités et les règlements urbanistiques aujourd'hui prévoient que ce terrain doit être un parc, on sait tous pertinemment autour de la table que dans les années qui viennent, ces choses pourraient changer. C'est beaucoup plus sûr, évidemment, que ce soit la puissance publique et le conseil communal qui puisse décider de l'affectation de ce terrain. Et donc, c'était très important pour nous de pouvoir faire réintégrer ce terrain dans le giron des pouvoirs publics.

Alors, il y a effectivement eu concertation avec la Région. Dès que j'ai eu à annoncer dans la presse que la commune ne laissera pas autre chose qu'un parc à cet endroit-là et que la commune était désireuse de faire rentrer dans le giron public cette parcelle, la Région s'est montrée également intéressée puisque vous savez qu'elle gère aujourd'hui le reste du parc qui nous appartient. Notre préoccupation était avant tout que ce terrain revienne dans le giron public et donc la Région ayant manifesté son intention d'acheter le terrain, nous comptons la laisser le faire.

Ce qui s'est passé, c'est qu'effectivement, la région avait une estimation de ce terrain qui était un peu moins de 50.000 euros et au moment où la vente aux enchères a dépassé ce montant, la Région nous a communiqué qu'elle ne suivrait pas les enchères qu'elle n'irait pas plus loin. A ce moment, j'ai convoqué un collège extraordinaire et nous avons discuté longuement de la situation et nous avons décidé que nous nous inscririons désormais dans la

vente aux enchères et que nous irions plus loin que la valeur estimée par la Région du terrain parce que il nous apparaissait plus important de pouvoir maîtriser ce terrain que d'en rester à sa valeur vénale, entre guillemets réelle ou estimée réelle. Et donc, nous avons commencé à nous inscrire dans la vente aux enchères, ce qui a été fait et je les en remercie de la manière la plus adéquate, je pense par Gilbert Hildgen et Jef Van Damme. Merci à tous les deux. Je pense qu'ils ont pu, par la technique utilisée, éviter que le prix ne parte trop en vrille, même si ce prix est cher. Je pense que cela en valait la peine et nous sommes très heureux au niveau du collège d'avoir pu acquérir cette parcelle.

Je vous propose peut-être symboliquement sur ce point, qu'on puisse faire un vote à part. Alors, je vais demander à monsieur Ikazban pour le groupe PS, SP.A

M. Ikazban :

Vote favorable.

Mme la Présidente :

Monsieur De Block pour le PTB, PVDA+

M. De Block :

Pour.

Mme la Présidente :

Monsieur Milis pour le MR, VLD ?

M. Milis :

Nous votons pour.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss pour le CDH ?

M. El Khannouss :

Nous votons pour.

Mme la Présidente :

Mr Hamzaoui pour Ecolo Samen ?

M. Hamzaoui :

Nous votons également pour.

Mme la Présidente :

Monsieur Ben Salah ?

M. Ben Salah :

Pour.

Mme la Présidente :

Monsieur Eylenbosch ?

M. Eylenbosch :

Pour.

Mme la Présidente :

Madame Gilles Goris ?

Mme Gilles Goris :

Pour.

Mme la Présidente :

Je vous remercie tous beaucoup pour les habitants de notre commune, pour ce nouvel espace vert acquis après une petite bataille.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

14. Secrétariat communal - ASBL OLINA - Démission de Madame Ann Gilles Goris de l'assemblée générale et désignation de Monsieur Mohamed Masribatti pour la remplacer.

Gemeentelijk Secretariaat - VZW OLINA - Ontslag van Mevrouw Ann Gilles Goris van de algemene vergadering en aanstelling van de heer Mohamed Masribatti als vervanger.

Mme la Présidente :

Madame Gilles Goris est-ce que vous pouvez donner le nom exact à la personne qui va vous remplacer, svp?

Mme Gilles Goris :

Ce sera monsieur Mohamed Masribatti.

Mme la Présidente :

D'accord. Monsieur Hildgen, c'est monsieur Masribatti.

M. Hildgen, Secrétaire Adjoint :

D'accord, c'est modifié dans la décision déjà.

Mme la Présidente :

C'est bien ce qui me semblait.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

15. Coordination ATL - Adoption de la proposition de programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) 2020-2025.

Coördinatie ATL - Aanneming van het voorstel van het lokaal coördinatieprogramma voor het kind (CLE) 2020-2025.

Mme la Présidente :

Je vais le présenter. C'est le travail de la Commission consultative de l'accueil. Je remercie tous les conseillers qui en font partie, en particulier Laetitia Kalimbiriro qui est régulièrement présente, et l'échevine Gloria Garcia Fernandez, qui y travaille avec moi.

Alors à l'issue de l'état de lieux et de l'analyse des besoins, ce qu'on vous propose, c'est de fixer les objectifs prioritaires suivants :

- améliorer l'accessibilité des activités extrascolaires en diminuant leurs coûts.
- développer une offre de qualité pour les enfants de moins de 6 ans.
- Favoriser la participation des enfants et accompagner le processus de formation.

Il y a aussi d'autres objectifs à travailler que vous trouverez dans le programme, mais je pense que ce sont les éléments les plus importants. C'est un gros travail et je remercie aussi les deux fonctionnaires en charge ainsi que leurs chefs de service. Il s'agit d'Ana Rodriguez et Christelle Vanhulle et merci aussi à monsieur Eloy qui anime le service de l'accueil temps libre. C'est le fruit d'un long travail qu'on va adopter ce soir et c'est important parce que nous sommes tout juste dans les temps pour que nos demandes rencontrent les exigences de l'ONE.

Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques sur ce point ? Je vous remercie.

Alors je vais vous proposer sur ces deux points d'avoir un vote aussi parce que je pense qu'on pourra ainsi envoyer le message déjà à Philippe Eloy et son équipe que le programme est adopté.

Monsieur Hildgen, je crois qu'ils sont très en attente de ça.

Alors, est ce que je peux demander aux chefs de groupe de voter sur le 14 et le 15 ? Au fond, peut être que j'aurais l'unanimité. Est ce qu'il y a un chef de groupe qui souhaite voter contre ces deux projets? On a l'unanimité Monsieur Hildgen sur les deux projets. Merci à tous.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**16. Développement durable - Plantations - Déclassement du matériel.
Duurzame ontwikkeling - Aanplanting - Ontmanteling van apparatuur.**

Mme la Présidente :

J'ai ici une demande d'intervention de Mme Piquard qui me dit, je n'arrive pas à lire. Je crois qu'elle souhaitait remercier...

Mme Piquard :

Oui, excusez-moi, pour le 13, je voulais remercier l'intervention de madame Gilles Goris et surtout pour votre intervention au niveau de la bourgmestre et du collège pour ce parc Albert et aussi dire que je la regrette au niveau du point 14 qu'elle quitte Olina.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**17. Enseignement néerlandophone - Emplois vacants pour les nominations au 01.01.2021.
Nederlandstalig onderwijs - De vacantverklaring bij de benoeming in wervingsambt op 01.01.2021.**

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**18. Enseignement néerlandophone - Convention entre la commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl De Verliefde Wolk, pour l'utilisation de leurs locaux de IBO Vier Winden - De Verliefde Wolk - Ajustement du contrat.
Nederlandstalig Onderwijs - Overeenkomst tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans-Molenbeek en de Vzw De Verliefde Wolk, voor het gebruik van de lokalen van de vestiging IBO Vierwinden - De Verliefde Wolk - Aanpassing contract.**

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**19. Département Infrastructures et Développement urbain - Extension de l'école 10 sise rue Ransfort 76 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Acquisition du bien sis rue Ransfort 64 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.
Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Uitbreiding school 10 gelegen Ransfortstraat 76 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Aankoop van het goed gelegen Ransfortstraat 64 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek.**

Mme la Présidente :

Le point 19, il est correct tel qu'il est libellé là, Jef ?

Jef Van Damme ?

M. l'échevin Van Damme :

Je ne vous ai pas entendue.

Mme la Présidente :

Je vous ai demandé si le point 19 est toujours correct tel qu'il est libellé ici.

M. l'échevin Van Damme :

C'est à dire que le point nous donne la possibilité éventuelle, si le propriétaire est d'accord, d'acquérir un bien, mais donc on n'a pas encore l'accord.

Mme la Présidente :

Donc il s'agit de donner le feu vert aux services, de se porter acquéreur pour la somme de 49.000 euros d'une superficie de 122 mètres carrés supplémentaires à côté du bâtiment, sis rue Ransfort et qu'on a acheté pour l'extension de l'école 10. Si le propriétaire s'avère d'accord, ce serait vraiment une très, très bonne nouvelle pour pouvoir à ce moment-là avoir une salle polyvalente encore plus grande parce que c'est vraiment là où on souhaite construire la salle polyvalente.

Je crois que ce serait vraiment une très bonne chose si on pouvait obtenir d'acheter cet atelier en plus de ce qu'on a déjà acheté.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**20. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics -
Marché de travaux relatif à la rénovation et à l'extension des écoles communales 8 et 9
sises rue du Gulden Bodem, n° 2 et n° 4 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Modification de
l'estimation du marché - CDC 20.015.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling – Dienst Overheidsopdrachten -
Opdracht voor werken betreffende de renovatie en de uitbreiding van de gemeentelijke
basisscholen 8 en 9 gelegen Guldenbodestraat, nr. 2 en nr. 4 te Sint-Jans-Molenbeek
- Wijziging van de raming van de opdracht - Bestek 20.015.**

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

21. Département Infrastructures et Développement Urbain - CQD PS: Opération 1M. Logements Heyvaert, rue Heyvaert 107 à 1080 Bruxelles - Prolongation de la mise à disposition temporaire à Energies et Ressources Sensiform.
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - DWC Zinneke: Operatie 1M. Woningen Heyvaert, Heyvaertstraat 107 te 1080 Brussel - Verlenging van de tijdelijke terbeschikkingstelling aan Energies et Ressources Sensiform.

Mme la Présidente :

Vous vous rappelez que c'est un bien qui va servir à un projet de logement dans le cadre du contrat de quartier. Cela dit, le projet n'est pas encore prêt et donc, nous pourrions continuer l'occupation temporaire du bien jusqu'au 30.06.2021 et éventuellement renouvelable. Nous n'avons pas grand-chose à reprocher à cette ASBL et donc je vous propose de soutenir qu'ils puissent rester dans l'occupation temporaire avec les mêmes conditions qu'actuellement.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

22. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de quartier durable Petite Senne - Occupation temporaire du bien sis quai de l'Industrie 75 - avenant à la convention.
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam wijkcontract Zinneke - Tijdelijk gebruik van het goed gelegen te Nijverheidskaai 75 - Aansluiting bij de overeenkomst.

Mme la Présidente :

Ici, il s'agit du bien Quai de l'industrie 75 et d'un autre opérateur, c'est opérateur culturel. Cette fois, c'est DAK et je vais peut-être laisser Jef Van Damme qui a été en contact avec eux, expliquer ce qui est proposé ici et les contacts qui ont eu lieu à ce sujet.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Oui tout d'abord, mes excuses, mais je n'ose pas allumer ma caméra parce qu'alors, le réseau est surchargé ici et donc, c'est pour ça que j'ai préféré éteindre ma caméra pour pouvoir vous parler.

Donc, ici le DAK occupe trois niveaux du bâtiment, le rez-de-chaussée qui est plutôt une grande salle, et le premier et le deuxième étage, qui sont des logements temporaires des artistes, mais aussi des ateliers des artistes et nous proposons de mettre fin, comme c'était d'ailleurs prévu à l'occupation du rez-de-chaussée, mais à continuer l'occupation du premier et du deuxième étage.

La raison de cette proposition, c'est que la police a dû à deux reprises intervenir pour arrêter des fêtes illégales à cet endroit et donc, plutôt que de risquer encore de continuer une occupation problématique pour le ce rez-de-chaussée, nous proposons de ne pas éjecter l'asbl totalement parce que nous sommes relativement contents de la collaboration, mais donc d'éviter que des fêtes illégales puissent se faire en ces temps de Corona au rez-de-chaussée.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

23. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de quartier durable Petite Senne - Op.1A.3 Réaménagement du Quai de l'Industrie - Adaptation du projet suite aux remarques de Perspective-Brussels - Subside de Bruxelles-Mobilité - Convention - Approbation.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling- Duurzaam Wijkcontract Zinneke - Ingrep 1A.3 Heraanleg Nijverheidskaai - Aanpassing van het project na de opmerkingen van Perspective.Brussels - Subsidie van Brussel-Mobiliteit - Overeenkomst - Goedkeuring.

Mme la Présidente :

Alors donc il s'agit d'adapter le projet aux remarques de Perspective Brussels et donc, il s'agit de modifications estimées pour un montant de 204.000 euros qui seront à charge d'un subside complémentaire de la Région.

Je donne la parole à Monsieur Hamzaoui :

M. Hamzaoui :

Oui, madame la bourgmestre, j'ai juste une petite question de compréhension. Je constate qu'il y a un subside octroyé par Bruxelles-Mobilité qui est de 204.000 euros. Donc je présume que c'est pour mettre en place les orientations du plan Goodmove, mais qu'il y a aussi une liste de remarques faites par Perspective. Donc, cette liste de remarques est estimée également à plus ou moins 204.000 euros. Donc, ma question est comment ça se fait que vous utilisez les subsides de Bruxelles-Mobilité pour répondre aux remarques de Perspective? Et comment ça se fait que Perspective n'a pas été intégrée aux discussions concernant ce projet dès le départ? Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

J'aurais bien voulu vous demander si on pourrait faire des sections réunies pour nous expliquer un peu tous les programmes de rénovation urbaine, d'aménagement du territoire et tous ces sujets qui évidemment, vos échevins et vous maîtrisez parfaitement, mais qui, pour beaucoup de conseillers, qui sont un petit peu en retrait, sont un petit peu plus difficiles à bien cerner. Ce serait vraiment intéressant pour nous de pouvoir disposer d'une information, de pouvoir poser des questions et d'avoir une vue prospective sur ce qui va se faire. Je vous remercie beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci madame Evraud.

Monsieur Hildgen est-ce qu'on peut mettre ça dans la liste des sections réunies qu'on doit organiser dans les temps qui viennent ?

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Oui, ça sera fait, sans problème.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Van Damme pour répondre sur les questions concernant le rôle de Perspective et de Bruxelles-Mobilité et le lien avec Goodmove parce que là, ce n'est pas tout à fait ça.

M. l'échevin Van Damme :

Ben oui, pour être tout à fait clair. Il s'agit ici d'une modification d'un permis qu'on a déjà obtenu. En fait, vous connaissez le projet de la Grande Halle, qui est donc la Halle Libelco, qui va être refaite entièrement avec plein de projets qu'on pourrait en effet expliquer plus approfondis dans des sections réunies. Nous avons eu un projet global pour cet espace public de la Grande Halle et aussi de ce petit bout du Quai de l'Industrie, voirie régionale qui jouxte cette grande halle et pour pouvoir faire un projet unique qui fasse en sorte que cette grande halle soit continuée en quelque sorte, que cet espace public soit continué de façon cohérent sur le quai. Nous avons obtenu un permis d'urbanisme de la Région et donc la Région était tout à fait impliquée et était tout à fait d'accord avec le projet. Cependant, avec l'arrivée d'une nouvelle ministre de la Mobilité et des Travaux publics, son cabinet, a constaté, a souhaité des modifications par rapport à ce permis qu'on avait déjà obtenu et donc en tant que commune, nous nous sommes positionné de façon volontariste et collaborative et nous avons donc dit évidemment, pas de problème si vous voulez qu'on adapte ce projet dans le sens du beeld kwaliteitsplan qui avait été approuvé à une seule condition, c'est que le surcoût de ces travaux que vous voudriez qu'on fasse soit à charge de la Région. Le gouvernement bruxellois nous a donné suite à cela, un subside supplémentaire de 200.000 euros pour pouvoir faire d'abord le travail d'étude par le bureau d'études et alors les travaux supplémentaires, donc les investissements supplémentaires qui seront nécessaires pour réaliser les souhaits de la Région. Donc, ici, c'est plutôt des choses que la commune fait parce que la Région a changé d'avis, parce qu'il y a une nouvelle majorité au niveau de la Région et donc parce que nous voulons accommoder ces souhaits de la Région et travailler de façon constructive avec elle. Merci.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

24. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrats de Renovation Urbaine (CRU) 3 « Gare de l'Ouest » et 5 " Heyvaert-Poincaré " - Actions de cohésion sociale et de vie collective - Conventions de subvention.

Departement Infrastructuur & Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontracten (SVC) 3 « Weststation » en 5 " Heyvaert-Poincaré " - Acties van sociale cohesie en gemeenschapsleven - Subsidieovereenkomsten.

Mme la Présidente :

Alors, on va sur les actions de cohésion sociale et de vie collective dans le cas du CRU 3. C'est le CRU Gare de l'Ouest et dans le cadre du CRU 5 c'est le CRU Heyvaerts/Poincaré, et donc on va vers le fait de retenir plusieurs projets. Le projet de Sport To be que vous connaissez qui est déjà sur Molen Ouest, le projet de Terra Brasil asbl qui est un festival Anderbeek pour un budget de 10.000 euros, le collecte actif asbl, Elastic asbl qui est un projet

de vélodrome, émancipower asbl qui est un projet de boxe émancipatrice et encore Molenbeek à Vélo asbl, donc deux projets de vélo et deux projets sportifs et un projet culturel.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je voulais faire cette remarque précédemment, mais comme vous avez été plus vite que moi, j'ai abandonné, mais je voudrais faire une remarque de manière générale. Evidemment, on approuve ce point et ce que vous présentez, c'est très bien. On avance dans toutes les réalisations dans les quartiers. C'est l'occasion de dire qu'on a des services qui sont très actifs, très performants.

Mais de manière générale, je ne parle pas seulement de ce point-là, mais de manière générale, je voudrais qu'on soit très attentif quand on attribue des infrastructures ou des locaux à ce que vraiment les besoins des associations qui se trouvent déjà sur le territoire de la commune puissent être comblées et ou parce qu'évidemment, on n'est pas contre ce qui vient de l'extérieur aussi, mais que on ait la garantie que notre population, nos publics y aient accès pleinement et totalement.

Je sais que c'est plus ou moins le cas, mais je ne sais que parfois, j'ai des exemples en tête où il y a quelques déséquilibres dans, il y a eu dans le passé quelques déséquilibres, dans les attributions et je voudrais que le collège soit vraiment très attentif à ça. La population ne peut pas comprendre qu'on aménage plein de choses formidables, qu'on mette pleins de moyens financiers, et puis quand on attribue, on a que déséquilibres.

Mme la Présidente :

Vous avez tout à fait raison. Ici il faut se souvenir qu'il s'agit d'initiative citoyenne intercommunale et que c'est chaque fois des CRU avec Anderlecht donc que nous ne sommes pas seul maître à bord. Nous avons aussi dû discuter et entendre les arguments des Anderlechtois ça c'est la première chose.

La deuxième chose. Vous n'aurez pas manqué de remarquer que Emancipower est déjà sur Molenbeek, ce sont des Molenbeekois. Sport to be est déjà sur Molenbeek, le Damage Boots est déjà sur Molenbeek, Molenbeek à vélo, c'est évidemment à Molenbeek et Elastique asbl c'est un vélodrome à Molenbeek. Donc vous avez tout à fait raison. Je vous dis qu'ici, c'est effectivement le cas et que par ailleurs, c'est quelque chose qui nous anime tout à fait.

M. Ikazban :

Continuez comme ça, c'est parfait.

Mme la Présidente :

Monsieur l'Echevin, vous vouliez rajouter quelque chose par rapport à ça ?

M. l'échevin Van Damme :

Oui. Juste pour dire que c'était ici des conventions pas d'occupation, mais de subsides, donc, parce que monsieur Ikazban a parlé d'occupation, évidemment. Et pour les occupations, la règle générale est que nous lançons toujours des appels publics et que nous n'octroyons jamais des salles ou des infrastructures à des associations sans avoir une consultation du public en général. Donc, ce n'est pas à l'ordre du jour du tout de travailler comme ça. Nous

avons d'ailleurs récemment lancé un appel public pour une occupation temporaire d'un local rue de Lessines 35, pour laquelle nous avons lancé cet appel public et nous avons eu 12 candidatures différentes et donc nous allons travailler comme ça dans le futur aussi.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur l'Echevin.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**25. Logements Temporaires - Convention de partenariat avec Parckfarm T&T.
Tijdelijke Huisvesting - Samenwerkingsovereenkomst met Parckfarm T&T.**

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Mahy.

M. l'échevin Mahy :

Oui, il s'agit d'une petite convention, mais avec de vrais effets bénéfiques pour des locataires de logements temporaires en difficulté. Ces locataires pourront bénéficier de colis alimentaires fournis par Parckfarm, que tout le monde connaît à Tour et Taxis. Des colis alimentaires fournis les vendredis entre 16 heures et 19 heures parce que les asbl Amphora et Snijboontje qui fournissent habituellement les autres jours, ne peuvent pas fournir à ce moment-là et comme ça, nous nous assurons un service continu.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**26. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 234 § 2 et 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
Gemeentelijke Eigendommen - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 § 2 & 3 - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.**

*Le Conseil est informé.
De Raad wordt geïnformeerd.*

**27. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale article 236 alinéa 2 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
Gemeentelijke Eigendommen - Nieuwe Gemeentewet artikel 236 § 2 - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.**

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**28. Propriétés communales - Maintenance et dépannage des installations techniques des bâtiments communaux - Modification des documents du marché.
Gemeentelijke eigendommen - Onderhoud en herstelling van de technische installaties van gemeentelijke gebouwen - Wijziging van de opdrachtdocumenten.**

Mme la Présidente :

Il y a eu une remarque en ce qui concerne la capacité technique des soumissionnaires de la région et donc on doit vous demander d'adapter puisque on devait modifier la liste des principaux services précités au cours des cinq dernières années, au lieu de trois années qui étaient prévues par la loi, on doit modifier les documents du marché. C'est purement technique.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

En fait, moi, je me suis inquiétée pour les personnes qui ont créé une entreprise il y a 3 ans, par exemple, ça veut dire qu'ils ne peuvent pas soumissionner même s'ils ont les capacités techniques pour pouvoir le faire. J'ai bien compris la loi.

Mme la Présidente :

Je vais laisser l'échevin répondre. Je pense que c'est le contraire. Mais je ne suis pas sûr.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Comme la bourgmestre l'a dit, c'est simplement un changement technique qui est dû à la remarque de la tutelle. Donc, nous sommes tenus à nous conformer à la tutelle sinon, nous avons en effet un problème juridique et nous pourrions avoir un marché qui soit par après écarté ou annulé et donc, l'autorité de tutelle nous a imposé cette nouvelle clause.

Mme Evraud :

Donc ça veut dire que ça exclut toute société qui a moins de 5 ans, c'est beaucoup.

M. l'échevin Van Damme :

Il a été demandé aux soumissionnaires de fournir une liste des principaux services prestés au cours des cinq dernières années au lieu des trois dernières années. Cela veut dire qu'ils doivent aller jusqu'à il y a 5 ans. Maintenant, s'ils n'ont pas travaillé dans les 5 dernières années, je ne sais pas comment ça s'est traité concrètement. Ça, c'est une question assez technique et donc je veux, vérifier ça pour vous si vous voulez et vous envoyez cette réponse par mail. Mais de savoir si des entreprises qui sont en fonction depuis 3 ans ne pourraient pas ici soumissionner parce qu'ils ne pourraient pas aller jusque 5 ans, je ne crois pas.

Mme la Présidente :

Non pas du tout, on leur demande de compléter leur dossier, c'est tout et il n'y a personne qui est exclu par cette disposition.

M. le Secrétaire Adjoint :

Oui, c'est bien ça, je confirme.

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

29. Propriétés communales - Place Communale, 28-29 à Molenbeek-Saint-Jean - Location d'un espace commercial sis au rez-de-chaussée et 1er étage - Approbation du projet de bail commercial.

Gemeentelijke eigendommen - Gemeenteplein 28-29 te Sint-Jans-Molenbeek - Verhuur van de commerciële ruimte gelegen op de gelijkvloer en de 1ste verdiep - Goedkeuring van het project van handelshuurovereenkomst.

Mme la Présidente :

Ça, c'est quand même un point important. Jef, je propose que tu présentes ce point.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Oui, je vais peut-être prendre un peu plus de temps pour ce point-là pour quand même expliquer les antécédents. Il s'agit en fait d'un dossier qui date de la majorité précédente, où la majorité précédente avait lancé un appel public pour l'occupation future de ce coin emblématique de la commune à la place communale, qui est un bâtiment communal. L'appel qui a été lancé avait reçu pas mal de candidatures, mais seulement deux candidatures qui étaient retenues comme étant valables et qui étaient très proches l'une de l'autre. Il y avait un jury qui avait été composé, un jury indépendant qui avait remis un avis clair dans lequel ils avaient classé les deux candidats avec un seul point de différence. Cependant, le collège précédent a changé lors du collège, la proposition de décision du jury et a décidé d'octroyer le marché au soumissionnaire, qui avait obtenu un point en moins que l'autre soumissionnaire. A l'occasion, c'était l'asbl Brassart qui avait donc l'occupation temporaire déjà avant le lancement de cet appel à projets. Cela veut dire très concrètement que le Collège n'a pas suivi l'avis du jury et a décidé d'octroyer le marché à Brassart. Suite à cela, le soumissionnaire évincé a lancé un appel devant le Conseil d'État contre cette décision, qui est d'ailleurs toujours en cours actuellement.

L'étape suivante, ç'a été que nous sommes entrés dans la majorité communale, j'ai repris ce dossier et nous avons voulu essayer de respecter la décision du Collège pour ne pas remettre en cause le tout. Nous avons aussi commencé à négocier les modalités techniques et pratiques de cette convention avec les gens de Brassart pour la mise en place d'une vraie convention, parce que c'était un appel sur base de quelques critères et un des critères était notamment que le bâtiment allait être livré casco aux soumissionnaires et que ce soumissionnaire allait par après faire les travaux nécessaires pour aménager le local. Ça veut dire évidemment, qu'il fallait des fonds assez considérables pour faire les travaux nécessaires d'aménagement de ces locaux, surtout qu'il s'agit de plusieurs centaines de mètres carrés à aménager.

Alors, après plusieurs mois de négociations, les gens de Brassart se sont dit qu'ils n'étaient pas en mesure de financer les travaux qui étaient censés être les leurs et ils se sont donc désistés. Ils ont retiré leur candidature et nous ont demandé d'abandonner, de travailler avec eux. C'est ce qu'on a fait et nous sommes par après passé à des négociations avec le

candidat qui était classé premier par le jury, mais qui était classé deuxième par le collège précédent. Donc, aujourd'hui, nous arrivons au point où nous avons trouvé un accord sur toutes les modalités avec le candidat et où nous proposons donc de conclure un contrat avec ce candidat pour faire les travaux d'aménagement des lieux et par après exploiter le lieu comme un café restaurant. Voilà donc ce que nous proposons aujourd'hui c'est de conclure ce bail commercial avec cette entreprise, avec cet entrepreneur.

M. De Block :

Ce qui m'a interpellé, c'est qu'en fait, on parle d'un loyer de 6.000 euros parce que je pense que la situation de cet endroit vaut à mon avis 6.000 euros, surtout dans le futur et que finalement on met tellement de réductions qu'on arrive à 1.600 euros. On dit que les réductions sont définies ou fixées dans l'appel à candidatures, mais donc dans le contrat de bail, ce n'est pas décrit. J'ai l'impression que les 6.000 euros de départ ont disparu dans le bail et on parle que d'un loyer de 1.600 €. Donc, en fait, les conditions pour diminuer de 6.000 à 1.600 € ne sont pas citées dans le bail en tant que tel. Donc on prend comme argent comptant qu'en fait dorénavant, on va louer ce lieu pour à peine 1.600 euros. C'est un lieu vraiment sur la place communale, tout près de la chaussée de Gand. Je pense que les lieux de ce genre de qualité, ailleurs se louent au moins à un double ou un triple de 1.600 €.

Est-ce que vous pouvez expliquer exactement le raisonnement ? Parce qu'il y avait des réductions, par exemple, pour des activités culturelles. Alors là est-ce que vous pouvez m'expliquer comment un magasin, un poissonnier va rencontrer ces critères et secundo, pourquoi la diminution de 6.000 à 1.600 € n'est pas explicitement définie dans le contrat de bail ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Ecoutez-moi, je me réjouis de cette décision parce qu'on est quand même devant un feuilleton qui dure depuis trop longtemps, c'est presque une plaisanterie. Évidemment, Jef Van Damme a fait l'historique. Je m'étais quand même étonné à l'époque qu'on a monté tout un comité, un jury, pour finalement pas prendre le premier qui était classé. Je suis très satisfait de voir que non seulement on va avoir un restaurant à la place communale. J'espère que ce restaurant en appellera d'autres, parce que je pense que cette place, on peut encore la rendre encore plus vivante, encore plus attractive d'un point de vue commercial. Et puis, je pense que c'est même un Molenbeekois qui va s'occuper de gérer et d'ouvrir ce restaurant molenbeekois qui veillera certainement à engager des Molenbeekois, également des jeunes de nos quartiers. Je me réjouis de cette décision qui arrive enfin et j'espère que à travers ce restaurant, mais à travers une série d'autres restaurants de tout type, vous savez, madame la bourgmestre, je terminerai là-dessus, j'ai toujours rêvé d'avoir une place communale avec plusieurs restaurants pour pouvoir voyager en étant sur la même place communale de Molenbeek, mais d'avoir plusieurs restaurants de tous types, avec des cuisines de toutes les origines, de tous les horizons. Je vous remercie. Évidemment, nous voterons favorablement sur ce point.

Mme la Présidente :

Merci pour votre intervention.

Je donne la parole à l'échevin pour les réponses aux questions.

M. l'échevin Van Damme :

Oui, la réponse à la question du fait pourquoi on a diminué le montant, parce que c'était prévu initialement dans l'appel qu'on a respecté. Parce que si on ne respectait pas cet appel, on risquait de se faire attaquer aussi à ce niveau-là devant le conseil communal. Et pourquoi est-ce que nous n'avons pas inscrit ce raisonnement dans la convention? Tout simplement parce que les conditions qui sont énumérées là, nous considérons qu'elles sont toutes importantes et qu'elles doivent toutes être remplies parce que sinon, la convention n'a plus lieu d'être. Et donc, nous tenons très fort à ce que l'aspect culturel, que les autres conditions qui sont énumérées soient mises en œuvre correctement par l'exploitant. Et donc, si une de conditions tombe ou ne seraient plus d'application, alors la convention serait donc terminée et ne serait plus valable. Voilà donc, c'est devenu des conditions obligatoires et pas des conditions optionnelles. Et pour la programmation culturelle, l'exploitant s'est lié avec l'ASBL le Foyer pour le faire.

Mme la Présidente :

Je vais encore ajouter un autre élément qui est important à tenir en compte, c'est que ce bâtiment, étant donné en location casco en réalité celui qui investit dedans, doit de base investir lourdement. Évidemment, ce n'est pas comme si on donnait des locaux qui sont finis et qui sont prêts à l'emploi. Il y a une grosse masse d'investissements à mettre.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Donc, vous ne répondez pas à la question. Vous dites que vous avez une convention avec la personne qui est le preneur, la personne qui porte le projet. Dans cette convention vous dites que les trois conditions sont bien établies et garanties.

Est-ce qu'on peut couper le son de ...

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, est-ce vous pouvez, s'il vous plaît, couper votre micro ?

M. De Block :

Par contre, en ne mentionnant pas ces trois critères, vous vous liez à un contrat de bail qui fait loi. Et donc, si vous ne le reprenez pas, la rupture ou le non-respect d'un des trois critères, si ce n'est pas respecté, vous aurez difficile à rompre le bail, parce que le bail, c'est un document séparé qui ne mentionne pas la convention, ni les trois critères.

M. l'Echevin Van Damme :

Monsieur De Block, vous n'avez pas lu, à mon avis la convention parce que l'article 21 dit clairement qu'il y a des dispositions particulières, dont les parties conviennent de subordonner le présent contrat de bail de respect des conditions suivantes. Et donc, c'est très clair que si les conditions ne sont pas remplies, alors le bail, c'est terminé. Ces conditions sont énumérées dans l'article 21, et c'est très clairement spécifié que le contrat de bail dépend du respect de ces conditions.

Mme la Présidente :

Très bien.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

30. GRH - Règlement de travail - Modification - Gardiens Intendants - Allocation de proximité.

HRM - Arbeidsreglement - Wijziging - Toezichters gemeentehuis - Nabijheidspremie.

Mme la Présidente :

Il s'agit d'aligner la manière dont on traite les gardiens de la maison communale sur la façon dont on travaille depuis des années déjà avec les gardiens de la paix, c'est-à-dire, leur allouer une allocation de proximité. Il faut savoir qu'ils font un travail qui n'est pas exactement le même, mais qui ressemble en terme de prise en charge des citoyens et de contacts avec les citoyens. Est-ce qu'il y a des questions par rapport à ça ?

Je vous remercie.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

31. GRH - Règlement de travail - Carte de stationnement - Modification.

HRM - Arbeidsreglement - Parkeerkaart - Wijziging.

*Le point est retiré de l'ordre du jour.
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

32. Action Sociale - Convention avec le Consortium pour le dépistage pendant l'épidémie Covid-19.

Sociale Actie - Overeenkomst met het Consortium voor de screening tijdens de Covid-19 epidemie.

Mme la Présidente :

Il s'agit d'une partie du conventionnement avec la Région sur la mise à disposition de personnel pour notre centre de dépistage et c'est le complément de la convention qui avait déjà été votée au conseil précédent. Ici, il s'agit de la convention avec le Consortium pour le dépistage et donc, c'est de la mise à disposition de personnel.

Mme Evraud :

J'ai lu qu'on parlait de garanties réelles de confidentialité. Est-ce que on peut être tout-à-fait sûr que cette confidentialité est respectée? Je pense par exemple au problème des assurances qui sont toujours sur la brèche pour essayer de trouver le moyen de ne pas payer quand on veut faire un prêt, et aussi pour les chômeurs qui pourraient être préjudiciés, si jamais il y avait une fuite. Or, bon, avec la numérisation à outrance, maintenant, c'est tellement vite arrivé. J'aurais bien voulu vous demander quelles étaient les garanties. Pouvez-vous expliquer ça rapidement avec des garanties qu'on peut fournir aux personnes qui viennent se faire dépister ?

Mme la Présidente :

D'accord, alors je peux répondre sur le 32 et je pense que les mêmes garanties de confidentialité sont acquises dans d'autres centres que dans les autres centres, c'est à dire que tout le personnel qui est sur place est lié par une forme de secret professionnel et évidemment, peut être amené à répondre devant la loi et devant un tribunal de ses actes. Ceci n'est pas propre à la convention qui est présentée ici.

Mme Evraud :

Je peux encore vous poser une petite question, je suppose qu'on a quand même un bilan de ce qui est fait de résultats, etc.

Mme la Présidente :

Non, pas du tout. Il n'y a aucune communication au centre des résultats des tests. Il y a uniquement un comptage par le centre de combien de tests sont réalisés. Nous avons un monitoring, de combien de tests sont réalisés au centre chaque jour? Oui, c'est tout. Nous n'avons aucune vue sur les résultats, à aucun moment, ce n'est pas le rôle du centre.

Les résultats sont communiqués à Sciensano, ça se fait directement, ce n'est pas par nous. Ils ne passent pas par le centre. Ils partent du labo directement vers Sciensano. Les noms des personnes, ça, ça regarde le laboratoire et Sciensano, ça n'a rien à voir avec notre centre. C'est là où je vous dis que ce n'est pas une problématique spécifique à notre centre.

Mme Evraud :

Je m'inquiète dans l'absolu.

Mme la Présidente :

Je ne sais pas répondre à votre question dans l'absolu, mais notre centre n'est pas distinct des autres, évidemment, et nous ne manipulons pas les résultats à aucun moment.

Mme Evraud :

Il y a quand même un nom qui est noté par rapport aux résultats.

Mme la Présidente :

La manière dont fonctionne le centre est assez simple. Vous venez avec une prescription d'un test de votre médecin et c'est votre médecin qui va recevoir votre résultat éventuellement si le médecin l'a demandé, vous-même en tant que patient, vous pouvez recevoir votre résultat, mais le centre ne reçoit pas le résultat. Le centre ne s'occupe pas des résultats. Le centre fait les tests.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

Mme la Présidente :

C'est une prise d'acte, on prend acte des comptes de l'exercice 2019 de Molenbeek Sport, on en a déjà beaucoup parlé. Je vous rappelle juste qu'on a déjà débattu de ce point et qu'il s'agit d'une prise d'acte des comptes de l'exercice 2019 de l'asbl Molenbeek Sport.

M. De Block :

Je pense qu'il est vraiment important que la commune ait un vrai débat sur la gestion de cette asbl, même une prise d'acte, je trouve ça trop léger par rapport à la situation dramatique dans laquelle l'asbl se trouve avec des organes de gestion qui ne fonctionnent plus. Je trouve que c'est bizarre que quelque part, on externalise ça dans un audit. La commune, à aucun moment n'a réellement rassemblé les conseillers qui sont dans cette ASBL, dans le conseil d'administration pour les écouter. Donc je trouve que c'est fort de café. Je trouve que c'est vraiment, en fait, ne pas respecter du tout le travail de tous ces administrateurs qui essayent de bien gérer en fait l'asbl. Et on a l'impression qu'il y a tout le temps des décisions qui passent à côté des organes légalement élus. Et donc, qu'en fait, ce que la commune est en train de faire où des décisions sont prises en dehors des organes de l'asbl, c'est illégal. La loi sur les ASBL dit clairement que c'est illégal et ça, c'est la réalité. Aujourd'hui, en fait, on a des administrateurs et on est des pots de fleurs parce qu'il n'y a rien qui se décide, plus rien qui se décide dans ce conseil d'administration. Tous les documents qu'on envoie, c'est comme dans un trou noir. Il n'y a rien qui revient de ce truc-là. Il y a un problème entre le président Jamel Azaoum et les directeurs. On évacue le directeur. Ça, c'est où on en est arrivé, les administrateurs qui ont des choses à dire et qui se sont investis, on ne les écoute pas, on en est arrivé là. Je trouve que ça ne va vraiment pas. En fait, on continue. J'ai l'impression qu'on continue, l'audit, c'est comme un fou, les premiers concernés, on ne les entend même pas.

Mme la Présidente :

Je pense que la situation est très, très lourde et que c'est important que la commune, en tant que premier bailleur de cette asbl, qui se voit demander des centaines de milliers d'euros supplémentaires par l'asbl aujourd'hui, puisse avoir la clarté sur la situation. Et pour cela, l'échevin a demandé d'abord de l'aide de l'extérieur. Je pense que c'est sage de sa part et ça ne dénie en rien en vos capacités en tant qu'administrateur.

M. Hamzaoui :

Oui, madame la bourgmestre, la commune, souvenez-vous en novembre 2020, a fait une avance sur caisse pour éviter la faillite de Molenbeek Sport, c'est à dire un prêt à rembourser plus tard. Les conditions de ce prêt sont opaques, ne sont pas discernables, ce qui fragilise encore plus Molenbeek Sport. Donc, je rejoins mon collègue De Block sur le fait qu'il faut organiser un point de discussion global sur cette asbl, on demande de faire seulement la clarté. Comme j'ai précisé aussi lors de la discussion sur le budget communal, le concept de rajout de fin d'année par modification budgétaire existe depuis longtemps, mais elle précarise, en tout cas structurellement l'asbl et empêche toute forme d'investissement structurel. En clair, elle pousse à la dépense de la dernière minute. Ma question est simple : pourquoi on se contente de faire des modifications budgétaires au lieu de voter directement le bon budget ?

M. El Khannouss :

Je vous disais merci de nous donner l'occasion de vous exprimer à l'occasion de la présentation des comptes de l'exercice 2019 parce que je vous ai encore entendu répondre à l'instant à mon collègue Dirk De Block. Permettez-moi encore d'être encore plus inquiet parce que vous êtes dans un déni vraiment total. Vous dites que l'audit va servir à faire une analyse pour voir où se trouvent les dysfonctionnements à la demande de M. Azaoum. Je tiens à vous rappeler que cet audit est demandé dans une logique de continuité par rapport à un premier audit qui a été effectué par le Secrétaire communal, la Receveuse et du personnel communal pour vérifier si la gestion, qui a précédé l'arrivée de cette majorité était bonne. Je tiens à vous rappeler que ce document, dont je possède un exemplaire, parce que malheureusement, dans l'esprit de certains, ce n'était pas de voir comment est-ce qu'on peut améliorer le fonctionnement. Parce que je vous confirme encore une fois que si vous voulez vraiment améliorer le fonctionnement de cette structure et faire des économies, entre-autre dans les dépenses énergétiques, vous auriez dû accepter directement de mettre en œuvre ce qui nous a pris deux ans de travail, c'est à dire cette fameuse régie sportive. Vous en avez décidé autrement? C'est votre responsabilité.

Ici, nous sommes confrontés, madame la Bourgmestre, à quelque chose d'une gravité extrême. Mon collègue Dirk De Block a rappelé que nous avons un conseil d'administration qui est plus dynamique, qui a envie de s'investir. D'ailleurs, dès le départ, on a essayé de gommer l'appartenance politique. Je vous rappelle simplement ...

Mme la Présidente :

Dites, ne soyez pas ridicule quand même.

M. El Khannouss :

Ça vous dérange parce que vous êtes systématiquement la politisation de tout et ça vous met des œillères et vous êtes dans une logique politico politicienne qui fait que, finalement, vous passez à côté de l'intérêt général. C'est mon point de vue et rassurez-vous, c'est partagé par de nombreuses personnes, de l'opposition, et de la majorité, je peux vous le garantir. Je peux vous le garantir même de votre formation politique.

Vous savez, aujourd'hui, à Molenbeek Sport, nous rencontrons des problèmes de gestion très grave parce que des décisions sont prises, comme ça a été rappelé, en dehors de tout cadre légal. D'ailleurs, vous avez eu connaissance parce que vous avez indirectement ou directement participé à toute cette saga. Je rappelle que des décisions comme l'attribution des conventions d'occupation, qui étaient de pâles copies des originaux avec des documents antidatés, ils ont été faits dans votre secrétariat par votre collaborateur en charge de la communication, je n'ai pas cité son nom parce que nous sommes en séance publique. Et ici, moi, j'ai analysé les copies et vous allez voir que le protocole des documents initiaux n'est même pas respecté. On a fait des copies pour faire plaisir à des amis et on nous a mis dans l'embarras sur le plan juridique. D'ailleurs, c'est pour cette raison que nous allons être condamnés devant les tribunaux. Deuxièmement, madame la bourgmestre, les décisions de désignation d'avocats qui sont faites en s'asseyant sur les règles du marché. Deux fois de suite, il y a deux ans, j'ai averti l'échevin, je lui ai dit, cher ami, le conseil d'administration prend acte du fait que tu as posé des actes illégaux et c'est la dernière fois qu'on passe l'éponge. Il s'est engagé et je vous invite à consulter le PV de ce conseil d'administration, c'est indiqué noir sur blanc. Quelques semaines après, il faisait tout à fait le contraire, des décisions de choix de l'entreprise, des décisions de faire plaisir à des petits copains, etc. Nous avons au sein du personnel trois plaintes de harcèlement. Vous savez très bien, vous connaissez le dossier. D'ailleurs, je suis étonné que la commune a été a été interpellée à plusieurs reprises par l'organisme du bien-être au travail et ils n'ont jamais eu de réponse, après des mois et des mois et de très nombreux rappels. Troisièmement, troisièmement, vous avez, et je vous

remercie, lorsque le directeur général a posé des actes en matière de gestion en bon père de famille, où il a fait économiser des centaines de milliers d'euros, parce que lui, il a eu l'intelligence, contrairement à la commune, de mettre le personnel en chômage économique et de pouvoir suppléer les 30% manquants pour qu'ils aient leur salaire complet. Ça nous a permis de faire 70 % d'économie sur le budget, vous auriez fait ça à la commune, je pense qu'on aurait aussi pu économiser quelques millions d'euros.

Mme la Présidente :

C'est faux.

M. El Khannouss :

Ce n'est pas tout à fait faux, je vais vous le démontrer par A+B, qu'est-ce que vous avez fait. Il y a des tensions qui existent entre votre échevin et le directeur. Pourquoi? Parce que monsieur ne veut pas être une marionnette. Parce que même monsieur ne veut pas se plier aux instructions de votre échevin, parce que monsieur ne veut pas être la carpette de l'échevin comme l'ont été d'ailleurs d'autres membres du personnel, je vais vous dire peut-être quelque chose que vous ne savez pas. Je suis sûr qu'on ne vous a pas informés, vous avez le directeur du Sippelberg de l'époque, je ne vais pas citer son nom a dû prendre un an de congé sans solde parce qu'il a été victime de harcèlement, d'insultes, de menaces. Par qui? Par des gens de votre formation politique, dont le président. Je le dis publiquement. Ce monsieur s'est plaint au Secrétaire communal. Il y a des traces écrites madame la bourgmestre. Est-ce que vous avez-vous en tant que Bourgmestre ...

Mme la Présidente :

Vous allez un peu loin, vous n'êtes plus dans le point. Vous êtes devant le conseil communal. Vous avez en fait une assemblée générale qui ressemble au conseil communal dans laquelle vous pouvez débattre de tout cela ici. Ici, en fait, vous bloquez 44 autres personnes avec vos invectives, alors que vous parlez beaucoup plus longtemps que ce qui est prévu par le règlement d'ordre intérieur. Alors, j'ai déjà fait l'impasse jusqu'ici pour vous plusieurs fois et je pense que je vais vous demander de clôturer votre intervention.

M. El Khannouss :

Le dossier est gravissime. Nous avons du personnel en souffrance, des plaintes déposées pour harcèlement au travail. Nous avons une gestion calamiteuse sur le plan financier. Des décisions qui sont prises en dehors du conseil d'administration, qui vont nous mettre dans une situation catastrophique sur le plan financier. Cerise sur le gâteau, vous avez vous-même, madame la bourgmestre, injustement dépassé le directeur, qui a été irréprochable pendant des années ...

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, vous avez bien compris que la décision du collège de rapatrier Mr. Ben Salah est liée justement à l'ambiance difficile qui est vécue aujourd'hui dans ce dossier. Je pense que vous y participer malheureusement, je dois encore le constater ce soir. C'est très dommage. Je voudrais bien maintenant qu'on passe à un autre point de l'ordre du jour. Je pense que vous exagérez. Je vais être obligé de couper votre micro. Je vous remercie, vous êtes rentré dans la sagesse.

Alors je pense que l'on va en rester là pour ce point et on va avancer dans l'ordre du jour.

Le Conseil approuve le point.

*35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**34. Service Prévention - Subside à l'asbl DUNE pour le projet MEDIBUS - Année 2020.
Preventie Dienst - Toelage aan de vzw DUNE voor het MEDIBUS-project - Jaar 2020.**

Mme la Présidente :

Alors, le point suivant, c'est le service prévention qui le propose. C'est un subside récurrent celui à l'asbl DUNE. Est-ce qu'il y a des questions?

Mme Evraud :

Lors de mon interpellation au conseil de police, vous avez répondu d'une manière fort intéressante sur la mobilisation non seulement régionale, mais communale et de la zone concernant les bandes et la drogue dans nos quartiers. Et je peux vous dire que j'ai eu confirmation que vous avez été proactive parce que dans le quartier, j'ai eu pas mal de témoignages de gens qui ont été contrôlés et qui ont été très satisfaits de voir que les choses se sont passées. Donc, ma question, c'était si on pouvait peut-être faire de nouveau une section réunis sur la problématique de la drogue et je rebondis sur Medibus, qui était évidemment quelque chose de fort intéressant, mais il y a d'autres initiatives concernant la drogue et je pense que ce serait intéressant qu'on puisse faire un point sur cette problématique qui est très, très douloureuse pour beaucoup de Molenbeekois.

Mme la Présidente :

Mais je pense que c'est un des points qui est effectivement agendé dans les commissions réunies prévues. Il y a toute une liste et c'est un de points qu'on avait déjà qu'on avait déjà décidé de discuter.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**35. Propriétés communales - Appel à projet « Le logement, l'affaire de tous » -
Subvention communale accordée aux associations actives sur la Commune de
Molenbeek-Saint-Jean en matière de logement - Exercice 2020.
Gemeentelijke eigendommen - Oproep tot project "Huisvesting, ieders zaken" -
Gemeentelijke toelage toegekend aan de verenigingen actief in de Gemeente Sint-Jans-
Molenbeek inzake huisvesting - Dienstjaar 2020.**

Mme la Présidente :

Je vais demander peut-être à monsieur Gjanaj est ce que vous êtes là, vous voulez bien prendre les rênes, je fais une pause technique?

Je vais passer la parole à l'échevin monsieur Mahy, à vous la parole.

*Mme Moureaux quitte la séance et cède la présidence à Monsieur Gjanaj.
Mevrouw Moureaux verlaat de zitting en draagt de voorzittershamer over aan de heer
Gjanaj.*

M. l'échevin Mahy :

Merci beaucoup, souvenez-vous, on a lancé il y a trois mois un appel à projets, un appel à projets pour donner un coup de boost à des initiatives naissantes et créatives sur le thème Le logement est l'affaire de tous. Nous avons reçu six candidatures, il y a eu un jury composé de deux personnes de l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean, un représentant du conseil consultatif du logement et moi-même, donc 4 voix. Le jury a décidé d'allouer cette somme. Le jury a dû départir les 6 candidatures reçues. Le jury a décidé d'allouer une somme de 6.000 euros au comité de quartier, place de la Minoterie, et d'allouer une somme de 6.000 euros également à la maison de quartier Bonnevie. Alors, vous pourrez tout lire, tout se trouve dans les annexes.

En outre, quand le sujet est arrivé sur la table du collège, il y a eu un débat au collège qui a mis en évidence l'opportunité également d'allouer une somme de 2.000 euros au Collectif des habitants du Machtens parce que cette association mène déjà des projets de terrain qui participent à la qualité et au bien-être des logements via ces actions. Il me semblait intéressant vu les budgets encore disponibles. On avait à ce moment-là attribué que 14.000 sur 18.000 €, pourquoï pas allouer 2.000 euros à cette association. J'écoute vos questions si vous en avez.

M. Daïf :

Minoteries et Bonnevie, ce sont deux asbl l'une à côté de l'autre. Ils vont travailler sur le même périmètre. Est-ce que c'est intéressant d'avoir deux asbl qui travaillent sur le même périmètre?

M. l'Echevin Mahy :

Elles ne travaillent pas sur le même périmètre, elles sont proches l'une de l'autre, mais elles ont des thèmes qu'elles ont défendu dans leur projet qui sont bien spécifiques, notamment la maison de quartier Bonnevie, qui va aider les personnes à notamment trouver des logements dans Molenbeek, notamment, mais pas ailleurs, vraiment. Le comité place de la Minoterie qui a qui va tisser des relations avec les ASBL dans l'environnement, mais elles ont des thématiques assez différentes malgré tout, même si elles sont proches l'une de l'autre.

Monsieur le président, Amet Gjanaj :

OK, merci. Merci pour la réponse.

Monsieur Gjanaj préside la séance pendant la discussion sur le point, Madame Moureaux reprend la présidence avant le vote.

De heer Gjanaj zit de vergadering voor tijdens het debat over dit punt en Mevrouw Moureaux hervat het voorzitterschap vóór de stemming.

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

**36. Action Sociale - Subside aux organismes pour moins-valides - La Chaine de l'Amitié.
Sociale Actie - Subsidie aan instellingen voor minder valide - La Chaine de l'Amitié.**

Monsieur le président, Amet Gjanaj :

Est ce qu'il y a des questions?

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.

Ann Gilles-Goris quitte la séance / verlaat de zitting.

37. Action Sociale - Subside aux Organismes. Sociale Actie - Subsidie aan instellingen.

Monsieur le président, Amet Gjanaj :

Je donne la parole à Madame...

M. El Khannouss :

Non, c'est Monsieur El Khannouss, votre ami depuis plus de 40 ans. Monsieur le président, faisant fonction, juste une remarque, je constate que les associations inféodées au Parti socialiste reçoivent beaucoup plus de moyens que les autres associations qui sont actives sur le terrain depuis de très longues années d'ailleurs. Je voudrais savoir un peu. Je m'adresse à l'échevine ici. Quels sont les critères d'attribution de ces subsides? Parce que je vois que de très nombreuses associations qui sont connues comme étant des officines socialistes reçoivent beaucoup plus de moyens. Est-ce que le règlement communal est respecté en matière d'attribution? Est-ce qu'on tient compte de l'objet social de l'association? Est-ce qu'on tient compte du nombre de personnes qui fréquentent l'association et éventuellement nous répondre en disant si oui ou non, on applique le règlement communal qui existe déjà d'ailleurs depuis de très longues années? Merci.

Monsieur le président, Amet Gjanaj :

Je donne la parole à Madame Piquard.

On ne vous entend pas, on ne vous entend pas, madame.

M. El Khannouss :

On dirait que vous êtes dans une grotte. Madame Piquard, on ne voit que votre jolie bouche bouger.

Monsieur le président, Amet Gjanaj :

Monsieur El Khannouss, étant donné que vous avez terminé votre intervention, est-ce que vous pourriez éventuellement fermer votre micro?

Mme Piquard :

Contrairement à ce que dit Monsieur El Khannouss, la Cité joyeuse reçoit un petit peu moins, la Porte verte reçoit beaucoup plus que de mon temps. Solidarité et savoir reçoit pas mal. C'est pour un petit peu contredire l'analyse de monsieur El Khannouss. Parce que là, ici, c'est un petit peu gratuit, on a l'habitude avec lui.

M. El Khannouss :

Madame Piquard, vous êtes échevine ?

Mme Piquard :

J'ai été échevine. Je voulais un peu contredire l'intervention de Monsieur El Khannouss, c'est un collègue, même s'il est dans l'opposition, mais ce n'est jamais agréable, je comprends. La Cité joyeuse, elle a 1.000 euros, ce n'est pas mal. La Porte verte, elle reçoit 5.000 euros. Pour vous dire que ce n'est pas une association socialiste comme vous le dites, qui bénéficie d'avantage d'argent. Je suis désolée, mais depuis le début de ce conseil, j'en ai un peu marre de vos interventions. Comme d'habitude, c'est toujours au ras de la ceinture et toujours en attaque. Jamais, jamais, au grand jamais, avec une proposition concrète.

Monsieur le président, Amet Gjanaj :

Je donne la parole à Monsieur Hamzaoui.

Monsieur Hamzaoui :

Je rejoins la remarque de Mr El Khannouss. Donc je ne comprends pas comment ça se fait que l'Amicale des pensionnés socialistes reçoit 5.000 euros et que le Conseil consultatif communal des aînés de Molenbeek-Saint-Jean reçoit 1.100 euros. Il y a quand même une grande différence et je voulais comprendre, comprendre les raisons derrière ces attributions et les critères qui ont été identifiés pour pouvoir donner un montant à l'un et un montant plus élevé à l'un et à l'autre.

Monsieur le président, Amet Gjanaj :

Je passe donc la parole à Mme Ouberri pour une réponse.

Mme l'échevine Ouberri :

Merci monsieur le président. Donc voilà, je remercie les conseillers pour leurs questions. Je dois vous rappeler que le règlement communal qui nous occupe ici, donc relatif à l'octroi des subsides, avait été modifié en mai 2018 et qui a fixé les critères ou le règlement, vous avez fixé la date d'introduction de la demande au 30 octobre de l'année en cours, on reçoit un formulaire bien complet, les statuts, un rapport annuel, un bilan financier et donc, sur base de ça, un arbitrage avec les services. Et on est parti sur base de ce qu'ils recevaient déjà? Et qu'est-ce qu'on a donné l'année passée? Et on est resté pratiquement sur la même chose. Si vous vous visez la Chaîne de l'amitié, il faut savoir qu'il faut saluer déjà tout le travail qui est fait. C'est l'une des plus anciennes sur Molenbeek, qui œuvre pour donner de l'aide aux personnes âgées, aux personnes moins valides en matière de médecine sociale et préventive également, et donc plein d'activités pour des personnes et à plus de 200 personnes et à des repas et il y a des activités tous les mercredis après-midi. Et donc, voilà, on n'est pas venu comme ça et on a augmenté. On a gardé le même que l'année passée. Vous avez d'ailleurs voté et donc moi, je suis le règlement, si vous voulez venir voir les dossiers de tout près, je n'ai aucun problème. On a travaillé en toute transparence. Le seul problème, c'est que je crois que Madame Goris qui était avant moi, ne va pas me démentir, le budget de l'action sociale, c'est un budget que j'appelle du parent pauvre, alors que on fait des actions énormes partout sur le territoire de Molenbeek. Et donc, on a un petit à petit budget et on essaie de d'aider toutes les associations qui demandent donc voilà, pour la Chaîne de l'amitié, je crois qu'elle a été traitée de la même façon que tous les autres. On a gardé le même subside que l'année passée et d'ailleurs, au passage, je salue la mémoire de Mme Simone De Becker, qui est à la base de la création de la Chaîne de l'amitié, et que son action est perpétuée par les personnes qui gèrent aujourd'hui. Et je vous demanderai vraiment de les soutenir

Monsieur le président, Amet Gjanaj :

Je donne la parole à Madame Goris.

Mme Goris :

Oui, je confirme qu'effectivement, les budgets, il faut toujours couper en petits morceaux et essayer de donner à chacun et on aimerait pouvoir donner plus à certaines associations. Maintenant, c'est en fonction du nombre de membres. Donc bon bah, peut être que c'est intéressant un jour de mettre tout sur table et de voir aujourd'hui où en est chaque association. Mais je confirme que ce n'est pas simple de faire plaisir à tout le monde, parce que n'est pas faire plaisir, c'est soutenir des actions.

Monsieur le président, Amet Gjanaj :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Une personne qui est dans une pénombre très sombre m'a cité et n'accepte pas que je puisse poser des questions, je pense qui nécessitent des réponses claires. Moi, évidemment, je tiens à être très clair ici, à aucun moment, je ne dénigre le travail de toutes ces associations, mais simplement, je souhaiterais que les règles soient respectées, que deux on puisse se répartir le peu de moyens qui existent de manière équitable auprès de toutes ces associations. J'en connais quelques-unes où il y a deux pelés et trois tondus qui vont boire une Gueuze Belle-Vue autour du plat en chantant des chansons de Annie Cordy, qui reçoivent 5.000 euros. Je connais cette association-là, donc je suis étonné qu'elle reçoit autant d'argent pour finalement très peu d'activité. Une dernière question, je vois que le Cercle royal des Anciens 13, est ce que c'est l'équipe de basket ou ces associations annexe?

Mme l'échevine Ouberri :

C'est l'association de basket Les Anciens 13.

M. El Khannouss :

Mais est-ce que c'est l'équipe de basket ? Pourquoi est-ce qu'ils se retrouvent chez vous alors qu'ils devraient dans le sport?

Mme l'échevine Ouberri :

C'est de la cohésion sociale et de l'épanouissement personnel. Et c'est quelque chose que moi, je n'ai pas inventé. Et donc voilà, je ne voyais pas comment les exclure. Ils font des activités, des matchs, des déplacements et ce qu'on leur donne, c'est une goutte d'eau dans l'océan.

M. El Khannouss :

Je deviendrai un de ces quatre vous rendre visite. Je vais analyser tous les dossiers pour m'assurer que toutes les associations soient traitées sur le même pied d'égalité. Je ne cache pas que j'ai d'énormes doutes, mais moi, je prendrai rendez-vous avec vous et je vérifie les dossiers si vous le voulez bien. En tout cas, merci pour vos réponses.

Mme l'échevine Ouberri :

Il n'y a aucun problème. Vous êtes le bienvenu.

M. El Khannouss :

Je sais que vous allez m'accueillir avec un bon café. Je le sais, je vous connais.

Monsieur le président, Amet Gjanaj :

Merci pour toutes ces cordialités.

Alors j'ai aussi Mme Piquard qui veut réagir.

Mme Piquard :

En fait, les anciens 13 ont toujours bénéficié des subsides de l'Action sociale. Alors avant moi, madame De Becker, car moi je perpétue les subsides, selon des rapports rentrés par les associations sportives, s'il y a une notion de sport et une notion d'action sociale quant à ces organisations. Et donc ça rentrait dans notre subside à l'époque. Nous n'avons pas changé la législation, c'est toujours sur base d'un rapport d'activité rentré, le règlement a toujours existé. Je remercie Madame Ouberri de perpétuer des réglementations en cours.

Mme Moureaux rentre en séance et reprend la présidence.

Mevrouw Moureaux keert terug naar de zitting en neemt het voorzitterschap weer op zich.

Le Conseil prend connaissance.

De Raad neemt kennis.

Ann Gilles-Goris entre en séance / treedt in zitting.

Houria Ouberri quitte la séance / verlaat de zitting.

Mohamed Daïf quitte la séance / verlaat de zitting.

38. Jeunesse - Octroi de subsides aux organismes - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Jeugdendienst - Toekenning van subsidies aan de organismen - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

Je donne la parole à Monsieur Daïf.

M. Daïf :

Il semblerait qu'on ait divisé le subside, donc on a une de subsides à parts égales entre les associatifs de jeunes. Or, je souhaiterais savoir si c'est vrai? Au vu des chiffres, il semblerait que oui. Donc, sans tenir compte du critère, disons, d'ancienneté, du critère de qualité de travail, du critère du nombre de jeunes, je souhaiterais savoir en premier lieu par rapport à ça. Et puis, en matière de vote, mon mode de vote sur un point je souhaiterais qu'on soit considéré comme sorti.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à l'échevine Gloria Garcia.

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Oui, merci pour les questions. Alors pour le point 38, il faut distinguer les subsides de fonctionnement et les subsides ponctuels. Pour les subsides de fonctionnement. Ils resteront dans l'escarcelle 19.399,80 euros. Deux asbl ont souhaité recevoir des subsides non rentrés. D'ailleurs, des projets, donc des subsides de fonctionnement. Je précise bien. Alors, en concertation avec mes services, nous avons décidé d'appliquer le critère de l'équité, non pas le critère du nombre de jeunes, ça ne nous paraissait pas être probant. Ici, ce sont les asbl qui sont connues. Nous avons bien sûr vérifié au Moniteur belge que ces ASBL étaient bien toutes des asbl agréés et sur base de ces recherches, sur base des comment dirais-je des rapports qui ont été rentrés, nous avons décidé d'appliquer, comme je l'ai dit, le critère de l'équité. Alors pour les subsides ponctuels, c'est un peu différent. Là, ce sont des asbl qui nous demandent des subsides par rapport à des projets ponctuels. Et là, en principe, ils demandent un certain montant. Parfois, ce montant est rencontré, parfois pas.

M. Daïf :

Bon, c'est votre choix du moment. Je ne veux pas intervenir dans votre choix, mais certaines asbl ont un fonctionnement plus important que d'autres. Je voulais juste connaître les critères et si vous suivez le règlement communal ?

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Les services ont suivi le règlement communal, absolument.

M. Daïf :

Par rapport au vote, je me retire parce que l'ABEF, comme je suis le président de cette asbl.

Mme l'Echevine Ouberri :

Pour des raisons de déontologie, je sors aussi du point, je ne vote pas au 38. Madame Goris ne vote pas pour la Porte verte, point 37

Mme la Présidente :

Merci Mr. Daïf, alors je vous propose qu'on fasse le vote pour les points 16 à 38.

On entre dans la partie réservée aux conseillers communaux et on commence par une motion qui concerne la taxe kilométrique. Il faudrait déjà planifier un tout petit peu de travaux. Je peux vous annoncer que les interpellations de Mme Zamouri, à sa demande, sont transformées en questions écrites. Je la remercie parce que je pense qu'à la veille de Noël, certains sont heureux de pouvoir gagner un tout petit peu de temps de repos. Alors, j'ai appris également que Mme Evraud, pour ces deux interpellations, demande le report. Je l'en remercie également. Est-ce que d'autres conseillers veulent procéder de la sorte?

Madame Goris a à une interpellation la 46 qui est reportée. Merci Mme Goris.

Monsieur Ikazban :

Je remercie les collègues qui ont décidé de retirer ou de reporter leurs questions parce que on est là depuis 16 heures. Moi, j'ai une pensée pour toutes les personnes qui veulent célébrer Noël. Je demande à tous les conseils de faire un effort. Bon, je ne vais pas mettre de pression. J'ai de la sympathie pour Rachid Ben Salah, mais il ne représente que lui-même et il a un nombre de questions qui est quand même important, est-ce qu'on ne peut pas trouver

un arrangement pour alléger ce conseil. Quand je parle du conseil, je ne parle pas que des conseillers communaux, je parle aussi des membres du personnel qui sont toujours là avec nous

M. Ben Salah :

Vous êtes très sympathique, monsieur Ikazban. Et je ne représente pas que moi-même, sachez-le, il y a des personnes qui ont voté pour moi. Je demanderais donc un peu de respect pour ces personnes-là.

Donc je vais garder mes deux interpellations tout simplement pour une raison simple, c'est qu'elles sont totalement d'actualité et que si je ne les présente pas maintenant, elles ne seront pas d'actualité du tout. Donc, elles n'auront aucun sens. Je laisse tomber celle avec le service de la population. Vous pouvez la mettre en question écrite. Celle concernant les étudiants, j'accepte de la reporter.

Mme la Présidente :

M. Vancauwenberge maintient son interpellation et Madame Maouane n'est plus là.

Le Conseil est informé.

De Raad wordt geïnformeerd.

Houria Ouberrri entre en séance / treedt in zitting.

Mohamed Daif entre en séance / treedt in zitting.

Ann Gilles-Goris quitte la séance / verlaat de zitting.

Maria Gloria Garcia-Fernandez quitte la séance / verlaat de zitting.

Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting.

Carine Liekendael quitte la séance / verlaat de zitting.

Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.

Mohammed EL BOUZIDI quitte la séance / verlaat de zitting.

Khadija Zamouri quitte la séance / verlaat de zitting.

Pascal Paul Duquesne quitte la séance / verlaat de zitting.

Rajae Maouane quitte la séance / verlaat de zitting.

Taoufik Hamzaoui quitte la séance / verlaat de zitting.

39. Secrétariat communal - Motions déposées par Monsieur El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V, et par le groupe PTB*PVDA, relatives au projet Smartmove ou de taxe kilométrique.

Gemeentelijk Secretariaat - Moties ingediend door de heer El Khannouss, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, en door de groep PTB*PVDA, betreffende het project Smartmove of kilometerheffing.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la présidente, avant de vous lire la motion, si vous permettez, j'ai reçu deux amendements du groupe MR que j'ai intégrés dans ma motion. Normalement, le Secrétaire adjoint a dû les recevoir. Je ne sais s'il les a envoyés aux conseillers ?

M. le Secrétaire adjoint :

Je l'ai reçue, mais je ne l'ai pas encore envoyée.

M. El Khannouss :

Ce serait bien. Ce serait bien d'envoyer ces amendements. Et donc, comme vous le savez, Madame la présidente, mesdames, messieurs les collègues, depuis quelques semaines, la population bruxelloise, mais aussi les navetteurs qui viennent de Flandre...

Mme la Présidente :

Alors un texte du CDH et du MR et un texte du PTB. Alors, que dit le Parti socialiste de tout ça parce que je pense que c'est quand même intéressant de pouvoir l'entendre.

M. Ikazban :

Moi, évidemment, je trouve que la proposition de dire on ne va quand même pas improviser maintenant une décision sur un sujet aussi complexe, maintenant ou en janvier, ça revient presque au même. Moi, je suis tout à fait d'accord à construire son groupe de travail pour en venir rapidement avec un texte. Entre temps, moi, je respecte le travail des conseillers qui ont déposé un texte.

Mme la Présidente :

Est-ce que je pourrais demander aux chefs de groupe autre de faire un petit travail ensemble pour essayer de présenter quelque chose qui va pouvoir avancer plus rapidement? Parce que je vous dis bien sincèrement, commencez maintenant un nouveau débat là-dessus, maintenant, je ne vois pas d'inconvénient, mais je ne pense pas que les avantages soient supérieurs aux difficultés. Est-ce que c'est possible pour vous d'envisager ça, alors je répondrai à M. Vancauwenberge et à M. Ben Salah. Ce sont deux interpellations qui me sont adressées. Et pendant ce temps, les autres chefs de groupe pourraient...

M. El Khannouss :

Est-ce qu'on peut demander au secrétaire communal d'envoyer le texte amendé aux chefs de groupe et qu'ils réagissent dans les minutes qui suivent?

Mme la Présidente :

Moi, je vous propose Monsieur El Khannouss, Monsieur Ikazban, Mr. De Block, Mr. Milis et ceux qui souhaiteraient se joindre de faire un zoom à eux pendant les quelques minutes qu'il me faut. Je dois dire que la réponse à l'interpellation de M. Ben Salah est longue et celle à Mr. Vancauwenberge n'est pas courte. Vous avez quand même par là un bon 20 minutes pour pouvoir discuter et peut être prémâcher le travail sur la taxe kilométrique. Je pense que c'est une manière de fonctionner qui va permettre de rencontrer les besoins des uns et des autres.

M. El Khannouss :

Moi, je veux bien essayer.

Mme la Présidente :

Ok, je vous laisse faire ça. Alors je passe la parole à M. Vancauwenberge sur des cours de néerlandais dans l'enseignement francophone communal et le manque de logopèdes dans certaines écoles.

40. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Zamouri, Conseillère communale OPEN VLD, relative aux mesures prises localement pour garantir / contrôler les règles de quarantaine des résidents étrangers qui reviennent dans notre commune après les fêtes.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Khadija Zamouri, Gemeenteraadslid OPEN VLD, betreffende de maatregelen die lokaal worden genomen om de quarantaineregels te garanderen / controleren van buitenlandse inwoners die na de feestdagen terugkeren naar onze gemeente.

*Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.
Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.*

41. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Zamouri, Conseillère communale OPEN VLD, relative à la coopération entre la Commune et hub.brussels pour la location de locaux dans le cadre des pop-up stores.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Khadija Zamouri, Gemeenteraadslid OPEN VLD, betreffende de samenwerking tussen de gemeente en hub.brussels voor de huur van panden in het kader van pop-upstores.

*Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.
Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.*

42. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge, Conseiller communal PTB*PVDA, relative aux cours de néerlandais dans l'enseignement francophone communal ainsi qu'au manque de logopèdes dans certaines écoles.

Gemeentesecretariaat - Onderzoek door de heer Vancauwenberge, gemeenteraadslid PTB*PVDA, naar de cursussen Nederlands in het gemeentelijk Franstalig onderwijs en het gebrek aan logopedisten in bepaalde scholen.

M. Vancauwenberge :

Oui, merci. Donc, voilà des parents de l'école 9, il y a quelques semaines qu'ils expriment leurs inquiétudes. Ils nous interpellent quant à l'absence de cours de néerlandais à leurs enfants depuis le début de l'année scolaire. Bon, les parents sont inquiets parce qu'ils disent qu'ils vont arriver en secondaire et auront du retard. Et en plus, les gens, ils pensent aussi, pour trouver un boulot plus tard, nos enfants ont besoin de connaître les deux langues. Et actuellement, les cours manquent ou manqué. Je pense que cette inquiétude est parfaitement légitime et justifiée et mérite une solution. Entre temps, un prof ou une prof de néerlandais a été engagé. Enfin, mais ça ne soulage pas entièrement les inquiétudes, car le retard, il est là et ne va pas disparaître par enchantement. Et en plus, les heures de cours de néerlandais sont inférieures au minimum légal actuellement. Ils ont raté pendant des semaines les cours. Maintenant, il y a une prof, mais en 4ème, par exemple, les enfants ont 2 heures de cours de Néerlandais, alors qu'il en faut trois. En sixième, ils en ont deux aussi alors qu'il en faut cinq, donc le problème n'est pas réglé. Par rapport à la logopédie, il y a une longue liste d'attente, mais on dit aux parents qu'ils doivent chercher une solution ailleurs. Mais vous savez également que pour beaucoup de familles, ça, c'est hors d'atteinte. Il y a aussi un manque de personnel pour les garderies. Le jeudi et vendredi passé, donc, les parents de l'école 9, ont été priés de venir chercher leurs enfants à l'heure du midi et à partir de 15 heures 20 et ne pas les déposer avant 8h, ce qui me paraît étrange, même inacceptable parce que les gens paient

pour un service. Et voilà, le service n'est pas rendu ou est ce qu'il y avait quelque chose de prévu, au moins pour les parents qui ont des occupations professionnelles ou autre. Sans parler aussi des problèmes potentiels de sécurité des enfants qui sont eux même mis devant la porte avant que l'école s'ouvre.

Tantôt, vous avez parlé de 20 personnes en plus engagées. C'est bien, mais depuis quand sont-ils engagés? Où sont-ils engagés, où travaillent-ils? Dans quelle école? Est-ce que c'est des gens en plus? Ou est-ce que c'est des remplacements, par exemple des gens qui sont partis à la pension? Et de toute façon, je dirai, même s'il y a eu 20 personnes en plus, sur le terrain, on voit bien que ça ne suffit pas. Le Covid crée quand même des problèmes supplémentaires. La demande est forte. Il y a des collègues qui ont évoqué, la situation est inquiétante, etc. Mais pour les familles, la situation est encore plus inquiétante, elles s'inquiètent encore plus pour leurs enfants et leur avenir dans le monde qu'on connaît aujourd'hui. J'estime que c'est le devoir du politique, ce ne sont pas des gros problèmes en soi, mais ils doivent être résolus et ça, c'est le travail du politique. Ici, pour être clair, je ne veux pas mettre en question le travail du personnel pédagogique et autres dans les écoles. D'ailleurs, souvent, on entend que les parents font les éloges des enseignants et d'autres membres du personnel qui font de leur mieux dans des conditions pas toujours faciles.

Alors, mes questions : Combien d'écoles et de classes l'Enseignement communal à Molenbeek n'ont pas de prof de néerlandais? Et depuis combien de temps? Et si vous avez une vue sur l'enseignement libre, la même question parce que un enfant, c'est un enfant. Et qu'avez-vous déjà entrepris et qu'allez-vous encore entreprendre pour remédier à ce problème de manque de profs qui revient trop régulièrement? Donc, ce n'est pas la seule école. Pour éviter que, justement, que les élèves restent pendant des semaines sans cours dans les branches essentielles, est-ce qu'il y a un pool de réserve. Ou est-ce qu'on a prévu de constituer un pôle de réserves, par exemple? Question suivante, est-ce que vous avez prévu quelque chose pour pallier ce retard en néerlandais, surtout pour les sixièmes qui vont passer l'année prochaine dans quelques mois en secondaire et dans combien d'écoles y-a-t-il des listes d'attente non résorbables en matière de logopédie? Et que compte faire la commune en la matière? Voilà mes questions.

Mme la Présidente :

Merci, cher conseillers, est-ce que quelqu'un souhaite se joindre à l'interpellation de Monsieur Vancauwenberge ? OK, alors je vais répondre.

Donc, en fait, la commune de Molenbeek n'est pas isolée dans ce problème, à l'image de l'ensemble des pouvoirs organisateurs bruxellois et aussi des pouvoirs organisateurs wallons. Nous faisons face à une problématique globale de pénurie d'enseignants. Il n'est pas d'ailleurs un reportage ou article de presse qui n'en fasse mention. Je pense que c'est connu de tous, alors cette pénurie touche prioritairement les professeurs de néerlandais et de citoyenneté, mais elle touche aussi les instituteurs en charge de classes. En fait, la demande est largement supérieure à l'offre dans les trois champs.

Plusieurs raisons sont avancées en ce qui concerne la pénurie en matière de profs de langue en particulier trois raisons. La première, les enseignants natifs néerlandophones privilégient l'enseignement en Communauté flamande, privant de ce fait nombre de candidats pour la communauté française. Alors, il y a une certaine chute des vocations dans l'enseignement et beaucoup dans les matières linguistiques. Il y a moins de candidats qu'auparavant. Et puis, on a un nombre insignifiant de professeurs francophones qui passent leur approfondi en néerlandais et qui obtiennent le droit d'enseigner le néerlandais comme seconde langue. Donc, trouver des candidats aujourd'hui qui sont dans les conditions de la communauté française, c'est extrêmement compliqué. Ignorer cette réalité globale, en fait, c'est faire preuve au mieux de malhonnêteté intellectuelle et au pire d'acharnement. C'est

aussi ajouter de la confusion aux difficultés existantes et ça ne rapporte rien à la progression du débat.

Alors, à titre d'exemple, je vais vous expliciter mieux la situation de l'école. 9 En septembre 2020, il y avait un temps plein, un mi-temps d'octobre à mi-novembre 2020 et puis un temps plein depuis la mi-novembre 2020. Alors, vous m'interrogez sur le nombre d'écoles et de classes pour lesquelles il manque un professeur de néerlandais, et depuis combien de temps? En fait, ça, c'est en général des questions qui sont plutôt posée en questions écrites. Mais je vais vous répondre et ce sera noté au PV comme ça, vous l'aurez aussi sous forme écrite par la suite. En 2020 – 2021, la situation est la suivante dans nos écoles : l'École 1 a 24 périodes sur 32. L'école 2, nous avons 24 périodes sur 32. A l'école. 5, nous avons 24 périodes sur 38. A l'école. 6, nous avons 12 périodes sur 16, plus quatre classes qui fonctionnent en immersion. A l'école 7, nous avons 24 périodes sur 32. A l'École 9, 36 périodes sur 54. Vous comprenez là pourquoi, en général, ceci est donné en questions écrites et pas oralement. A l'École 10, 16 périodes sur 24, à l'école 11, 24 périodes sur 45 à l'école 13, 24 périodes sur 40, à l'école 16, 40 périodes sur 64, à l'école 17, 24 périodes sur 27. C'est l'école qui s'en tire le mieux. Je dois vous préciser que par rapport à l'année dernière, nous avons organisé, réussi, réussi à organiser 40 périodes supplémentaires. C'est une fierté. Les classes d'immersion ont toujours été pourvues. C'est une fierté aussi. Et pour répondre à cette difficulté, en fait, il y a une énergie énorme qui est mobilisée dans un contexte de concurrence entre les PO où nous pratiquons régulièrement la consultation de Primoweb. Nous utilisons les réseaux traditionnels, école normale ou autre PO, Actiris, le bouche à oreille, la prise de contact avec d'anciennes institutrices, la demande à nos institutrices qui se partagent entre notre PO et un autre, de privilégier nos écoles communales. Cette pénurie, en fait, elle se fait d'autant plus intense en cette période de l'année et dans le contexte actuel de Covid. Je le répète, nous devons regretter de vivre également une situation de concurrence entre pouvoirs organisateurs. Précisons également que sur les 300 périodes de seconde langue organisées au sein des établissements de la commune de Molenbeek, il y en a 120 qui sont prises en charge par la commune. Nouveauté, cinq maîtres de seconde langue ont été engagés sur fonds propres. Vu la pénurie, certains n'ont pas de titres requis, mais tous ont été testés au niveau des aptitudes pédagogiques et linguistiques. En aval, nous faisons aussi le nécessaire, le maximum pour fidéliser et stabiliser notre personnel enseignant. Qu'est-ce que nous faisons? Un accueil et un accompagnement constants de la Cellule pédagogique, des directions et plus largement, de tout le service de l'Instruction publique. Contrairement à certains PO, la rigueur dans la préparation et le suivi des dossiers administratifs fait qu'à Molenbeek, nous pouvons être fiers de ce qu'un enseignant n'est jamais payé en retard par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce, malgré la lourdeur des procédures. Je veux saluer le travail de l'équipe de l'Instruction publique à ce sujet de la paye des enseignants. Nous sommes un PO énorme et nous travaillons très bien. Pour rappel, par rapport aux périodes qui doivent normalement être données en Région de Bruxelles-Capitale, trois périodes par classe de P3 et P4, cinq périodes par classe de P5 et P6. La Fédération Wallonie-Bruxelles ne subventionne que deux périodes par classe de P5 et de deux périodes par classe de P6. Vous comprenez que ce n'est pas une problématique spécifique à Molenbeek-Saint-Jean. Je vous remercie d'en tenir compte à chaque fois que vous interpellez, s'il vous plaît.

Pour pallier aux retards, il faut savoir que les périodes de Néerlandais en vacances de professeurs spécifiques sont organisées par des instituteurs avec des référentiels qui sont préparés par les professeurs de néerlandais. Ce n'est évidemment pas une situation idéale. Nous le savons, mais ceci permet de répondre dans l'urgence aux besoins et de répondre aux bases qui seront revues à l'arrivée du professeur de Néerlandais. Faudrait quand même insister sur le fait que, bien sûr, il est beaucoup plus simple de commencer une langue tôt. Mais que faire croire aux personnes qu'elles auront un emploi à coup sûr si elles ont dès le troisième primaire du Néerlandais ou au contraire, qu'elles n'en auront pas si elles n'ont pas d'heures de néerlandais en troisième primaire, c'est assez fallacieux.

Alors je viens sur la logopédie. En ce qui concerne la logopédie, ce n'est pas prévu en tant que tel et je pense que vous le savez, par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, chaque école primaire a sa logopède. Certaines écoles ont par ailleurs des conventions avec des écoles de logopédie qui orientent leurs stagiaires vers nos écoles. Elles s'intègrent dès lors dans une équipe pluridisciplinaire avec d'autres personnes ressources telles que des éducateurs, des assistantes sociales, des titulaires. Concrètement, les logopèdes sont engagés en remédiation principalement sur deux axes dans une approche de différenciation l'apprentissage à la lecture et des jeux didactiques lorsqu'on soupçonne des troubles dans certains cas. Les élèves à besoins spécifiques sont effectivement orientés vers les centres spécialisés. Ce n'est pas parce que nous refusons de les prendre en charge, mais simplement dans le souci de proposer l'accompagnement le plus adéquat. Ces enfants continuent, dans le cadre du travail collaboratif, à être pris en charge de manière spécifique au sein de l'école.

Le soutien scolaire, individuel ou collectif doit s'appréhender de manière plus globale et avec tous toutes les aides et les soutiens existants, et elles sont nombreuses et couvrent toutes les écoles. A titre d'exemple, je l'ai déjà mentionné lorsqu'on a fait le débat sur le budget, nette augmentation du nombre d'enseignants pris en charge, en 2018 +4, en 2019 +12, en 2020 +16. Et malheureusement, nous devons repousser trois engagements supplémentaires en 2021. Cela signifie qu'aujourd'hui, nous sommes à 16 nouveaux instituteurs et que chaque école a un enseignement à temps plein supplémentaires. C'est en réalité une conduite de luxe pour notre commune et j'espère bien que c'est quelque chose que nous pouvons continuer dans le futur. C'est une des politiques que nous avons pu maintenir grâce à l'approbation du budget tel que nous l'avons voté aujourd'hui. J'ai dû regretter malheureusement que vous ne nous suiviez pas dans cette logique.

Ajoutons à cela le développement du programme SCHOLA ULB, qui concerne désormais toutes les écoles. Il faut savoir que jusqu'en décembre 2018, Schola ULB allait uniquement dans six écoles, la 1, 2, 11, 13 14 et la 16. Il y avait plus ou moins 7.000 € prévus pour cela. À partir de février 2019, le moment où nous sommes arrivés, nous avons pu faire intervenir Schola ULB dans les écoles 5 et 10, en plus des 6 qui étaient déjà mentionnées. A partir d'octobre 2019, nous avons ajouté l'école 6, dès octobre 2020, nous avons pu ajouter les écoles 7 et 9. Alors, l'année prochaine, nous pourrions augmenter d'un groupe à l'école 5 et d'un groupe à l'école 6. A partir de janvier 2021, dès lors que toutes les écoles seraient aidées par SCHOLA ULB, c'est le nombre de groupes par école qui se verra augmenté, un groupe comprend 8 enfants. Et donc, si on ajoute 24 groupes, on aboutit à ajouter 192 enfants. Vous voyez que le travail est sérieux et progresse. Depuis que je suis arrivée, il progresse constamment. Merci à nouveau de ne pas désinformer.

Concernant la garderie, le fait que les parents aient dû venir rechercher leurs enfants sur le temps de midi et plutôt le soir, s'explique tout simplement par le contexte sanitaire. De nouveau, je vous demande de ne pas désinformer les parents. Le nombre de cas Covid dans l'école a fait que cette disposition a été prise. En effet, cela a eu une répercussion sur le nombre d'animateurs présents, sur les quatre animateurs, trois animateurs étaient en quarantaine, dont celui qui faisait le tour à 7 heures du matin. Et donc, ce sont des circonstances d'urgence qui ont nécessité une adaptation rapide. Le nombre critique de personnel disponible ayant été atteint, vous pensez bien qu'on n'allait pas accueillir dans n'importe quelles conditions les enfants? On a préféré faire appel aux parents, dès lors qu'une garderie ne pouvait s'organiser dans le plus strict respect des règles d'encadrement, d'une part, et des exigences sanitaires d'autre part, nous avons demandé aux parents qui le pouvaient de garder leurs enfants durant ce temps extrascolaire. Voici ce que je pouvais vous répondre à ce stade, Monsieur Vancauwenberge. Je vous remercie de m'avoir écouté et je vous écoute en réplique.

M. Vancauwenberge :

Je vous remercie de vos réponses. Est-ce que j'ai bien compris que sur les cinq heures de cours de néerlandais en 6^{ième} par exemple, il y a seulement deux qui sont subventionnés par la communauté ?

Mme la Présidente :

Vous avez, je pense, très bien compris. La FWB subventionne deux périodes par classe de P6 alors que normalement, devraient être données en Région de Bruxelles-Capitale cinq périodes par classe.

M. Vancauwenberge :

OK, vous parlez de désinformation, etc., c'est que vous n'écoutez pas les gens dans les écoles, les parents, parce que ça doit être ça.

Mme la Présidente :

Bien sûr, ça doit être ça, ce n'est pas du tout une technique de votre parti.

M. Vancauwenberge :

Ce sont les gens qui disent qu'ils sont inquiets parce que leurs enfants n'ont pas le néerlandais et disent va les handicaper pour trouver un emploi. On sait très bien que pour tous les emplois, on ne doit pas être bilingue, mais quand même beaucoup d'emplois à Bruxelles. Et puis, pour la garderie, je répercute seulement ce que les gens disent maintenant pourquoi il faut que les enfants, qu'on doit aller chercher les enfants à l'école, donc ils n'étaient pas très au courant. Moi, je n'ai pas fait de commentaire là-dessus. Je vous ai posé la question, mais je savais aussi que vous alliez invoquer le fait qu'il y a pénurie des enseignants. Donc, je suis bien d'accord avec vous qu'il y a un problème à ce niveau. Je ne sais pas juger si vous avez cherché tout ce qui est possible, bon, ça, je ne peux pas dire, mais je reste quand même convaincu qu'il y a des vocations à soulever, lancer des appels pour venir dans les quartiers populaires à Molenbeek pour aider les enfants et donner leur chance. Et puis, si tout cela était fait, ou au maximum, sans doute, on ne va pas régler tous les problèmes, mais aussi les procédures, pour engager des personnes qui n'ont pas de titre d'enseignant, mais qui connaissent la matière, c'est une procédure assez longue, plus longue, en tout cas comme procédure normale. C'est pour cela qu'il faut le faire le plus vite possible. Donc, je ne sais pas dans quelle mesure cela a été fait ou revu? Et puis, je suggère que les 6^{ième}, en tout cas, vous prévoyiez des ateliers pendant les vacances avec des étudiants en langues et que vous pouvez déjà annoncer ça aux parents pour que les enfants puissent se préparer à participer à ça pour les mettre au niveau quand ils rentrent en secondaire.

Vous parlez, vous dites oui et j'ai fait beaucoup, etc., donc je pense que les enfants et chaque enfant aussi dans les quartiers populaires, ils ont droit à un enseignement. On est dans la région, la troisième plus riche d'Europe. On est dans un des pays les plus riches au monde, donc les enfants, ils ont droit à ça et donc c'est aux politiques de résoudre tous ces problèmes pour que chaque enfant ait droit à un enseignement de qualité. Donc, ce n'est pas un cadeau que vous faites, donc on attend pas moins de vous que vous vous battiez pour les enfants à Molenbeek. Et ce n'est pas de l'acharnement que de revenir avec ça. Parce que les gens, ils le veulent, ils le veulent pour leurs enfants.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup Monsieur Vancauwenberge.

43. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative aux bodycams et à la sécurité pendant les fêtes. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, met betrekking tot de bodycams en de veiligheid tijdens de feesten. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Voilà, au vu de la situation préoccupante et la défiance entre les services de police et les citoyens, il est grand temps d'agir afin d'apaiser la tension et permettre enfin un dialogue constructif entre les services de police et les citoyens. Je suis sûr, je souhaite le meilleur pour nos policiers qui exercent un métier extrêmement éprouvant et donc avec très peu de moyens. Pour la bonne information de ceux qui nous suivent et ne le savent pas, la bourgmestre est également chef de police administrative.

De plus, c'est au sein de ce conseil communal que le 22 janvier 2020, a eu lieu la validation de l'introduction d'un nouvel équipement au sein de notre zone de police, à savoir la caméra mobile portative de type bodycam, caméra piétons ou caméra corporelles. On lui a prêté pas mal de non. Après la validation des caméras corporelles par le conseil communal, les autres communes de la zone des cinq communes limitrophes ont voté et ont suivi en validant également. Pour ceux qui ne savent pas, les caméras corporelles type Bodycam ont pour objectif d'enregistrer les conditions de déroulement d'une intervention, d'améliorer, de rendre compte de ses interventions à l'égard des autorités de police administrative et judiciaire ainsi que du cadre des plaintes à son encontre, d'apaiser les relations entre les intervenants policiers et les interlocuteurs selon le principe de désescalade, en informant préalablement ces derniers de l'enregistrement de leurs faits, gestes et propos, d'accroître la sécurité des fonctions des fonctionnaires de police et des citoyens, réduire le nombre de faits de violence ainsi que le nombre de plaintes à l'encontre de nos services de police, d'augmenter la qualité et étayer les constatations d'infractions en augmentant le recours à constatations matérielles et enfin, renforcer le professionnalisme des interventions policières.

Nous le savons, madame la bourgmestre, chef de police, il y a des brebis galeuses en uniforme qui n'ont rien à faire dans les services de police. Nous savons également qu'il y a beaucoup de plaintes infondées envers nos policiers qui font un travail difficile, remarquable et qui ne méritent pas d'être salis. Pour finir, la fin de l'année approchant, je souhaite vous interroger sur ce que vous allez entreprendre en termes de sécurité et de dispositif policier pour ne pas avoir de nouveaux affrontements entre services de police et citoyens. C'est pourquoi mes questions sont les suivantes : qu'avez-vous entrepris pour améliorer les relations entre les citoyens et nos services de police depuis que vous êtes en poste, pourrais-je savoir si les caméras corporelles sont utilisées et si oui, combien y-en-a-t-il? Comment fonctionnent-elles? Avons-nous un serveur sécurisé pour la collecte de ces données? La brigade d'intervention dite BA a souvent à leur chef des interventions dites musclées, et cela pour avoir été témoin, vidéo à l'appui. Avez-vous des plaintes à leur encontre? Si oui, de quel ordre? Et qu'avez-vous fait pour faire cesser cela? Merci pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ben Salah. Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite s'inscrire dans une interpellation de monsieur Ben Salah?

Je donne la parole à Monsieur De Block, vous avez trouvé un accord sur la taxe ?

M. De Block :

En ce qui me concerne, oui, et M. El Khannouss, je pense que ça va aller.

Sur les bodycams, effectivement, j'attends les réponses. C'est une question qui est posée, c'est que le moment de déclenchement de cette caméra a en fait beaucoup d'influence sur l'effet de cette caméra ou bodycam sur la diminution des violences ou parfois des agressions policières, ou en tout cas même des situations de tension entre police et citoyens. La plupart des organisations disent que le moment de déclenchement, c'est presque quand on sort ou dès qu'on commence son service. Sinon, si on laisse le choix aux policiers, des études en Amérique ont démontré que ça, ça amène à plus de plaintes sur les violences policières, agressions ou situations de tension. Je voudrais avoir votre avis sur la question.

Mme la Présidente :

Alors merci Mr Ben Salah, ça nous permet de faire le point sur des questions importantes pour la sécurité, la prévention et nos policiers également. Merci parce que je pense que c'est un bon moment pour faire ce point. Merci de votre interpellation.

Comme vous le précisez fort justement, nos policiers font un travail très difficile, souvent dans des conditions complexes. Et aujourd'hui, en plus de leur travail habituel, ils font face aux réglementations Covid et à la pandémie, eux-mêmes également. Ils doivent s'adapter en permanence, tout comme nous, les autres citoyens, et ils doivent faire appliquer des mesures contraignantes et changeantes qui sont prises de plus par différents niveaux de pouvoir. C'est assez complexe aujourd'hui pour eux. En parallèle, ils doivent très régulièrement expliquer aux citoyens qu'il est primordial de respecter les mesures sanitaires édictées. Et parfois, ils sont du coup amené à sévir face à des personnes qui ne veulent absolument pas comprendre que l'application de ces mesures n'est pas une option, mais qu'elles sont actuellement les seules possibilités permettant de protéger la santé et la vie de tous? Cette situation particulière vient s'ajouter à une tension nerveuse, palpable chez chacun d'entre nous, des effets du confinement. Les citoyens sont fatigués, les policiers sont fatigués, les citoyens sont souvent nerveux, parfois désorientés. Les longs mois de restriction et de confinement subis se font sentir chez tout le monde.

Fort heureusement, au sein de notre zone de police, les membres de nos forces de police agissent en faisant preuve d'un très grand professionnalisme. En effet, si certaines personnes tentent régulièrement, c'est malheureux, lors de leur interpellation ou même lors d'un simple rappel de l'obligation de porter un masque dans l'espace public, de surfer sur la mauvaise image que subissent actuellement les policiers en raison d'incidents graves qui se sont déroulés en France ou au sein d'autres zones de police. Nos policiers ont pu jusqu'à présent gérer normalement la toute grande majorité des situations rencontrées.

En ce qui concerne vos interrogations plus spécifiques sur le BAB, la brigade anti banditisme. Je vous informe que les éventuelles plaintes des citoyens sont systématiquement traitées et suivies par notre service des enquêtes individuelles, et ce, comme pour toute autre plainte à l'égard d'un policier. Je peux vous assurer que mon objectif d'améliorer la communication et les relations entre les services de police de la commune et les citoyens est constant. Vous l'avez dit, je suis l'autorité administrative, je ne décide pas tout. Les policiers sont avant tout sous la direction du ministre de l'Intérieur, mais j'ai une attention constante, en particulier sur la question de la communication et en particulier pour que nous puissions progresser ensemble dans le domaine de la communication. J'ai d'ailleurs choisi, et cela m'a été reproché, ce qui est assez comique de charger une personne en particulier, extrêmement formée et qualifiée pour cela, dans mon cabinet, pour suivre spécifiquement ces matières de

la zone de police, de la prévention et de la sécurité. Cette initiative permet de favoriser un dialogue constructif permanent entre les divers services, d'améliorer la transversalité de l'action, tant au niveau politique qu'au niveau opérationnel et aussi de renforcer le suivi des dossiers communs.

Par ailleurs, via les services du fonctionnaire de prévention, vous devez savoir que nous menons un large projet avec la zone de police qui vise à permettre notamment aux jeunes policiers qui intègrent notre zone, de prendre connaissance des spécificités de notre commune. C'est un projet ambitieux. C'est un projet important. Ce projet permet de rencontrer les jeunes et la population dans les meilleures conditions. Ce projet est mené conjointement par une personne appartenant au service préventif et un responsable au sein de la zone de police. Dans ce cadre, plusieurs actions ont déjà été menées avec succès et le programme se développe. Plusieurs initiatives sont programmées encore. Malheureusement, elles les ont jusqu'ici dues être postposées en raison de la crise sanitaire et des difficultés qu'elles engendrent pour tout ce qui est organisation de rencontres. Et évidemment, on peut imaginer qu'une rencontre sur le sujet de la communication, par exemple entre police et jeunes, n'est pas une rencontre utile à organiser en vidéoconférence. De plus, notre fonctionnaire de prévention nous a quittés pour des cieux plus rémunérateurs et une meilleure fonction. Nous sommes actuellement en procédure pour engager un nouveau. C'est difficile aussi, dans ces conditions, que ce projet prenne tout son développement. Cette question spécifique là, je propose qu'on la revoit en détail une fois que ces initiatives pourront reprendre à 100%. Et d'ailleurs, je pense que c'était un des thèmes des relations jeunes police, qui était aussi à l'agenda des commissions réunies. Mais c'était un agenda, comme on l'a vu tout au long du conseil communal, qui est extrêmement dense et pour lequel il faudra peut-être qu'il y ait une réunion des chefs de groupe pour remettre les priorités des conseillers dans l'ordre.

Alors, je viens maintenant sur le sujet des bodycams, c'est important. C'est effectivement un dispositif qui peut être très utile à la fois pour les policiers et pour la population, si c'est bien mis en place. En ce qui concerne les bodycams, nous avons été en effet la deuxième zone au niveau de la police bruxelloise à choisir d'équiper nos policiers, la première zone, c'était celle d'Auderghem, Watermael-Boitsfort. Je ne reviens pas sur les nombreux objectifs que l'utilisation des bodycams permet de rencontrer. Vous en avez cité les principaux comme vous. Je suis persuadée que cette nouvelle technologie devrait permettre d'aider à la fois les forces de l'ordre et des citoyens.

Les premières pourront en effet filmer leurs interventions et donc éventuellement clarifier certaines remises en cause, je dirais classiques. Les seconds, les citoyens pourront également s'appuyer sur ces images pour démontrer un fait ou une affirmation en cas de problème. Et je pense que vous l'avez aussi pointé tous les deux, il y a également un rôle préventif au déclenchement de la bodycam puisque lorsqu'on sait qu'on est enregistré, ça abaisse le niveau de tension et ça peut permettre que d'autres comportements se mettent en place.

Suite à la décision approuvée en début d'année par les cinq conseils communaux de notre zone, les procédures se sont poursuivies pour que ce nouvel équipement puisse être mis à disposition et utilisé par nos policiers. Ainsi, le procureur du roi de Bruxelles a été informé le 27 avril 2020, la médecine du travail a répondu favorablement le 6 mai. Le comité de concertation a été informé les 25 mai et le 23 novembre, etc. Finalement, il y a quelques semaines, une directive opérationnelle a pu être élaborée et nos policiers vont donc pouvoir désormais disposer de ce nouvel outil. Pour ce qui concerne son fonctionnement, il est bien évident que cet équipement ne peut être utilisé que dans des conditions extrêmement strictes. Elles sont légalement imposées et notamment au niveau de la protection de la vie privée. Je ne vais pas revenir sur toutes ces nombreuses conditions puisque vous l'avez rappelé, elles ont déjà été énoncées et clarifiées précédemment.

Pratiquement et de manière très concrète, actuellement, notre zone dispose donc de 32 bodycams. Actuellement, elles sont testées par nos services bikers et les policiers spécialisés dans les transports en commun. Dans une seconde phase, l'idée est d'en équiper les motards et les services d'intervention également.

Par ailleurs, souvenez-vous que dans la demande d'autorisation soumise aux conseils communaux, la zone de police a mentionné l'utilisation de caméras mobiles portée de manière visible et permettant notamment l'enregistrement vidéo, l'enregistrement audio, la prise de photographies, ainsi que la conservation des données de localisation, et ceci exclusivement pendant la durée des enregistrements et relatives au positionnement de la caméra lors des enregistrements. Ceci signifie en clair que chaque membre des forces de l'ordre équipées d'une bodycam doit signaler lors de cette intervention qu'il est équipé de cette technologie et qu'il va filmer une scène. Ça, c'est le respect de la vie privée de base. Ces bodycams peuvent être utilisés dans quatre types de lieux. Premièrement, les lieux ouverts. Deuxièmement, les lieux fermés dont la police est gestionnaire. Troisièmement, les lieux fermés, accessibles au public. Quatrièmement, les lieux fermés, non accessibles au public. Seules les images et les sons captés par les bodycams individuelles pourront être enregistrées, en plus, évidemment, de certaines métadonnées logiques, comme par exemple l'identification du porteur de la caméra lors de l'enregistrement des données, le jour et les plages horaires d'enregistrement, le lieu où ont été collectées les données et les statistiques d'utilisation. Il faut aussi savoir que les fonctionnaires de police n'ont pas la possibilité d'effacer les enregistrements, ni bien évidemment, l'autorisation de diffuser les enregistrements. Les images et sons captés sont stockés sur des serveurs sécurisés qui sont localisés dans notre zone de police. Les enregistrements sont transférés sur un support informatique sécurisé dès le retour des membres du cadre opérationnel dans une infrastructure de la zone et les enregistrements ne peuvent être consultés qu'à l'issue de l'intervention et après leur transfert sur le support informatique sécurisé. L'accès à ces données sont donc extrêmement limitées et sécurisées.

Au niveau de la conservation des images des bodycams, elles seront traitées de la même manière que pour les images de caméras installées sur la voie publique. Donc, si on peut conserver les images pendant un an moyennant certaines conditions, elles ne peuvent être utilisées automatiquement que durant un mois seulement, après ce premier mois. Ces images sont stockées dans une banque de données unique et elles ne peuvent plus être exploitées que moyennant un réquisitoire du procureur du roi pour des finalités de police judiciaire.

Alors, venons-en maintenant à votre question relative au dispositif que nous prévoyons de mettre en place pour la gestion de la nuit du réveillon de Nouvel An. Vous comprendrez aisément que je ne vais pas m'étendre sur les détails du dispositif, je ne l'avais pas fait l'année passée non plus parce que c'est évidemment quelque chose qui pourrait faire perdre de son efficacité à notre dispositif. Il faut également bien noter que cette année, nous sommes dans une situation tout à fait particulière, inédite, puisqu'en raison de la pandémie, le couvre-feu à 22 heures a été établi, et ceci sur l'ensemble du territoire régional et ceci y inclus durant la nuit de la Saint-Sylvestre.

De même, pour la première fois, toute vente, achat, usage de pétards et autres feux d'artifice était entièrement interdite sur le territoire régional. Ce sont des éléments supplémentaires pour considérer que cette année est exceptionnelle à bien des égards. Ceci changera forcément la manière dont nous envisageons les choses et cela nous a poussés, je crois que vous l'avez vu, à lancer des campagnes d'information spécifiques à destination des jeunes et du public de manière plus large.

En préambule, je peux aussi vous indiquer que nous travaillons non seulement au sein de notre commune et de notre zone pour ces dispositifs de Nouvel An, mais que nous sommes bien évidemment en relation permanente avec le BPS et l'ensemble des services régionaux

et fédéraux qui sont mobilisés pour cette nuit particulière du réveillon. Je ne vous décrirai pas le dispositif policier, je l'ai dit, mais je peux vous assurer que les responsables de notre zone ont prévu les moyens et les effectifs nécessaires, malgré les difficultés rencontrées du fait de la pandémie.

Au niveau préventif, notre dispositif sera en fait fort similaire à celui qui a été mis en place en 2019 et qui nous avait donné toute satisfaction. Il faut se souvenir qu'en 2019, nous avons été au final, au sortir de la nuit de Nouvel An, les meilleurs élèves sur la région bruxelloise. Ce dispositif préventif sera bien évidemment complémentaire au dispositif de la zone et au dispositif régional qui est coordonné par le Bureau de prévention sécurité.

En gros, notre dispositif préventif comporte deux moments importants : la préparation du terrain qui a lieu les jours qui précèdent la soirée du réveillon et la soirée et la nuit du Nouvel An en eux-mêmes. Cette préparation vise à la fois, d'une part, à sensibiliser les intervenants à la nouvelle règle en ce qui concerne l'interdiction régionale de la vente, de l'achat et de l'usage de pétards et autres feux d'artifice. Ainsi, en dehors des actions policières qui ont déjà pu, par exemple, saisir préventivement des centaines de kilos, je pense qu'on est à 350 kilos aujourd'hui de marchandises de ce type, cette sensibilisation est passée par des campagnes d'information via notamment une large campagne d'affichage. Vous les avez probablement vues dans les abribus, la distribution de folders et d'affiches rappelant les règles dans toutes les écoles installées sur le territoire de la commune, la prise de contact avec le monde associatif. On a demandé le soutien des associations pour cette campagne. On a demandé également le soutien du Logement molenbeekois et des commerçants. Enfin, les écoles qui l'ont souhaité, ont également bénéficié d'une information personnalisée. Concrètement, il y a un fonctionnaire communal qui est passé dans plusieurs classes. Il y a aussi d'autre part, un dispositif préventif pour éliminer des espaces publics tout ce qui pourrait servir de projectiles ou qui pourraient être enflammés. Dans ce cadre, il est bien évident qu'un contact a été pris avec une série de responsables de chantier et avec les responsables d'organismes divers, à nouveau Logement molenbeekois, école, commerçants, etc. Nous avons également pris contact avec l'Agence de Bruxelles Propreté puisque cette année, malheureusement, la nuit de réveillon tombe un jeudi. C'est le jour traditionnel de sortie des poubelles dans notre commune et dans l'ensemble des communes de la zone. Ça nous a alerté depuis plusieurs semaines et donc nous avons pu nous mettre d'accord sur une solution pour permettre d'enlever les déchets au plus vite. Entre le moment où les citoyens pouvaient les sortir et la nuit du réveillon. Enfin, l'ABP nous ayant informés qu'elle décalait sa tournée de ramassage du vendredi, nous sommes en train également de lancer une information aux habitants pour sortir les poubelles plus tôt le 1er janvier, entre 6 heures et 10 heures, plus tôt que la veille, après 18 heures.

En ce qui concerne la nuit du réveillon en elle-même, nous avons mobilisé l'ensemble des équipes préventives que sont les équipes de gardiens de la paix, les travailleurs sociaux de Move, mais aussi les équipes du PUIC dans leur ensemble. Ces équipes seront sur le terrain et agiront de concert comme l'année passée. Les responsables de ses équipes travailleront d'ailleurs également ensemble dans le centre de crise local, comme l'année passée. Enfin, nous avons mobilisé au sein du commissariat qui accueillera les personnes interpellées au cours de cette nuit, une équipe médicale spécifique capable d'effectuer des tests Covid rapides afin de pouvoir faire respecter toutes les consignes liées à la crise sanitaire. C'est un point nouveau par rapport aux dispositifs précédents.

Comme vous pouvez le constater, l'année 2020 se terminera donc de manière un peu différente par rapport aux autres années. Nous savons tous que chacun d'entre nous souhaite au plus vite tourner la page de 2020, je le souhaite également, mais nous savons aussi qu'il ne suffit pas de changer d'années pour se débarrasser de l'épidémie qui bouscule notre vie depuis plusieurs mois et nous devons donc continuer à respecter et faire respecter encore et toujours les règles de prudence, de protection des uns et des autres et nous attacher à

rappeler qu'il ne s'agit ni de choix, ni de décisions sans fondement, mais bien de l'unique moyen actuellement d'éviter des contaminations dangereuses, des pertes de vies inutiles et une saturation dans tous les sens du terme de notre personnel soignant. Tous les responsables et tous les travailleurs des services communaux et de la zone de police ainsi que de nos para-communaux en sont bien conscients et poursuivront donc courageusement le travail immense et dévoué qu'ils mènent depuis des mois pour accompagner au mieux les citoyens dans cette rude épreuve. Je souhaite d'ailleurs profiter de cette occasion pour à nouveau vivement remercier tous ces intervenants. Merci à tous pour votre investissement au quotidien. Je voudrais souligner aussi leur courage. Je voudrais souligner ici la solidarité compréhensive qu'ils ont à l'égard de leurs concitoyens. Merci encore et j'espère avoir répondu à vos questions.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la bourgmestre et cheffe de police administrative, pour vos réponses très complètes. Néanmoins, je tenais déjà à mettre en avant l'aspect qui était celui de notre zone. C'est cet aspect qui nous a permis d'être la zone pilote concernant les bodycams, et cela avait très bien fonctionné. D'ailleurs, il y avait pas mal de journaux qui en ont parlé à l'époque, soit en 2016 ou en 2017. J'étais passé brièvement dans un journal pour pouvoir expliquer le bienfait des bodycams. C'est précisément pour ça que ça me tient à cœur. Je pense que c'est important pour le citoyen et pour le service de police de pouvoir avoir des informations complètes avec des vidéos complètes et non pas tronquées. Par la même occasion, ma question était le mode de fonctionnement de la bodycam, notamment à savoir si, oui ou non, la caméra allait être enclenchée par les services de police, le policier en lui-même, donc, c'est une réponse que j'attends.

Mme la Présidente :

Oui, c'est ça, c'est bien ça. C'est bien ça.

M. Ben Salah :

Donc, grosso modo, c'est le policier qui l'enclenche. C'est bien ça.

Mme la Présidente :

Au sortir de la voiture, quand il intervient, c'est ça.

M. Ben Salah :

C'est un caractère qui pose problème. C'est précisément pour ça que, comme l'a dit mon collègue Dirk, il y a un gros souci par rapport à ça, dans la mesure où le contrôle entre guillemets de l'inspection, d'une certaine manière du policier en question, pourrait être mise à mal, voire salie par de nombreuses personnes malveillantes ou d'une certaine manière. Là, sur le coup, l'idée de pouvoir avoir un enclenchement automatique est beaucoup plus, beaucoup plus, on va dire plus sécuritaire, et pour les services de police et pour les policiers, et pour eux et pour les citoyens. Il serait peut-être vraiment intéressant de pouvoir jeter un coup d'œil sur ces études qui ont démontré justement l'importance du lancement automatique des bodycams. Je ne sais pas ce que vous en pensez, vous, mais en tous les cas, ce qui serait intéressant, c'est de pouvoir ne pas faire fi de l'expérience de nombreuses nations qui se sont lancées dans cet exercice, qui est celui de pouvoir protéger nos services de police et nos citoyens par-dessus le marché, de personnes qui sont en uniforme et qui sont en réalité des voyous. Merci.

Mme la Présidente :

J'aimerais vous demander si c'est possible de me faire parvenir les études sur lesquelles vous vous basez. Je pense que de manière évidente, nous débutons avec ce projet et nous aurons à l'évaluer et à le modifier, le cas échéant, s'il ne fonctionne pas. Je suis intéressée par le partage d'expérience dont vous parlez.

M. Ben Salah :

Je vous remercie.

44. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative aux espaces mis à disposition par la Commune aux étudiants. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, over de door de gemeente aan de studenten ter beschikking gestelde ruimtes. (Aanvullend)

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

45. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative aux files continues au service Population. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, met betrekking tot de doorlopende rijen op de dienst Bevolking. (Aanvullend)

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.

46. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Goris, Conseillère communale indépendante, relative à la rotation du personnel communal. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Goris, onafhankelijk gemeenteraadslid, met betrekking tot de uitwisseling van het gemeentepersoneel. (Aanvullend)

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

47. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Evraud, Conseillère communale MR, relative aux fontaines publiques. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Evraud, gemeenteraadslid MR, betreffende openbare fonteinen. (Aanvullend)

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

48. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Maouane, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative aux espaces de travail surveillés. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Maouane, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, met betrekking tot de begeleide werkruimtes. (Aanvullend)

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

49. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Evraud, Conseillère communale MR, relative à l'aide aux personnes en détresse. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Evraud, Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de bijstand aan personen in nood. (Aanvullend)

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

39. Secrétariat communal - Motions déposées par Monsieur El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V, et par le groupe PTB*PVDA, relatives au projet Smartmove ou de taxe kilométrique.
Gemeentelijk Secretariaat - Moties ingediend door de heer El Khannouss, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, en door de groep PTB*PVDA, betreffende het project Smartmove of kilometerheffing.

Mme la Présidente :

Alors, on peut revenir sur la question de la taxe kilométrique. Je suppose que c'est Monsieur El Khannouss qui revient. Monsieur El Khannouss ?

M. El Khannouss :

Vous m'entendez ? Je vais finir par croire qu'on le sabote.

Mme la Présidente :

Malheureusement, je n'ai pas beaucoup de pouvoir sur votre micro.

M. El Khannouss :

Comme je le disais, madame la bourgmestre, nous nous sommes concertés, avec aussi bien le MR qu'avec Dirk De Block. Malheureusement, le texte proposé par votre chef de groupe, est un texte qui va à l'encontre de celui qu'on propose et il est très difficile, surtout en visioconférence, de pouvoir discuter. Donc, nous allons présenter notre texte qui a été amendé par le MR et par Dirk. Tout d'abord, avant de le lire, si vous le permettez, je vais faire une petite introduction parce que je pense qu'aujourd'hui, madame la bourgmestre, il est important d'entendre les cris, les souffrances de la population bruxelloise, mais aussi les navetteurs qui viennent de Wallonie et de Flandre. Aujourd'hui, l'annonce de cette taxe, qui remplacera la taxe de circulation, cette fameuse taxe kilométrique, a provoqué un émoi certain chez tous ceux et toutes celles qui, tous les jours, utilisent leur véhicule, non pas pour faire du tourisme, mais par obligation, tous ces gens qui se battent le matin se lèvent pour aller conduire leurs enfants à l'école, pour aller travailler, pour aller simplement faire des démarches administratives, verront une dépense qui leur tombe sur la tête. D'ailleurs, ce qui se passe aujourd'hui, ce qui est proposé, ce qui est sur la table du gouvernement bruxellois est inédit.

Multiplier une taxe par un, par deux, par trois jusqu'à fois sept, comme ça sur un coup de tête, sous prétexte de pouvoir faire reculer la congestion automobile, mais aussi améliorer la qualité de l'air, est tout simplement inique et injuste. Je crois que vous avez pu lire Madame la bourgmestre, vous avez pu entendre dans La Presse, dans les médias, le cri de détresse de cette population qui n'en peut plus, d'abord de payer de taxes de manière générale. Mais en plus, dans cette période de Covid qui est une période extrêmement difficile pour tout le monde, pour toute la population. Tout le monde n'a pas la chance d'avoir un chauffeur se faire conduire le matin au travail. Tout le monde n'a pas la chance de pouvoir bénéficier des avantages de l'État pour pouvoir vaquer à ses occupations. La population, que ce soit les gens qui travaillent, que ce soit des chefs de famille, que ce soit les personnes qui gèrent les entreprises, sont très inquiets. Nous, on fait partie des gens qui avons mobilisé pour pouvoir dire non à cette taxe qui est véritablement injuste et inique et nous, nous voulons que cette taxe soit tout simplement retirée. Mais ça ne veut pas dire que nous sommes contre l'amélioration de la circulation. La mobilité à Bruxelles, ça ne veut pas dire que nous devons pas plus lutter contre la pollution. Je tiens à le rappeler, la pollution fait à Bruxelles plus de 12.000 morts par an. Nous voulons évidemment améliorer le quotidien de nos concitoyens, mais pas à n'importe quel prix. Les citoyens bruxellois ne sont pas des tirelires ambulantes où on peut venir chercher de l'argent comme ça quand on en a besoin. Parce que au-delà des deux raisons invoquées, la lutte contre la congestion, mais aussi l'amélioration de la qualité de l'air, il y a une raison financière. On veut doubler les recettes fiscales à Bruxelles. Aujourd'hui, la recette de la taxe de roulage rapporte 247 millions d'euros. On sait que si elle est appliquée telle quelle aujourd'hui, nous serons à peu près à 500 millions d'euros de recettes par an. Et donc, vous comprendrez madame la bourgmestre, que pour moi, pour mon groupe, mais pour l'ensemble des citoyens de notre région, mais aussi, je le répète par solidarité, tous les travailleurs et travailleuses de Wallonie et de Flandre, c'est tout simplement inacceptable. Inacceptable et c'est pour cela que nous avons mené une série d'actions. Je rappelle que des pétitions sont lancées par des groupements, par des formations politiques. Moi-même, j'en ai initiée une qui arrive aujourd'hui à peu près dix mille signatures. Nous avons d'autres actions qui sont prévues pour mettre la pression au maximum, parce que nous voulons que le gouvernement bruxellois abandonne cette taxe inique et injuste. Nous allons présenter aujourd'hui cette motion et je suis extrêmement heureux que d'autres formations politiques de la majorité, mais aussi de l'opposition, m'ont rejoint pour faire voter cette motion.

C'est une motion, c'est vrai, mais elle a son importance parce qu'elle aura pour vocation de se multiplier dans les communes et qu'elle fasse tache d'huile pour dire non à cette taxe kilométrique qui est injuste et inique. Et sans transition, Madame la bourgmestre, je passe à la lecture de cette proposition de motion que je vais faire aujourd'hui. Alors je sais que ce n'est pas évident pour votre formation politique, parce que dire oui dans le gouvernement, soutenir cette taxe et à l'extérieur, dire que vous n'êtes pas d'accord, je sais que c'est un grand écart. Il faut faire attention avec les grands écarts, parce qu'on risque les déchirures et cela peut être extrêmement problématique au niveau de la santé. Moi, je voudrais vraiment qu'on joigne l'acte à la parole. On veut soutenir la population. On veut faire en sorte que la population puisse garder son pouvoir d'achat et qu'on puisse trouver des solutions pour pouvoir assurer une meilleure mobilité. Aujourd'hui, la mobilité bruxelloise, que ce soit les transports en commun ou le transport alternatif, ne permet pas de solutionner les problèmes de tous les citoyens bruxellois. Aujourd'hui, vous savez, le matin, je le répète, les citoyens n'ont pas tous des chauffeurs pour se faire conduire. Allez en transports en commun, ce qui prendrait en temps normal, 30 ou 35 minutes pour aller conduire ses enfants dans une, deux, voire trois écoles, comme je connais de nombreuses familles qui le font tous les jours, ça prend 35 ou 40 minutes en voiture. Si on devait aujourd'hui imposer cette taxe kilométrique, les gens se séparerait de leur véhicule et mettraient 2 heures 2h50, voire 3 heures pour aller faire des démarches qui font partie de la vie de tous les jours, de tout un chacun, de tous nos concitoyens. Donc, s'il vous plait, chers collègues, faisons fi de nos couleurs politiques. Enlevons les oripeaux politiques et soutenons cette motion et continuons à porter la parole dans nos partis respectifs, pour que cette taxe injuste et inique ne soit pas appliquée.

Alors chers collègues, mesdames, messieurs les membres du Conseil, je vais lire le texte qui a déjà été amendé par le MR et je reviendrai après avec l'amendement qui a été proposé par Dirk qui se situe dans les décisions au niveau du quatrième article. Comme vous le savez, le gouvernement bruxellois a adopté récemment son projet de taxe kilométrique. Bien que le projet doit encore traverser quelques étapes avant d'être adopté définitivement. Il doit faire notamment l'objet de négociations avec les deux autres régions du pays. Nous sommes pour le moins inquiets de l'impact financier qu'aura cette taxe si elle est adoptée telle quelle, sur le budget des ménages bruxellois d'abord, et particulièrement celui des ménages molenbeekois. Or, j'ai pu entendre, mesdames messieurs, que certains auraient dit à un moment donné, mais cette motion n'a rien à voir avec la commune de Molenbeek. Non ce sont 100.000 molenbeekois qui seront touchés par cette taxe inique et injuste, donc elle a à voir avec notre commune, comme elle a à voir avec les 1.300.000 habitants de Bruxelles, comme elle a à voir avec les navetteurs, qui sont des ouvriers et des employés qui, tous les jours, viennent travailler à Bruxelles. Donc, cette motion a tout son sens, et donc je souhaiterais vraiment avant de continuer, que vous en preniez conscience, qu'il faut soutenir cette motion et qu'il faut non seulement la soutenir, mais faire en sorte que nos partis respectifs la déposent dans les autres communes de la région bruxelloise. Considérant que le contexte de la crise sanitaire, on en a longuement parlé aujourd'hui d'ailleurs, et par conséquent économique que nous vivons, n'est pas propice à l'instauration de nouvelles taxes. Aujourd'hui, on a pu entendre sur de nombreuses taxes qui sont imposées, il y a beaucoup de gens qui se sont élevés pour dire que c'est inadmissible qu'on puisse taxer les Molenbeekois. C'est inadmissible qu'on enlève la prime qui était mise à disposition des concitoyens pour compenser l'augmentation du cadastre. C'était inadmissible. Et aujourd'hui, d'un côté, on est en train de trouver la solution pour améliorer le quotidien au niveau local. Mais au niveau régional, on est sur le point de saigner les Bruxellois avec cette nouvelle taxe.

Mme la Présidente :

En théorie, vous avez cinq minutes pour présenter. Ça fait déjà 15, je propose qu'on écoute les autres. Oui, c'est bon. Je vois bien que vous avez un très bon texte, mais je pense que vous avez bien présenté votre texte. Je voudrais maintenant entendre les autres, Monsieur El Khannouss, demain il y a des gens qui fêtent Noël, qui sont parmi nous. Il est 23 heures. Je pense qu'on a très bien compris votre position. Alors je vous propose de passer la parole à Dirk De Block, puis à Jamal Ikazban.

M. El Khannouss :

Permettez-moi de terminer mon texte SVP.

Mme la Présidente :

Non, ça fait 15 minutes, alors que vous en avez 5 dans le règlement d'ordre intérieur, c'est non. S'il vous plaît, Monsieur El Khannouss. Vous exagérez toujours. Comment est-ce qu'on fait avec vous? C'est impossible. J'ai l'impression de devenir une maîtresse d'école. Ce n'est pas ma vocation. Vous savez, alors, monsieur De Block?

M. El Khannouss :

C'est scandaleux.

Mme la présidente :

Mais oui, bien sûr, c'est toujours un scandale, avec vous.

M. El Khannouss :

Je demande de terminer mon texte, je souhaite terminer la bourgmestre. Je suis désolé.

Mme la présidente :

Je suis désolée de vous dire que vous avez déjà explosé votre temps de parole. Alors Mr Ikazban, parce que M. De Block n'est plus avec nous.

M. El Khannouss :

C'est scandaleux.

Mme la Bourgmestre :

Mais oui, je sais, c'est toujours le scandale avec vous.

M. El Khannouss :

Vous coupez les interventions.

M. De Block :

Je veux bien donner encore un petit peu de mon temps, je serai bref, à Monsieur El Khannouss.

Mme la présidente :

Mais moi, pas ! Il est exaspérant, en fait. Il est à 15 minutes sur un temps de parole de 5, je pense, en plus, c'est un sujet régional. Monsieur De Block, allez-y s'il vous plait.

M. De Block :

Oui, a un premier point. Évidemment que cette taxe, elle est socialement injuste. Il y a toute une série de gens qui n'ont pas d'alternative. Malheureusement, cette n'est pas qu'ils aiment bien être dans la voiture. Je voudrais vous citer une jeune femme courageuse, mère seule, qui habite Molenbeek, à Beekkant et qui doit déposer des enfants à Anderlecht. Deux enfants, malheureusement, 2 enfants, elle n'a pas pu la mettre dans une même école. Elle fait 2 trajets dans deux écoles différentes avant de revenir à Beekkant et prendre les transports en commun pour aller au travail. Cette dame, elle n'a pas d'alternative. Elle va payer très, très, très, très cher. Pour ces gens-là, cette taxe ne peut pas passer. C'est bien pour ça que je dis que c'est antisocial et donc on voudrait, dans l'article 1 de cette motion, demander que la commune, le conseil signifie un courrier à la région pour leur dire qu'on ne veut pas de cette taxe. Le deuxième point, c'est évidemment qu'on veut aussi des solutions pour la pollution. On veut une solution pour les files, mais on croit que c'est avant tout en offrant des alternatives dans les transports en commun et aussi les moyens de transport en plus. Plusieurs études montrent que, par exemple, dans la périphérie, là où il y a des bonnes fréquences là où il y a une alternative, en fait, les gens utilisent les transports en commun. Et nous pensons que c'est un mauvais signal de donner un signal quand on augmente les abonnements MTB, par exemple, pour ces gens-là, au niveau du prix, quand on augmente les parkings, le prix des parkings de délestage à Bruxelles, par exemple, Erasme et Debroux. Alors, quand on dit aux gens de laisser la voiture aux frontières de Bruxelles, mais en fait, on fait tout le contraire. Et

la troisième chose qui sera présentée, c'est aussi de développer des moyens doux. Donc, le vélo, les pistes cyclables et le quatrième article qui est proposé, c'est de proposer effectivement de rentrer en contact avec les différentes régions et les entités fédérées pour avoir des solutions qui connectent Bruxelles avec la périphérie pour avoir, entre autres, pas seulement de pistes cyclables, mais aussi le RER et aussi...

Mme la Présidente :

Vous pouvez terminer ?

M. De Block :

Je voudrais juste encore ajouter une question et donc nous, on ne s'est pas retrouvé sur la proposition de Jamal Ikazban où en fait, il demande d'étendre la taxe kilométrique sur l'ensemble de la périphérie ou même sur l'ensemble du territoire belge. Donc, voilà, le PS a proposé ça à Saint-Gilles, ce genre de proposition. Le PTB a demandé est-ce que vous êtes d'accord de limiter les recettes de cette taxe au même niveau qu'aujourd'hui, au même niveau que les 200 millions d'aujourd'hui. En fait, le PS à Saint-Gilles a voté contre cet amendement. Donc là, on voit vraiment que l'enjeu de cette taxe n'est pas seulement la mobilité, mais aussi de faire rentrer l'argent dans les caisses de l'Etat. Merci beaucoup.

Mme la présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Oui, mais voilà, je vais essayer d'être très bref. D'abord, je pense qu'il est difficile à cette heure-ci d'avoir un débat aussi important d'une telle importance, aussi rapidement en vidéoconférence, avec des coups de fil, avec des chefs de groupe, tantôt par ci, par là, ce n'est pas très sérieux. Donc moi, je trouve qu'on aurait dû se donner du temps pour travailler sérieusement à un texte porté par l'ensemble des conseillers communaux. Si certains veulent vraiment mettre de côté les appartenances politiques, ce n'est pas mon cas, alors il aurait fallu donner du temps à tout un chacun pour venir avec un texte abouti.

Ici nous parlons d'un projet qui est en discussion et qui est en concertation et donc qui n'est pas encore prêt de voir le jour d'ailleurs. Donc, on parle de quoi? On parle d'une région qui veut solutionner les problèmes d'embouteillages, de congestion automobile, de pollution, pollution qui entraîne beaucoup de maladies, qui provoque beaucoup de cancers. Je le rappelle à ceux qui l'ont peut-être oublié, les particules fines et ultrafines, des problèmes de congestion qui sont dues aussi au fait que chaque jour à Bruxelles, vous avez des navetteurs qui pénètrent dans Bruxelles, qui viennent travailler ici avec leurs voitures polluer à Bruxelles, et qui ne paient pas d'impôts à Bruxelles. Ils viennent abîmer également nos routes. Je vous dis simplement que je suis député régional avec ma collègue qui est au conseil communal Leila Agic, on est très attentif à ce dossier et on le suit de près parce que pour paraphraser mon président de fédération bruxelloise du PS, il n'y aura aucune taxe kilométrique antisociale. Il est clair qu'il ne peut y avoir une taxe à la région qui viendra frapper de plein fouet les personnes les plus fragilisées. Et quand j'ai vu des personnes fragiles, je pense aussi aux personnes qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser la voiture. Moi, je ne suis pas anti voiture, je suis pour une utilisation rationnelle de la voiture et je rappelle une étude de la Ligue des familles qui rappelle d'abord que près de la moitié des ménages sont des ménages monoparentaux et que beaucoup de parents solos, majoritairement des femmes, n'ont pas d'autre choix que d'utiliser la voiture pour déposer les enfants à l'école, tantôt dans des activités sportives et culturelles. Et donc, il n'y aura pas de taxe. Il n'y aura pas de taxe antisociale. Je peux vous garantir. On discute d'une motion qui n'est pas très, très bien rédigée.

Je dois le reconnaître, malheureusement, et qui vient parler d'un projet, d'un projet. Rien n'a été voté, qui a été complètement décidé ou abouti. Tout est encore sujet à concertation avec les autres régions, mais aussi avec les partenaires, les partenaires sociaux, les partenaires économiques et donc on n'est pas encore au bout au bout du tunnel.

Même si on devait voter une motion aujourd'hui, cette motion ne changera rien du tout. Il faut le rappeler aussi. Ceux qui nous écoutent doivent savoir que les motions ici n'ont aucune valeur juridique, ni contraignante. Elles sont, elles sont souvent là pour se donner bonne conscience. Et je crois que si on veut travailler sérieusement parce qu'il y a la préoccupation de ceux qui utilisent la voiture, de ceux qui font beaucoup de kilomètres pour travailler et qui ne doivent pas être pénalisés. Mais il y a aussi la préoccupation de ceux qui n'ont pas de voiture et qui doivent continuer à pouvoir continuer à se déplacer en transports en commun, en taxi, avec des méthodes alternatives. Il y a les PMR, il y a les personnes âgées, les parents en solo. Parce que si on veut faire les choses sérieusement, il faut se donner du temps. Je me suis permis, Madame la Bourgmestre, d'envoyer au Secrétaire communal un amendement, un amendement à la motion qui a été déposée. Je propose simplement, puisque vous voulez travailler dans la précipitation, malheureusement, je le regrette, de voter mon amendement, et si mon amendement est accepté, c'est un amendement qui tient compte des remarques que je viens de faire, à la fois les problèmes de congestion, les problèmes d'embouteillages. Tout le monde se plaint, les problèmes de parking, e problème de l'accessibilité aux transports alternatifs et les transports en commun, et également aussi au public le plus fragilisé, qui risque d'être pénalisé en cas en cas de taxe. Si on vote ces amendements, je pense qu'on aura une motion un peu plus équilibrée, mais là, on ne sera pas encore au bout, au bout du tunnel, mais en tout cas, ce sera un premier pas intéressant. Sauf si, évidemment, les conseillers entendent raison et qu'ils acceptent éventuellement de nous réunir de manière plus intelligente et de consulter aussi des experts avant de se prononcer. Je vous remercie pour votre attention.

Mme la Bourgmestre :

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci madame la présidente, alors, je ne vais pas me prononcer sur le fond, mais sur la forme. Je suis extrêmement étonné. En tant que conseiller communal, nous avons des droits et des devoirs. Je rappelle que je n'ai pas été informé de ce qui a été déposé dans cet hémicycle. C'est un droit d'avoir toutes les informations. Effectivement, je n'ai pas reçu les différents amendements et je demande en conséquence de les recevoir et de reporter cette motion afin d'analyser les choses de manière judicieuse et raisonnable et, qui plus est, de respecter notre règlement de conseil communal. Je vous remercie encore.

Mme la Bourgmestre :

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

En fait, moi, je suis un peu triste de voir tout ce qui se passe. Cette proposition de motion est sur le site depuis une semaine, donc ne pas dire qu'on est pris au dépourvu. On le savait. Deuxièmement, je n'ai pas reçu l'amendement du PTB, donc je ne sais pas de quoi on parle. Je suis totalement désolée et je suis triste que aussi bien l'amendement du PTB que la proposition que nous avons faite, qui a été envoyée au Secrétariat communal à 16 heures, n'ait pas été envoyée aux conseillers. Je ne vais pas revenir sur tous les arguments qui ont

été invoqués, mais je suis vraiment choquée. On parle des revenus des Bruxellois, on parle de personnes qui ont besoin de leur voiture pour toutes les raisons qui ont été invoquées.

Mme la Bourgmestre :

Madame Evraud, ça, c'est un point sur lequel vous rejoignez Mr Ikazban. Est-ce que je dois entendre quand vous souhaiteriez effectivement un peu plus de temps comme lui?

Mme Evraud :

Ecoutez, non. J'estime que là, c'est la motion que nous avons amendée. Elle peut être acceptée par qui veut. Par définition, il n'y a une motion, il n'y a aucune obligation et j'ai été choquée en entendant, par exemple, que on dise que les Wallons et les Flamands viennent polluer Bruxelles. Est-ce qu'un éboueur, professeur ou conducteur de la STIB qui doit venir à 6 heures ou 7 heures du matin dans Bruxelles et qui n'a pas les transports en commun vient polluer Bruxelles? C'est choquant. Or, ces gens-là, s'ils habitent loin d'une gare, ils ont besoin de leur voiture. Il n'y a pas de transports en commun pour les amener. Donc, j'estime franchement que cette motion, met simplement le focus sur un problème...

Mme la Bourgmestre :

Sur la voiture, d'accord, je comprends bien. Merci Madame Evraud, c'est très clair.

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Madame la présidente, je trouve un petit peu dommage que nous nous trouvions dans cette situation-là. Je suppose que personne n'a le moindre doute sur la façon dont moi je comprends cette proposition de loi ou de décision par rapport à un péage urbain sur Bruxelles, mais je suis très surpris de la façon dont tout s'enclenche. Comme l'a dit Mme Evraud, nous avons reçu la motion dans le cadre des points qui ont été envoyés mardi de la semaine passée. Donc, il y a eu plus d'une semaine. J'entends de Mme Evraud que les modifications du texte ont été envoyées vers le secrétariat à 16h cet après-midi, c'est se foutre de la tête des gens. A partir du moment où vous savez qu'une motion arrive et que vous voulez la discuter, il y a longtemps que cette discussion ou cet échange aurait dû avoir lieu et ce n'est pas maintenant qu'il faut se réveiller. Si on se réveille aujourd'hui, c'est du cinéma, et c'est, simplement pour vider le débat. Donc moi, personnellement, je serais favorable à ce que l'on continue et qu'on vote sur cette motion.

Mme la Bourgmestre :

A ce stade, je trouve que c'est un peu limite. Est-ce qu'il y a eu des documents qui n'ont pas été transmis aux conseillers et qui étaient arrivés au secrétariat communal à 16 heures? Moi, je n'en ai pas connaissance. Donc, c'est assez particulier.

M. Eylenbosch :

Je viens de recevoir le mail de Monsieur Hildgen.

Mme la Bourgmestre :

Monsieur Eylembosch, j'interroge Hildgen, pas vous. Est-ce que vous pouvez nous donner une précision ?

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Oui, bien sûr, donc le mail de Mme Evraud est arrivé à 16h02, je pense, et le mail de Mr Ikazban à 16 heures 06.

Mme la Bourgmestre :

Et vous les avez transférés aux autres conseillers ?

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Non, je ne les ai pas transférés, j'étais occupé avec le conseil, je ne les ai pas transférés.

Mme la Bourgmestre :

Ecoutez, je pense qu'il n'y a aucune malveillance là derrière. Il y a par contre effectivement un conseil chargé par ailleurs et des amendements arrivés au moment où le conseil avait déjà débuté, puisque je vous rappelle qu'on a débuté effectivement à 16 heures. Donc j'entends que ce n'est pas facile à accepter qu'en vidéoconférence, on ne puisse pas avoir les mêmes libertés qu'en présentiel. C'est vrai qu'en présentiel, c'est plus facile de s'échanger des amendements sur table qu'en vidéoconférence. Mais j'aimerais bien qu'on évite de faire des procès d'intention à quiconque. Je pense que ce n'est pas la bonne question et la bonne manière de travailler le débat. Alors, Mme Piquard?

Mme Piquard :

Alors moi, je me rallie avec l'amendement de mon chef de groupe. Ce n'est pas forcé, mais c'est lucide parce que je trouve que s'il y a des éléments qui nous manquent pour exercer notre devoir de conseillers communaux ce soir, je trouve que la précipitation n'est pas bonne conseillère. Je me rallie à l'intervention de Jamal Ikazban et de Monsieur Boufraquech.

Mme la Bourgmestre :

Je vous remercie. Il reste aux titulaires des motions inscrites à l'ordre du jour à se prononcer s'ils veulent continuer ce forcing sur ce sujet qui, ça a bien été rappelé, n'est pas un sujet urgent ou s'ils veulent privilégier la voie de la sérénité et du travail en commun. Monsieur El Khannouss, à vous la parole.

M. El Khannouss :

Madame la bourgmestre, enfin madame la présidente, parce que je sais plus très bien comment vous appeler, mais parce que sincèrement, vous dites que j'ai pris la parole pendant 15 minutes, j'ai vérifié, j'ai parlé exactement 7 minutes et 20 secondes. Vous m'avez censuré aujourd'hui. Je tiens à le rappeler et l'ensemble des Bruxellois qui vous ont suivie, d'ailleurs, pour votre gouverne, j'avais prévu le coup. J'ai prévu une caméra alternative et donc mon intervention complète sera mise en ligne dans les prochaines minutes qui suivent. Je tiens simplement à dire, madame la bourgmestre, que cette motion, cette proposition de motion a été déposée dans le cadre du règlement de notre gestion du conseil communal. Je suis le premier déposant. J'ai accepté les amendements déposés par le groupe MR. J'ai accepté la proposition d'amendement déposée par Dirk De Block. Je veux impérativement que ce

document, que cette motion soit votée aujourd'hui dans l'intérêt des Bruxellois. Je peux entendre toutes les ...

Mme la Bourgmestre :

Mais Monsieur El Khannouss, c'est exactement ce que je vous demandais de confirmer. Je vous remercie. Je ne sais pas pourquoi vous prétendez toujours être pas d'accord. En fait, c'est exactement le choix que je vous laissais. Et donc, en l'occurrence, je vais maintenant me tourner, puisque vous avez un accord, je pense avec M. Milis et si je comprends bien avec Mr. De Block, je vais me tourner vers Mr. Ikazban, qui va peut-être vouloir déposer un amendement à votre texte et qu'on devrait à ce moment-là aborder en premier lieu. Maintenant, il est 23h27. Demain, c'est Noël. Je vous propose qu'on soit constructif et qu'on avance. On a bien compris que vous vouliez débattre la motion. Nous l'avons débattue. Je vais maintenant vers Mr. Ikazban pour savoir s'il y a un amendement à votre motion. Auquel cas, vous le savez, les règles de vote font en sorte qu'on voterait d'abord sur l'amendement et qu'ensuite on se tournerait vers la motion amendée. Monsieur Ikazban, vous avez la parole.

M. Ikazban :

Merci, donc effectivement, j'ai un amendement constructif, que je dépose au nom de mon groupe, mais je pense que Monsieur Milis l'a reçu également. Je demande au Secrétaire de l'envoyer à tous les autres conseillers, si ça n'a pas encore été fait. Je ne sais pas si je dois en faire la lecture ?

Mme la Bourgmestre :

Oui, vous devez faire la lecture, oui, tout à fait.

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Je n'ai rien reçu de mon côté.

Mme la Bourgmestre :

Non, non, on l'a fait aussi pour Dirk De Block, tout à l'heure, je ne vois pas d'inconvénient, à condition que l'amendement soit suffisamment clair. Je pense qu'on peut voter de cette manière-là. Monsieur Ikazban, lisez votre amendement s'il vous plaît vous.

M. Ikazban :

J'ai entendu le Secrétaire dire qu'il n'a rien reçu.

Mme la Bourgmestre :

S'il-vous-plaît, le débat n'est pas là, est-ce que vous pouvez lire votre amendement, Monsieur Ikazban ?

M. Ikazban :

Mon amendement, en fait, c'est une motion qui va remplacer celle qui est proposée. Je commence par des considérants : vu l'ordonnance, vu l'avant-projet, l'avant-projet d'ordonnance du gouvernement bruxellois d'instaurer une tarification kilométrique intelligente Smart Move, considérant que la région bruxelloise souffre de la congestion automobile, considérant que tous les Bruxellois et usagers de la ville souffrent de la pollution de l'air urbain

engendrée par cette congestion, considérant que d'un point de vue épidémiologique, l'impact sanitaire ou encore les ménages précarisés, considérant que la congestion à Bruxelles a également un impact économique négatif indéniable et perd en attractivité au détriment de l'emploi et de l'offre de services, considérant que la région bruxelloise est la dernière région à ne pas avoir opéré de réformes environnementales et de sa fiscalité, considérant que la promotion de la multimodalité des ménages est un enjeu central de cette législature, considérant que le projet Smart Move tend à organiser une fiscalité sur base de l'utilisation des véhicules et non plus la simple possession, considérant que le modèle proposé à ce stade comporte peu de proportionnalité quant aux moyens dont disposent les ménages et est susceptible de causer de grandes inégalités, notamment pour ceux qui n'ont pas la faculté de se passer de leur véhicule, considérant d'ailleurs que la déclaration de politique générale du gouvernement bruxellois précise de manière explicite que la réforme de la fiscalité automobile ne doit pas avoir d'impact social négatif, considérant que la problématique de la congestion automobile ne se limite pas à la seule région bruxelloise, nos modes de déplacement des bruxellois devraient idéalement s'organiser au niveau de la zone métropolitaine, considérant d'ailleurs que le gouvernement bruxellois affirme dans sa déclaration de politique générale, son souhait de conclure un accord de coopération entre les régions visant à mettre en œuvre une tarification kilométrique intelligente des véhicules légers sur la zone métropolitaine ou l'ensemble du territoire national.

J'en viens donc au décide : le conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean demande au gouvernement bruxellois de prendre des mesures garantissant que sa réforme n'ait pas d'impact social négatif, conformément à l'engagement pris dans sa déclaration générale, deuxièmement, de se concerter avec les partenaires sociaux bruxellois sur son projet de réforme, troisièmement, de se concerter avec les entités fédérées et le gouvernement fédéral en vue d'obtenir un accord sur une tarification kilométrique applicable à l'ensemble de la zone métropolitaine où l'ensemble du territoire national, évidemment pas Bruxelles tout seul de son côté, et enfin de garantir un droit à la mobilité pour tous avec une offre de transports publics STIB, taxis, transports scolaire et partagés, voitures, trottinettes et vélos partagés, accessibles financièrement. Voilà l'amendement constructif que je propose et que je dépose au nom de mon groupe notamment.

Mme la Bourgmestre :

Monsieur De Block, vous êtes pour cet amendement?

M. De Block :

Non, nous ne sommes pas pour...

Mme la Bourgmestre :

Excusez-moi, mais sauf si vous vous abstenez, il n'y a pas de justification à donner pour un vote contre. Ah non, Monsieur El Khannouss, s'il vous plaît !

Mme la Bourgmestre :

Monsieur Milis, on peut avoir le vote de votre groupe ?

Madame Evraud, on n'est plus dans le débat, on est dans le vote. Maintenant, parce que si on n'avance pas, on va faire le débat toute la nuit. Et ça, je ne refuse. Non, Madame Evraud, non. Alors, je voudrais maintenant, s'il vous plaît, le vote de Mr. Milis pour le groupe MR.

M. Milis :

Le problème, c'est que je n'ai pas entendu quel amendement on votait.

Mme la Bourgmestre :

On vote l'amendement, le seul qui est déposé, qui est celui de Mr Ikazban puisque vos amendements étaient déjà introduits dans le texte.

M. Milis :

Moi, je n'ai pas entendu un amendement, mais j'ai entendu toute une motion.

Mme la Bourgmestre :

C'est un amendement qui vise à remplacer un texte par un autre. C'est tout à fait classique.

M. Milis :

Je ne peux pas. Je ne peux pas répondre pour mon groupe parce que je n'ai pas eu le temps de consulter à ce point parce qu'on n'a pas le texte devant nous.

Mme la Bourgmestre :

Excusez-moi, mais ça, ce n'est pas très sérieux. Votre groupe a insisté pour qu'on vote ce soir, donc je vous demande votre vote.

M. Milis :

On a une motion qui avait été déposée il y a une semaine. Ici, on se retrouve avec une motion complète qui a été déposée dans la minute.

Mme la Bourgmestre :

Dans ce cas-là, vous votez contre cet amendement si vous n'êtes pas d'accord ou vous laissez votre groupe libre de voter.

M. Milis :

Je laisse mon groupe libre de voter très bien.

Mme la Bourgmestre :

Qu'est-ce que vous votez vous même?

M. Milis :

Moi, je m'abstiens.

Mme la Bourgmestre :

Madame Evraud ?

Mme Evraud :

Je suis vraiment désolée, mais je dois m'abstenir.

M. Van Leeckwyck :

Je m'abstiens.

M. Kanfaoui :

Abstention.

M. l'échevin Mahy :

Abstention.

M. Papadiz :

Abstention.

M. Taelemans :

Abstention.

Mme la Présidente :

Monsieur Hildgen, notez que le groupe MR s'abstient.

Monsieur El Khannouss, votre vote ?

Mme l'échevine Schepmans :

Non, mais attendez !

Mme la Présidente :

Madame Schepmans, c'est vous ?

Mme l'échevine Schepmans :

Mais si vous pouviez me donner la parole, ce serait bien.

Mme la Présidente :

Mais bien sûr que je vous donne la parole, mais je ne vous vois pas dans mes participants.

Mme l'échevine Schepmans :

Je suis désolée, c'est qu'il y a un problème technique.

Je constate qu'il y a eu énormément de problèmes ce soir et que cette motion avait été déposée en temps utile et qu'il y a des amendements qui ont été déposés.

Mme la Présidente :

Madame Schepmans, on n'est plus dans le débat de la motion, quel est votre vote ?

Mme l'échevine Schepmans :

Madame Moureaux, moi, je souhaiterais quand même vous dire qu'il y a une manière de conduire cette séance, qui me semble quand même très problématique en terme de respect ...

Mme la Présidente :

Je ne vois pas comment j'aurais pu faire mieux avec ce que je vis là.

Mme l'échevine Schepmans :

Parce que j'ai l'impression qu'il y a eu quand même certains membres qui ont plus la parole que d'autres et je trouve que ça n'honore pas celle qui doit présider ce conseil communal, et je le regrette !

Mme la Présidente :

Je ne comprends pas du tout ce que vous dites. Je ne suis pas sûr que vous ayez assisté à l'ensemble des débats pour pouvoir conclure ceci.

Mme l'échevine Schepmans :

J'ai assisté à l'ensemble des débats et j'ai préféré me taire parce que justement, j'ai un devoir de réserve, mais que j'ai été quand même fort surprise de la manière dont cette question sur la taxe kilométrique a été menée, et donc moi, en ce qui me concerne, je m'abstiendrai également, mais je souhaite vraiment que cette attitude au conseil communal soit mise en exergue parce qu'elle n'est pas normale de la part d'un conseil communal qui veut fonctionner correctement et qui est respectueux de la parole de chacun.

Mme la Présidente :

Très bien. Je vous remercie pour votre intervention.

M. El Khannouss :

Madame Moureaux, j'ai demandé la parole.

Mme la Présidente :

Mais on est dans le vote, Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je demande au Secrétaire communal de vous, je voudrais lui poser la question. Je souhaite revenir au texte initial. Je ne veux plus qu'il soit amendé, mais qu'il soit voté tel quel. Monsieur le secrétaire communal ?

Mme la Présidente :

Mais ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Monsieur El Khannouss, une fois qu'il y a un amendement, doit toujours le voter en premier lieu. Je pense que le secrétaire va

confirmer cette technique. C'est la seule qui existe et il n'y a pas d'autres moyens de pratiquer un vote. Monsieur Hildgen, y-a-t-il un autre moyen de pratiquer un vote?

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Non, il faut d'abord voter sur l'amendement, ce qu'on est en train de faire maintenant.

Mme la Présidente :

Alors, qu'est-ce que vous votez sur l'amendement ?

M. El Khannouss :

Mais je demande simplement de poser la question au secrétaire communal. Je voudrais revenir au vote par rapport au texte initial, non-amendé, réglementairement, je viens de vérifier, c'est possible. Je voudrais que vous déclariez la chandelle de notre chère présidente.

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Comme le stipule madame la présidente, nous votons d'abord sur l'amendement avant de revenir sur le texte initial.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Hildgen.

Voilà, Monsieur El Khannouss vote contre.

M. Eylenbosch :

Je vote contre.

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Je n'ai pas entendu le vote du groupe PS, ni le nombre de personne présente.

Mme la Présidente :

Le PS vote pour l'amendement et il y avait 11 personnes présentes.

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Il y a 11 oui, 5 non et ...

M. De Block :

Je voudrais qu'on appelle les membres du PS aussi, pour voir qui est réellement présent.

Mme la Présidente :

Si vous le souhaitez, mais je pense que tout le monde a parlé ce soir, donc ce n'est pas tout à fait la même circonstance.

Je vote pour.

Mme Agic :

Je vote favorablement.

M. l'échevin Gjanaj :

Favorable.

M. Boufraquech :

Je vote favorablement.

Mme Kalimbiro :

Je vote favorablement.

Mme l'échevine Ouberri :

Je vote favorablement.

M. l'échevin Azaoum :

Je vote favorablement.

M. l'échevin Van Damme :

Je soutiens l'amendement.

M. Daïf :

Favorable.

Mme Piquard :

Je vote favorablement.

Mme la Présidente :

Voilà, nous sommes tous là.
Quels sont les résultats, Monsieur Hildgen ?

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

11 Oui pour le PS, PTB 3 non, Lidem, non, donc ça nous fait 4 non, CDH non, donc ça donne 5 non, 11 oui et 8 abstentions.

Mme la Présidente :

D'accord, je vous remercie.

Alors maintenant, je vous demande de voter pour la motion telle qu'amendée ?

Mme l'échevine Schepmans :

Madame Moureaux, je pense qu'il faut aussi voter sur les amendements de Madame Evraud.

Mme la Présidente :

Mais ils sont déjà dans la motion CDH.

Mme l'échevine Schepmans :

Alors c'est bon.

Mais je pense qu'il faut être plus clair dans les explications qui sont données.

Mme la Présidente :

Maintenant, on est presque à la fin. Je ne comprends sincèrement pas du tout où est ce que vous voulez en venir en critiquant tout le temps la technique? Je n'ai pas d'autres techniques possibles, en réalité. Alors je voudrais maintenant qu'on aborde la question finale qui est celle du vote sur la motion telle qu'amendée et donc du Parti socialiste.

M. El Khannouss :

Monsieur le secrétaire communal...

Mme la Présidente :

Vous avez déjà posé votre question, monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Parce que je ne vous fais pas confiance, c'est aussi simple que ça. Vous manipulez le conseil communal comme pas possible dans l'intérêt de votre formation politique. C'est abominable. M. le Secrétaire communal, est-ce que les amendements de Mr Ikazban seront intégrés dans le texte initial ou ce sera, parce que Monsieur Ikazban n'a pas déposé des amendements, il a déposé une autre motion. Je voudrais savoir comment vous allez procéder, monsieur le Secrétaire, s'il-vous-plait.

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Écoutez, pour le moment, la seule chose qui est acquise, c'est que l'amendement déposé par Mr. Ikazban est accordé.

Mme la Présidente :

Est-ce qu'on peut continuer? Merci. Alors je voudrais maintenant qu'on vote sur le texte tel qu'amendé.

Mme l'échevine Schepmans :

Madame la bourgmestre, je voudrais savoir si l'amendement de Mr. Ikazban sera intégré dans la motion qui a été présentée par monsieur El Khannouss ?

Mme la Présidente :

Monsieur Ikazban, est-ce que vous pouvez préciser ?

M. Ikazban :

Donc, comme le prévoit la loi, j'ai déposé un amendement et la loi ne précise pas si on peut déposer un amendement avec trois phrases ou 10 lignes. Donc, c'est amendement qui remplace la motion.

Mme la Présidente :

Le texte de monsieur Ikazban remplace la motion initiale et nous allons voter sur ce texte.

Mme l'échevine Schepmans :

Ah non, non, non, non, non, non, la motion de monsieur Ikazban ne remplace pas la motion initiale.

Mme la Présidente :

Écoutez madame Schepmans, je pense que vous êtes dans les parlements et les conseils communaux depuis plus longtemps que nous. C'est une technique qui est régulièrement utilisée.

Mme l'échevine Schepmans :

Monsieur le Secrétaire communal ?

Mme la Présidente :

Monsieur Hildgen, est-ce que vous pouvez répéter votre avis pour madame Schepmans, s'il vous plait?

M. El Khannouss :

Arrêtez de nous prendre pour des cons, c'est un scandale !

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Un amendement, s'il est voté, prend fait et cause et donc devient une motion. En soi, l'amendement n'est pas la modification en soi d'une motion, il peut être en soit directement une motion.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur le Secrétaire. Je pense qu'il faut voter sur le nouveau texte.

Mme l'échevine Schepmans :

Non, c'est une autre motion déposée par Monsieur Ikazban.

Mme la Présidente :

C'est exact. C'est une motion remplacée puisque les forces politiques en présence en ont décidé ainsi. C'est un conseil communal, c'est parfaitement logique.

Mme l'échevine Schepmans :

Alors, je demande à mon groupe politique de voter contre !

Mme la Présidente :

Mais c'est très bien. Nous allons maintenant procéder au vote.

Mme l'échevine Schepmans :

De ma vie de parlementaire, je n'ai jamais vu ça.

Mme la Présidente :

Madame Schepmans, alors là, je pense qu'il faut revoir un peu vos archives. C'est quelque chose qui arrive régulièrement au Parlement, et je pense que vous êtes parlementaire depuis 25 ans.

M. El Khannouss :

C'est de la malhonnêteté intellectuelle.

Mme la Présidente :

Alors à ce moment, il nous revient à 23h47 de pratiquer le vote. Vous ne souhaitez pas voter cette motion, vous souhaitez voter contre cette motion. Il n'y a aucun problème à cela, Monsieur El Khannouss. Alors je voudrais maintenant entendre chacun sur cette motion.

Mme l'échevine Schepmans :

Le débat n'a pas été posé clairement.

Mme la Présidente :

Monsieur Ikazban, quel est le vote de votre groupe ?

M. Ikazban :

Je vote oui avec plaisir.

M. De Block :

Nous voterons contre, par la façon dont vous avez monopolisé le débat et vraiment manipulé le vote.

Mme la Présidente :

Je comprends et je pense qu'il est possible que le MR vote contre cette motion, il n'y a aucun souci à ça. C'est son droit. Alors, monsieur Milis ?

Mme l'échevine Schepmans :

Madame la Bourgmestre, exceptionnellement, je prends la parole pour dire que le MR votera contre cette motion, parce que vous avez manipulé le vote et je trouve cela ...

Mme la Présidente :

Très bien, le MR vote contre cette motion.

Excusez-moi, je n'ai rien manipulé du tout. Excusez-moi, vous n'avez pas suivi.

Mme l'échevine Schepmans :

J'ai suivi depuis le début. Je trouve que vous n'avez pas été claire dans votre annonce par rapport à l'amendement.

Mme la Présidente :

Ecoutez, Monsieur Ikazban a présenté son amendement en expliquant qu'il remplaçait la motion. Je ne peux pas faire mieux. Ce n'est pas moi qui ai présenté l'amendement.

Mme l'échevine Schepmans :

Je pense à tout le moins que vous auriez dû envoyer par email un texte à tous les conseillers.

Mme la Présidente :

On n'a pas procédé comme ça pour la proposition de Mr. Eylenbosch sur la prime aux propriétaires, ni sur la proposition de M. De Block. Donc, je veux bien être accusée de tout sauf de partialité dans cette histoire. Alors maintenant, je voudrais le vote de M. Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Monsieur El Khannouss vote contre et il tient à dire que vous êtes d'une malhonnêteté extraordinaire. Je vous le dis droit dans les...

Mme la Présidente :

Je pense que malheureusement, je ne pouvais pas diriger la séance autrement. Mais je vois que je ne pourrai pas vous convaincre, Monsieur El Khannouss. Mais je n'arrive que rarement à vous convaincre. Il faut bien qu'on soit d'accord là-dessus.

M. El Khannouss :

C'est une méthode qui est inacceptable. C'est scandaleux.

Mme la Présidente :

C'est incroyable, hein.

M. El Khannouss :

C'est vote malhonnêteté qui est incroyable, je n'ai jamais vu ça de ma vie et vous êtes en train de nous dire que vous n'êtes pas impartial. Je vous le dis : vous êtes partiale et malhonnête.

Mme la Présidente :

Alors, est-ce que je peux demander le vote de M. Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Je vote contre.

Mme la Présidente :

Monsieur Hildgen, quels sont les résultats des votes? Je pense que cette motion ne va pas passer, si je compte bien.

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

11 oui et 14 non.

Mme la Présidente :

Donc cette motion ne passe pas. Je vous remercie tous et je vais pouvoir...

Mme Evraud, s'il vous plait, ne soyez pas longue, il est 23h50. Je pense qu'il y a la possibilité de rediscuter de ce débat si vous le souhaitez au prochain conseil. Moi, je voudrais bien adresser mes vœux à tous et ensuite on a le huis clos encore.

Mme Evraud :

Écoutez, je voulais simplement bien expliquer que je n'en veux pas du tout au secrétariat communal, mais je suis quand même fort étonnée que sur la durée du conseil, on n'ait pas reçu les amendements et donc vous ne vouliez pas que ce soit voté, vous avez bien manipulé les choses.

Mme la Présidente :

Pas du tout, je n'ai absolument aucun enjeu dans cette histoire. J'ai essayé au mieux de diriger les débats avec une donne qui était compliquée puisqu'il y avait trois textes et demi sur la table et que, manifestement, les amendements n'allaient pas être faciles à échanger. Je pense que ça a été mené le mieux possible dans ces conditions. Maintenant, je le répète, ce débat pourra reprendre à nouveau place plus tard dans notre conseil, sans aucune difficulté. Sincèrement, je pense qu'on va en arrêter là. Ce sera beaucoup mieux sur ce débat.

M. El Khannouss :

C'est un véritable scandale. Vous devez démissionner de votre fonction de présidente du conseil communal !

Mme la Présidente :

Alors, je voudrais pouvoir adresser mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous. Et je parle là surtout à ceux qui nous regardent, puisque nous allons continuer désormais en huis clos. Et je voudrais en particulier remercier tous les fonctionnaires qui ont permis, malgré les heurs et malheurs de la technique, de pratiquer la séance de ce soir. Je vous remercie tous pour avoir pu faire en sorte que cette vidéoconférence prenne place ce soir et se tienne dans les meilleures conditions possibles, même si cela n'était pas facile. Merci aux spectateurs, merci à l'équipe technique et on bascule en huis clos.

L'amendement déposé par Monsieur Ikazban est accepté par 11 votes positifs, 6 votes négatifs et 8 abstentions.

Het amendement ingediend door de heer Ikazban is met 11 stemmen voor, 6 stemmen tegen en 8 onthoudingen aangenomen.

Le point est rejeté.

25 votants : 11 votes positifs, 14 votes négatifs.

Het punt wordt verworpen.

25 stemmers : 11 positieve stemmen, 14 negatieve stemmen.